A propos de ce livre

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

Consignes d'utilisation

Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

Nous vous demandons également de:

+ *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.

+ *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.

+ *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.

+ *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

À propos du service Google Recherche de Livres

En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse `http://books.google.com`

4017 B 28

KONINKLIJKE BIBLIOTHEEK
0060 4394

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

ALBUM

DES

PAVILLONS, GUIDONS, FLAMMES

de toutes les puissances maritimes

AVEC TEXTE PAR

M. A. LE GRAS,

Capitaine de Frégate

Chevalier de la Legion d'Honneur &ª &ª

PUBLIÉ

SOUS LE MINISTÈRE DE S. E. L'AMIRAL HAMELIN,

Secrétaire d'Etat au Département de la Marine

Au Dépôt des Cartes et Plans de la Marine.

KONINKL. BIBLIOTHEEK TE 'S HAGE.

1858.

CHROMOLITH. PAR AUGUSTE BRY,

Rue du Bac 114, à Paris.

Digitized by Google

Digitized by Google

AVERTISSEMENT.

Nous avons cherché à réunir dans cet Album les pavillons, guidons, flammes, etc., de toutes les puissances maritimes du monde; chaque pavillon est accompagné d'une légende qui fait connaître ses proportions et son emploi à bord des bâtiments.

Les pavillons qui figurent dans l'Album nous ont été communiqués par les ambassadeurs et les consuls de France à l'étranger, les officiers commandant les stations navales et par les différents représentants des puissances étrangères à Paris.

Les pavillons qui n'ont pas de dimensions réglementaires ont été dessinés d'après les proportions du pavillon français, proportions qui sont inscrites dans le tableau A imprimé en tête de l'Album.

Lorsqu'il nous a été impossible de nous procurer les renseignements nécessaires pour remplir les légendes, nous les avons laissées en blanc, afin que l'on pût mettre ces renseignements à la main et compléter ainsi cette partie de l'Album. — Les difficultés que nous avons éprouvées pour nous procurer les modèles exacts des pavillons de quelques puissances et surtout des différents États qui sont dans les mers de l'Inde et de la Chine nous ont forcé à laisser quelques lacunes dans cet ouvrage; mais si, comme il est à désirer, l'ALBUM DES PAVILLONS était adopté par toutes les puissances maritimes, nous demandons avec instance et nous recevrons avec empressement toutes les rectifications et tous les renseignements qui seraient de nature à nous permettre de compléter ce travail de manière à le rendre par la suite d'une exactitude irréprochable.

AU DÉPÔT GÉNÉRAL DE LA MARINE,
A PARIS.

Le capitaine de frégate,

A. LE GRAS.

Digitized by Google

Digitized by Google

TABLE ALPHABÉTIQUE

DE

L'ALBUM DES PAVILLONS.

	Planches.
Ameland (Ile d')	46
Amsterdam (ville, Sie d. Ce)	43, 44, 46
Angleterre (Royaume)	2, 3, 4, 5, 6, 7
Autriche (Empire)	8
Belgique (Royaume)	9, 10
Birmans (Empire des)	47
Bolivie (République de)	38
Borabora (Océanie)	39
Brabant (Province de)	46
Brême (Ville de)	32
Brésil (Empire)	11, 12
Buénos-Ayres (République de	13
Carrare (Principauté de)	61
Chili (République de)	14
Chine (Empire de)	15
Cochinchine (Empire de)	15
Corée (Royaume de)	15
Corrientes (Province de)	51
Costa-Rica (République de)	28
Courlande (Principauté de)	59
Danemark (Royaume de)	16, 17
Delfzyl (ville de)	43

	Planche
Deux-Siciles (Royaume des)	35
Dominicaine (République)	29
Dordreck (Ville de)	43, 45
Ems (Pilotes)	44
Église (États de l')	22
Égypte (Vice-royauté d')	66
Enkuizen (Ville d')	46
Escaut (Pilotes)	44
Espagne (Royaume d')	18, 19, 20, 21
Équateur (République de l')	38
États-Unis (République des)	23
Flessingue (Ville de)	46
France (Empire de)	1, 25, 26
Francfort (Ville de)	30
Friesland (Frise) (Province de)	44, 46
Goederede (Pilotes)	44
Grèce (Royaume de)	27
Groningue (Province de)	46
Guatemala (République de)	28
Haïti (République de)	29
Hambourg (Ville de)	30
Hamoa (Océanie)	40

Digitized by Google

Digitized by Google

	Planches
Hanovre (Duché de)	31
Harlingen (Ville de)	46
Hoorn (Province de)	46
Huahine (Océanie)	39
Ioniennes (Iles)	27
Japon (Empire du)	15
Jérusalem (Saint-Jean-de-)	27
Leeuwarden (Ville de)	45
Lubeck (Ville de)	32
Lucques (Principauté de)	61
Mahrattes (Province des)	47
Malabar (Province de)	47
Malte (Ile de)	61
Maroc (Empire du)	61, 66
Mecklenbourg (Duché de)	32
Memel (Ville de)	49
Meuse (Pilotes)	44
Mexique (République du)	33, 34
Middleburg (Ville de)	46
Moldavie (Principauté de)	66
Monaco (Principauté de)	61
Naples (Royaume de)	35
Nicaragua (République de)	28
Norvége (Royaume de)	36, 37
Nouvelle-Grenade (République de la)	38
Océanie (Iles de l')	39, 40
Oldenbourg (Duché d')	31
Paraguay (République du)	41
Pays-Bas (Royaume des)	42, 43, 44, 45, 46
Pekel. A (S. d. C.)	45
Pérou (République du)	14
Perse (Royaume de)	47
Pologne (Royaume de)	89
Portugal (Royaume de)	48
Prusse (Royaume de)	49
Raiatea (Océanie)	39
Rarotoa (Océanie	40
Revel (Ville de)	59
Riga (Ville de)	59

	Planches
Rimatara (Océanie)	40
Rio de la Plata (République du)	51
Romains (États)	22
Rostock (Ville de)	32
Rotterdam (ville, S. de C.)	43, 44, 45
Rurutu (Océanie)	40
Russie (Empire de)	52, 53, 54, 55, 56, 57, 58, 60
Sahara (Province de)	61
Samos (Principauté de)	66
Sandwich (Iles)	39
San-Salvador (République de)	28
Santa-Fé (État de)	51
Sardaigne (Royaume de)	60, 61
Schiedam (Ville de)	45
Servie (Principauté de)	66
Siam (Royaume de)	47
Sud Peruano	38
Suède (Royaume de)	62, 63
Surat (Province de)	47
Taïti (Iles, Océanie)	39
Terchelling (Ville de)	45
Terchelling (Pilotes)	44
Texel (Ile du) (Pilotes)	44
Tongatabu (Océanie)	40
Toscane (Grand duché de)	64
Tripoli (Province de)	66
Tunis (Province de)	65, 66
Turquie (Empire de)	65, 66
Ulie (Pilotes)	44
Uvea (Océanie)	40
Valachie (Principauté de)	66
Veendam (Ville de)	46
Veere (Ile de)	45
Venezuela (République de)	38
Waterland Broek (Ile de)	46
Widervank (Ville de)	43
Wismar (Ville de)	30
Wlardingen (Ville de)	43

Paris. — Typographie de Firmin Didot frères, fils et Cie, rue Jacob, 56.

Digitized by Google

Digitized by Google

EXTRAIT DU RÈGLEMENT

DU 17 MAI 1853

CONCERNANT LES PAVILLONS FRANÇAIS.

TABLEAU A. — *Dimensions des pavillons, flammes, guidons et triangles français.*

NUMÉROS.	PAVILLONS FRANÇAIS ou ENSEIGNES.			FLAMMES françaises.			MARQUES DISTINCTIVES DE COMMANDEMENT.									FLAMME de messe.		
							Pavillons.			Guidons.			Triangles.					
	Lés.	Guindant.	Battant.	Lés.	Guindant.	Battant.	Lés.	Guindant.	Battant.	Lés.	Guindant.	Battant.	Lés.	Guindant.	Battant.	Lés.	Guindant.	Battant.
		mèt.	mèt.		mèt.	mèt.		mèt.	mèt.		mèt.	mèt.		mèt.	mèt.		mèt.	mèt.
1	18	9.00	13.50	1/3	0.15	20 00	7ᵉ	3.50	4.10	5	2.50	5 00	"	"	"	5	2.50	7 50
2	16	8.00	12.00	1/3	0 15	16.00	6	3.00	3.50	4	2.00	4.00	"	"	"	"	"	"
3	14	7.00	10.50	1/4	0.12	12.00	5ᵉ	2.50	2.93	3	1.50	3 00	3	1.50	3.00	"	"	"
4	12	6.00	9.00	1/4	0.12	10 00	4	2.00	2.34	2	1.00	2.00	2	1.00	2.00	"	"	"
5	11	5.50	8 25	1/5	0.10	7.00	3ᵉ	1.50	1.75	11/2	0.75	1.50	11/2	0.75	1.50	"	"	"
6	10	5.00	7.50	1/5	0.10	5.00	2	1.00	1.17	1	0.50	1.00	1	0 50	1.00	"	"	"
7	9	4.50	6.75	1/6	0.08	3 00	"	"	"	7/10	0.35	0.70	"	"	"	"	"	"
8	8	4.00	6.00	1/6	0.08	2.00												
9	7	3 50	5.25	1/10	0.05	1.50												
10	6	3.00	4.50	1/10	0.05	1.00												
11	5	2.50	3.75	"	"	"												
12	4	2.00	3.00	"	"	"												
13	3	1.50	2.25	"	"	"												
14	2	1.00	1.50	"	"	"												
15	11/2	0.75	1.10	"	"	"												
16	1	0.50	0.75	"	"	"												

7ᵉ, 5ᵉ, 3ᵉ, sont les trois dimensions du pavillon impérial et du pavillon des princes.

			mèt.		mèt.
Pavillon de pilote.....	N° 1,	guidant	3.00,	battant	3.20
	N° 2,	id.	2.15,	id.	2.30
Pavillon de quarantaine....	N° 1,	id.	3.00,	id.	3.20
	N° 2,	id.	2.15,	id.	2.30
Guidon de nuit.....	N° 1,	id.	1.50,	id.	2.25
	N° 2,	id.	1.00,	id.	1.50

Les Pavillons étrangers dont les dimensions ne seront pas connues auront le guindant de la demi-enseigne française, et on se rapprochera, pour le battant, des dimensions du dessin de l'Album des Pavillons. (*Décret du 5 avril 1853.*)

OBSERVATIONS.

Les pavillons, flammes, guidons et triangles seront marqués ainsi à la gaine.

P. F..... ..... N°
F. F..... ..... N°
P. de Cᵗᵉ..... N°
G. de Cᵗᵉ..... N°
T. de Cᵗᵉ..... N°

Les dimensions du tableau de tête ne seront pas changées par rapport aux couleurs entre elles, ni par rapport à leurs dimensions absolues;

Ainsi :

Le pavillon français a le battant égal au guindant, plus la moitié.
Le pavillon de commandement a le battant egal au guindant, plus un sixième.
Le guidon ou triangle a le battant égal au double du guindant.

DISPOSITIONS DES COULEURS ENTRE ELLES.

Pavillons.	Flammes.	Guidons et triangles
m.	m.	m.
Bleu... 0.30 du battant.	Bleu... 0.20 du battant.	Bleu... 0.235 du battant.
Blanc.. 0.33	Blanc.. 0.20	Blanc.. 0 265
Rouge.. 0.37	Rouge.. 0.60	Rouge. 0 500
TOTAL. 1.00	TOTAL. 1.00	TOTAL. 1.000

Digitized by Google

Digitized by Google

EXTRAIT DU RÈGLEMENT DU 17 MAI 1853 CONCERNANT LES PAVILLONS FRANÇAIS. (*Suite.*)

TABLEAU B. — ***Indiquant le nombre et l'espèce des pavillons, flammes, guidons et triangles français à délivrer aux bâtiments de la flotte.***

ESPÈCES ET RANGS DES BATIMENTS.	4 ENSEIGNES.			4 PAVILLONS de beaupré			4 FLAMMES.			4 MARQUES DISTINCTIVES de commandement pour les officiers généraux et capitaines de vaisseau commissionnes, chefs de division navale.									2 MARQUES DISTINCTIVES de commandements accidentels.				1 FLAMME DE MESSE pour tous les navires ayant un aumônier.
										1 grande.			2 moyennes.			1 petite.			1 moyenne.		1 petite.		
	1 grande.	2 moyennes.	1 petite.	1 grand.	2 moyens.	1 petit.	1 grande.	2 moyennes.	1 petite.	Vice-amiral.	Contre-amiral.	Capitaine de vaisseau.	Vice-amiral.	Contre-amiral.	Capitaine de vaisseau.	Vice-amiral.	Contre-amiral.	Capitaine de vaisseau.	Guidons pour les capitaines de vaisseau.	Triangles pour les capitaines de frégate et lieutents de vaiss.	Guidons pour les capitaines de vaisseau.	Triangles pour les capitaines de frégate et lieutents de vaiss.	
Vaisseaux à trois ponts	1	4	8	9	10	11	1	3	5	1	2	1	2	3	2	4	5	4	2	"	4	"	1
Vaisseaux à deux ponts	2	5	9	10	11	12	1	3	5	1	2	1	2	3	2	4	5	4	2	"	4	"	1
Frégates de tous rangs à voiles et à hélice	3	6	10	10	11	12	1	3	5	2	3	2	3	4	3	5	6	5	3	3	5	5	1
Frégates à vapeur à roues, corvettes de 1re classe à voiles, et corvettes à hélice et à gaillard. Transport de 800 tonneaux	4	7	11	11	12	13	2	4	6	3	4	3	4	5	4	5	6	5	4	4	5	5	1
Corvettes sans gaillards et corvettes à vapeur de 1re classe. Transports de 600 tonneaux	5	8	11	12	13	14	2	4	6	3	4	3	4	5	4	5	6	5	"	4	"	5	"
Corvettes-avisos, bricks de 16 à 20 canons, transports de 380 tonneaux, corvettes à vapeur de 2e classe	6	9	12	13	14	15	3	5	7	3	4	3	4	5	4	5	6	5	"	4	"	5	"
Bricks-avisos, canonnières, goëlettes, transports au-dessous de 380 tonneaux, avisos à vapeur de toute class.	8	11	13	13	14	15	3	5	7	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"	5	"	6	"

OBSERVATIONS *.

L'armement d'un bâtiment quelconque se composera de :

4 enseignes françaises ;
4 pavillons de beaupré ;
4 flammes ;
2 guidons ou triangles.

L'armement d'un bâtiment monté par un officier général ou chef de division se composera de :

4 enseignes françaises ;
4 pavillons de beaupré ;
4 flammes ;
4 pavillons ou guidons de commandement.

* Il sera délivré, en outre : 1 pavillon de pilote, 1 pavillon de quarantaine et 2 guidons de nuit. (Décisions des 27 avril et 10 mars 1854.)

EMBARCATIONS.	PAVILLONS. Nombre.	PAVILLONS. Numéros.	FLAMMES. Nombre.	FLAMMES. Numéros.	OBSERVATIONS.
Chaloupes, grands canots, canot-amiral, canot du commandant, canot-major des vaisseaux et frégates	"	13	"	7	Les canots d'amiraux recevront deux pavillons avec étoiles. Ceux des chefs de division, deux guidons nos 6 et 7 du tableau A). Les dimensions de ces marques distinctives seront subordonnées aux dimensions de ces canots.
Chaloupes et grands canots des corvettes à gaillards et des transports de 800 tonneaux	"	15	"	9	
Tous les autres canots et chaloupes	"	14	"	8	
Baleinières et yoles	"	16	"	10	
Youyous	"	14	"	8	
		15	"	10	

Digitized by Google

Digitized by Google

CORRECTIONS A FAIRE AUX LÉGENDES

DE

L'ALBUM DES PAVILLONS.

Page 3, ligne 27 : mettez IX au lieu de VIII.

Page 4, ligne 17 : mettez VI au lieu de IV.

Page 9, ligne 15 : mettez VI au lieu de V *bis;* ligne 18 : VII au lieu de VI ; ligne 19 : VIII au lieu de VII ; ligne 21 : IX au lieu de VIII.

Page 27, ligne 19 : mettez VI au lieu de V ; ligne 22 : mettez V au lieu de VI.

Page 30, ligne 13 : mettez III au lieu de V ; ligne 21 : mettez V au lieu de III.

Page 31, ligne 6 : mettez VI au lieu de V ; ligne 7 : mettez VII au lieu de VI ; ligne 8 : mettez V au lieu de VII.

Page 37, ligne 16 : mettez VI au lieu de VII.

Page 48, ligne 10 : mettez IV au lieu de III ; ligne 14 : mettez III au lieu de IV.

Dans les exemplaires où l'on a enlevé le pavillon V qui n'est plus en usage, corrigez la légende ainsi : page 48, ligne 10, mettez IV au lieu de III ; ligne 14, mettez III au lieu de IV ; effacez la ligne 17 ; ligne 18 : mettez V au lieu de VI.

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

FRANCE.

I

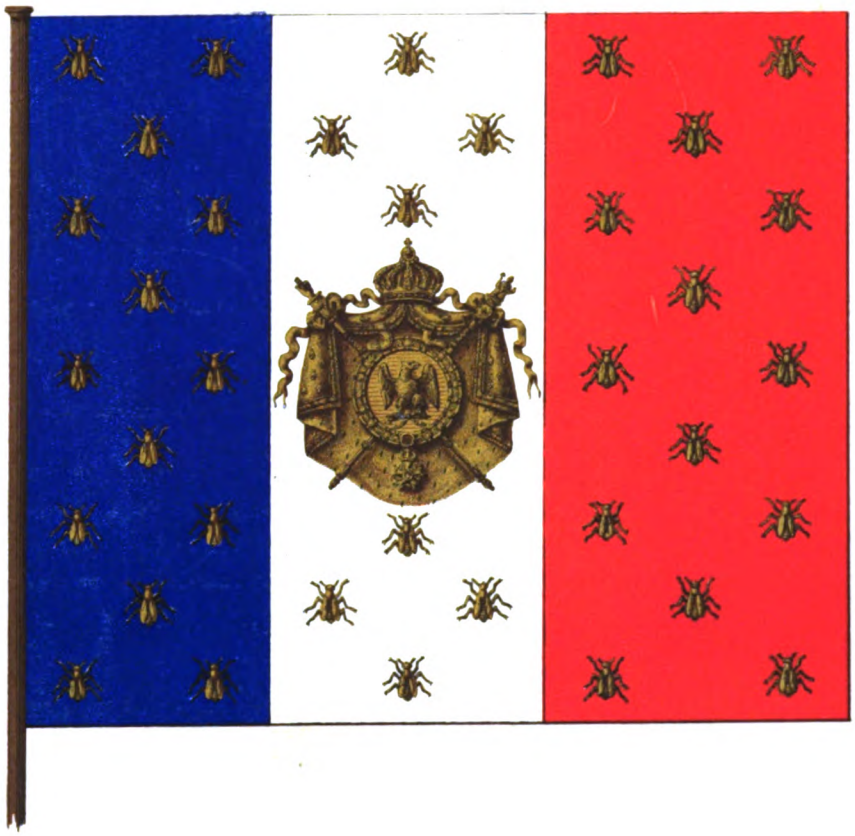

II

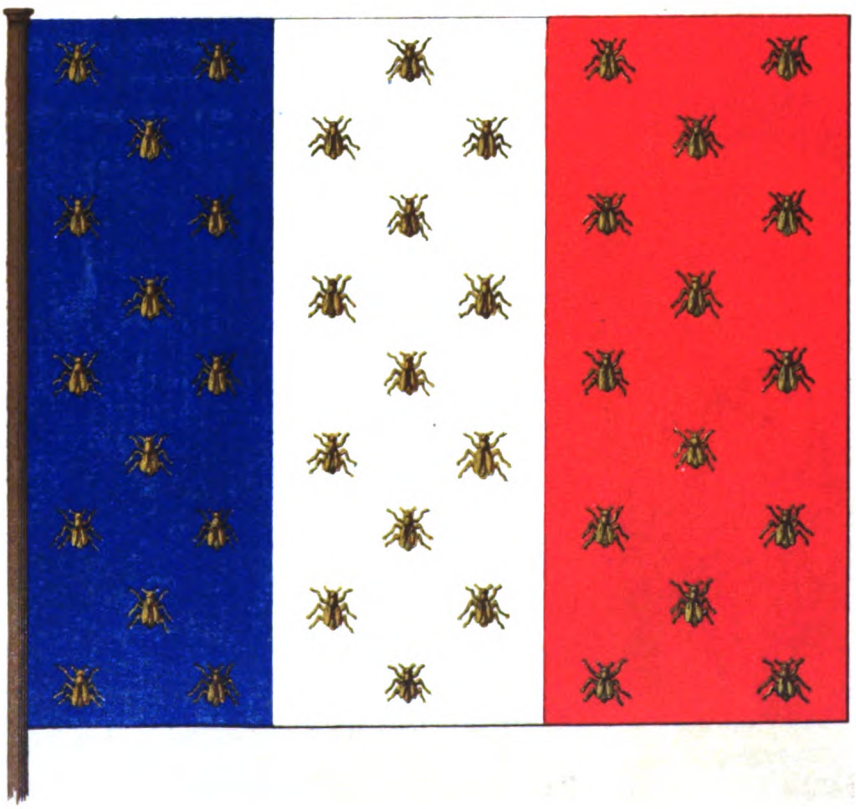

Chromolith. Auguste Bry à Paris

Digitized by Google

FRANCE.

I. Pavillon impérial.
Guindant au battant
comme 1 : 1,17
Échelle de 31 mill. p. 1 mètre.

(*En soie*). Le bâtiment à bord duquel monte l'Empereur arbore le pavillon impérial à la tête du grand mât.

Au moment où on le hisse, il est salué de sept cris de Vive l'Empereur! par tous les bâtiments de guerre qui sont sur la rade; l'équipage est debout sur les vergues et sur le bord.

Toute marque distinctive arborée sur le bâtiment est immédiatement amenée.

Le canot monté par l'Empereur porte le Pavillon impérial sur l'avant, et le pavillon national à la poupe.

Aussitôt que le Pavillon impérial est aperçu en rade, les bâtiments de guerre au mouillage sont pavoisés; ils font trois salves en feu de file de toute leur artillerie.

Le Pavillon impérial est également hissé pour S. A. le Prince Impérial et pour S. M. l'Impératrice. On lui rend les mêmes honneurs que pour l'Empereur.

II. Pavillon des Princes.
Guindant au battant
comme 1 : 1,17
Échelle de 31 mill. p. 1 mètre.

(*En soie.*) Le bâtiment à bord duquel monte un des Princes ou Princesses de la Famille impériale arbore ce pavillon à la tête du grand mât.

Au moment où on le hisse, il est salué de cinq cris de Vive l'Empereur! L'équipage est debout sur les vergues et sur le bord. — Toute marque distinctive arborée sur le bâtiment est alors amenée.

Le canot monté par un Prince ou par une Princesse de la Famille impériale porte le pavillon des Princes à l'avant et le pavillon national à la poupe

Aussitôt que le pavillon des Princes est aperçu, les bâtiments de guerre au mouillage sont pavoisés; ils font une salve en feu de file de toute leur artillerie.

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

ANGLETERRE.

I

II

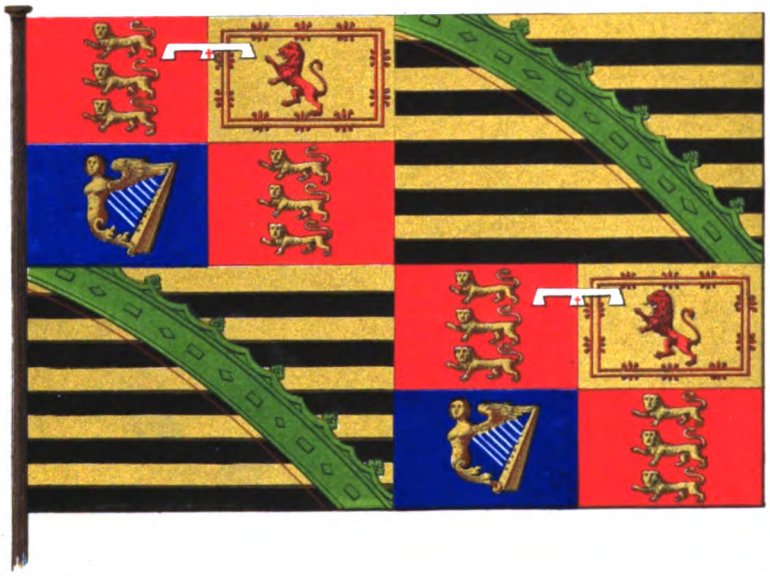

III

Digitized by Google

ANGLETERRE.

I. Pavillon Royal.
Guindant au battant comme 2 : 3.
Échelle de 22 mill. p. 1 mètre.

Le pavillon royal est arboré au grand mât quand Sa Majesté la Reine se trouve à bord d'un bâtiment de guerre; il est salué de 21 coups de canon; les hommes sont sur les vergues et dans les haubans, mais ils ne saluent de la voix que lorsque le canot de S. M. passe très-près du bord ou vient à bord.

Le pavillon royal est arboré sur le canot qui porte S. M. la Reine; il est salué de 21 coups de canon; mais on ne salue pas ordinairement quand S. M. se sert de son canot seulement pour aller à bord de son yacht.

Le pavillon royal est arboré au grand mât pour LL. AA. RR. les Princes et Princesses de la Famille royale, lorsqu'ils ont 21 ans, et on leur rend les mêmes honneurs qu'à S. M. la Reine.

II. Pavillon du prince Albert.
Guindant au battant comme 2 : 3.
Échelle de 22 mill. p. 1 mètre.

Ce pavillon est arboré au grand mât lorsque S. A. R. le Prince Albert se trouve seul à bord d'un bâtiment de guerre ; il est salué de 21 coups de canon.

Il est également arboré sur le canot que monte S. A. R. le Prince Albert, et il est salué de 21 coups de canon.

III. Pavillon du prince de Galles.
Guindant au battant comme 2 : 3.
Échelle de 22 mill. p. 1 mètre.

Ce pavillon est arboré au grand mât lorsque S. A. R. le Prince de Galles se trouve à bord d'un bâtiment de guerre; il est salué de 21 coups de canon.

Il est également arboré sur le canot que monte S. A. R. le Prince de Galles, et il est salué de 21 coups de canon.

Nota. — Ces trois Pavillons sont en étamine, et la partie qui est en or sur le dessin est en étamine jaune.

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

ANGLETERRE.

I

II

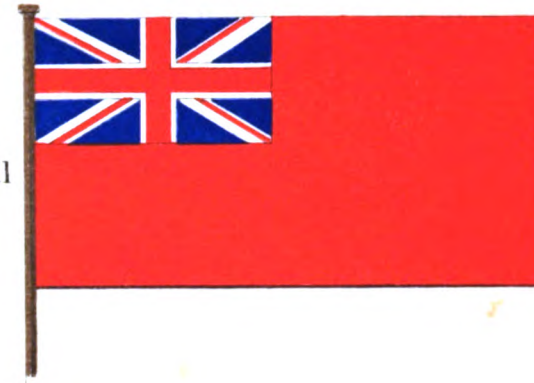

III

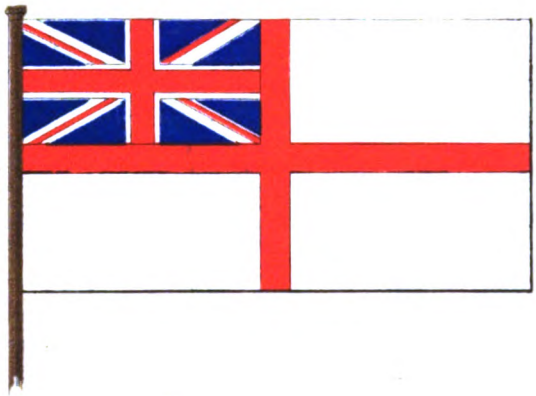

IV

V

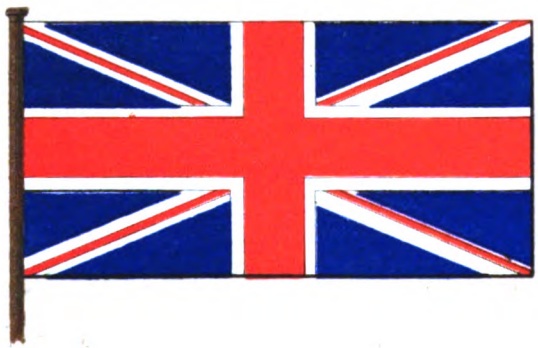

VI

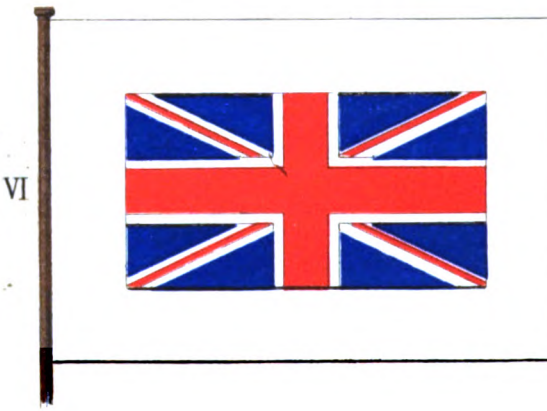

VII

VIII

IX

Chromolith Auguste Bry à Paris

Digitized by Google

ANGLETERRE.

I. Pavillon Royal (1).
Guindant au battant comme 2 : 3.
Échelle de 15 mill. p. 1 mètre.

Le pavillon royal est arboré au grand mât des bâtiments de guerre quand S. M. la Reine se trouve à bord, il est salué de 21 coups de canon. Les hommes sont sur les vergues et dans les haubans, et quand S. M. passe très-près d'un bâtiment on la salue par des *hurrahs*.

On arbore le pavillon royal lorsque les Princes et les Princesses de la Famille Royale montent à bord d'un bâtiment de guerre, mais lorsqu'ils ont 21 ans seulement : ils sont alors salués de 21 coups de canon.

Il est arboré à l'avant du canot monté par S. M. la Reine, il est salué de 21 coups de canon ; mais on ne le salue pas ordinairement quand S. M. se sert de son canot seulement pour embarquer à bord de son yacht.

II. Pavillon de Guerre et de Commerce.
Guindant au battant comme 5 : 9.
Échelle de 9 mill. p. 1 mètre.

Escadre rouge, la 1re en ordre (*le 1er tiers de la liste des amiraux, des vice-amiraux et des contre-amiraux fait partie de l'escadre rouge*).

Il est arboré à la poupe de tous les bâtiments de guerre qui sont commandés par un amiral faisant partie de l'escadre rouge.

Le pavillon rouge est arboré à la poupe de tous les bâtiments de guerre anglais qui sont sous les ordres immédiats de l'Amirauté (campagne hydrographique par exemple) et qui ne sont attachés à aucun amiral ; ils le conservent tant qu'ils ne sont pas en vue d'un pavillon amiral, mais dans ce cas ils arborent le pavillon de l'escadre de cet amiral.

Pavillon marchand.

Le pavillon rouge est le pavillon arboré sur tous les bâtiments de commerce de la Grande-Bretagne.

III. Pavillon de Guerre.
Guindant au battant comme 5 : 9.
Échelle de 9 mill. p. 1 mètre.

Escadre blanche, la 2e en ordre (*le 2e tiers de la liste des amiraux, des vice-amiraux et des contre-amiraux fait partie de l'escadre blanche*).

Il est arboré à la poupe de tous les bâtiments de guerre qui sont commandés par un amiral faisant partie de l'escadre blanche.

Aucun autre bâtiment n'a le droit de porter ce pavillon.

Les yachts de l'escadre ou les bâtiments faisant partie du « *yacht royal Squadron* » ont le privilége d'arborer ce pavillon à la poupe.

IV. Pavillon de Guerre.
Guindant au battant comme 5 : 9.
Échelle de 9 mill. p. 1 mètre.

Escadre bleue, la 3e en ordre (*le 3e tiers de la liste des amiraux, des vice-amiraux et des contre-amiraux fait partie de l'escadre bleue*).

Il est arboré à la poupe de tous les bâtiments de guerre qui sont commandés par un amiral faisant partie de l'escadre bleue.

Aucun autre bâtiment n'a le droit d'arborer ce pavillon.

V. Union Jack, pavillon de beaupré.
Guindant au battant comme 2 : 4.
Échelle de 16 mill. p. 1 mètre.

Le jack est arboré sur le beaupré de tous les bâtiments de guerre anglais tous les jours, ordinairement dans les ports et en rade.

On l'arbore au grand mât quand le Lord Ship Amiral s'embarque sur un bâtiment de guerre. (Dans ce moment il n'y a pas de Lord Ship Amiral en Angleterre.)

Il est salué dans ce cas de ... coups de canon.

VI. Pavillon de Pilote.

Les bâtiments de commerce le hissent au mât de misaine pour appeler un pilote à l'entrée des port et des rades de la Grande-Bretagne.

VII. Flamme nationale.
Guindant au battant
comme 0,15 : 20.
Échelle de 1 mill. p. 5 cent.

Escadre rouge (voir n° II). La flamme est le signe distinctif des bâtiments de guerre. On hisse la flamme rouge au grand mât quand le pavillon de poupe est rouge et quand il n'y a pas de marque distinctive arborée.

Les paquebots peuvent l'arborer quand ils portent la correspondance.

Les transports commandés par un officier de la marine royale peuvent l'arborer également.

Les bâtiments du commerce ne peuvent pas l'arborer.

VIII. Flamme nationale.
Guindant au battant
comme 0,15 : 20.
Échelle de 1 mill. p. 5 cent.

Escadre blanche (voir n° III).

On hisse la flamme blanche au grand mât quand le pavillon de poupe est blanc et quand il n'y a pas de marque distinctive arborée.

IX. Flamme nationale.
Guindant au battant
comme 0,15 : 20.
Échelle de 1 mill. p. 5 cent.

Escadre bleue (voir n° IV).

On hisse la flamme bleue au grand mât quand le pavillon de poupe est bleu et quand il n'y a pas de marque distinctive arborée.

(1) Les parties qui sont or dans le dessin sont en étamine jaune. Voir la planche n° 2 pour les pavillons de S. A. R. le prince Albert et de S. A. R. le prince de Galles.

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

ANGLETERRE.

I

II

III

IV

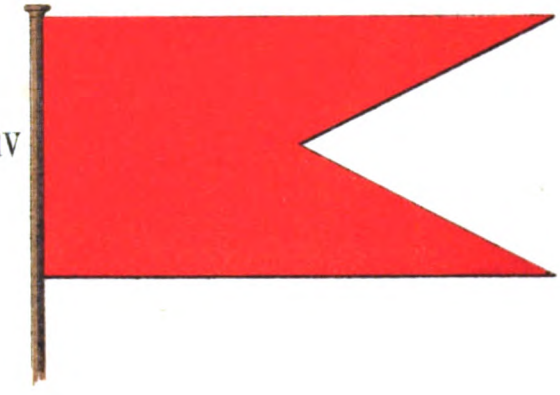

V

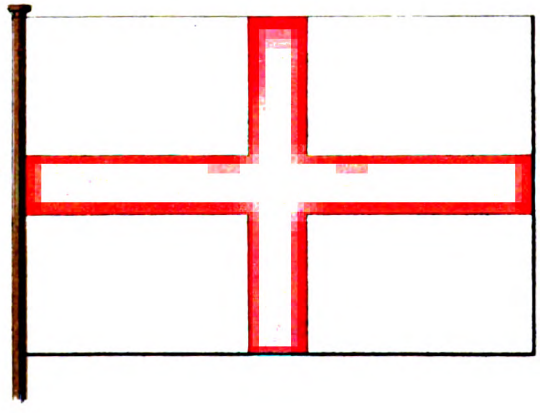

VI

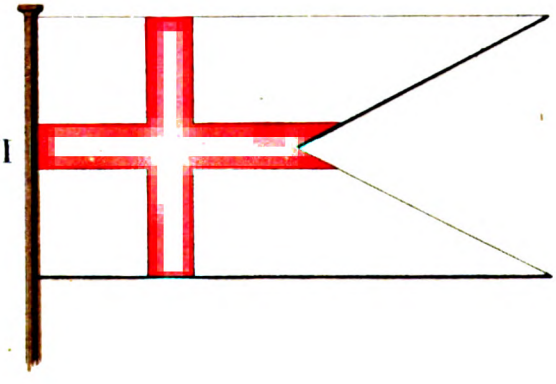

VII

VIII

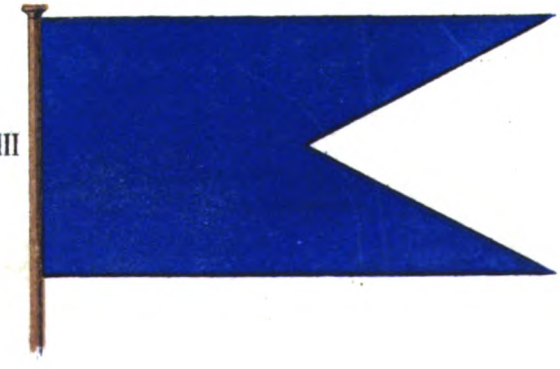

Chromolith. Auguste Bry, à Paris

Digitized by Google

ANGLETERRE.

I. Pavillon de Vice-Amiral.
Guindant au battant comme 2 : 3.
Échelle de 12 mill. p. 1 mètre.

Les Vice-Amiraux de l'escadre rouge arborent ce pavillon au mât de misaine (il est *bleu* avec une boule *blanche* pour l'escadre bleue, et *blanc* avec une boule *rouge* pour l'escadre blanche), lorsque le bâtiment sur lequel ils sont embarqués n'a que 2 mâts.

Pavillon de Canot.

Le même avec des dimensions réduites. Les vice-amiraux de l'escadre rouge arborent ce pavillon à l'avant de leur canot en même temps que le pavillon national à l'arrière (il est *bleu* avec une boule *blanche* pour l'escadre bleue, et *blanc* avec une boule *rouge* pour l'escadre blanche).

II. Pavillon de Contre-Amiral.
Guindant au battant comme 2 : 3.
Échelle de 12 mill. p. 1 mètre.

Les Contre-Amiraux de l'escadre bleue arborent ce pavillon au grand mât lorsque le bâtiment qu'ils montent n'a que 2 mâts (il est *rouge* avec deux boules *blanches* pour l'escadre rouge, et *blanc* avec deux boules *rouges* pour l'escadre blanche).

Pavillon de Canot.

Le même avec des dimensions réduites. Les Contre-Amiraux de l'escadre bleue arborent ce pavillon à l'avant de leur canot avec le pavillon national à l'arrière (il est *rouge* avec deux boules *blanches* pour l'escadre rouge, et *blanc* avec deux boules *rouges* pour l'escadre blanche).

III. Pavillon d'Amiral.
Guindant au battant comme 2 : 3.
Échelle de 12 mill. p. 1 mètre.

Escadre rouge : l'Amiral l'arbore au grand mât ; il est salué de 17 coups de canon, 19 lorsqu'il est commandant en chef ou lorsqu'il est sur le lieu où il commande sa station.

Le Vice-Amiral l'arbore au mât de misaine ; il est salué de 15 coups de canon, 17 lorsqu'il est commandant en chef, etc.

Le Contre-Amiral l'arbore au mât d'artimon ; il est salué de 13 coups de canon, 15 lorsqu'il est commandant en chef, etc.

Pavillon de Canot.

L'Amiral arbore ce pavillon sur l'avant de son canot avec le pavillon national à l'arrière.

IV. Guidon de Commodore.
Guindant au battant comme 1 : 2.
Échelle de 9 mill. p. 1 mètre.

Le Commodore de première classe arbore ce guidon au grand mât; il a rang de Contre-Amiral, et un capitaine sous ses ordres à bord de son bâtiment ; il est salué de 9 coups de canon. — Le Commodore de première classe est *ordinairement* chef d'une division de 5 bâtiments ; il peut au besoin transporter son guidon sur un autre bâtiment : il l'amène en présence d'un capitaine plus ancien que lui, mais il le conserve en présence d'un Amiral.

Il le porte également sur l'avant du canot qu'il monte.

V. Pavillon d'Amiral.

Escadre blanche, mêmes observations que pour le n° III.

VI. Guidon de Commodore.
Guindant au battant comme 1 : 2.
Échelle de 9 mill. p. 1 mètre.

Pas de renseignements.

VII. Pavillon d'Amiral.

Escadre bleue, mêmes observations que pour le n° III.

VIII. Guidon de Commodore.
Guindant au battant comme 1 : 2.
Échelle de 9 mill. p. 1 mètre.

Le Commodore de deuxième classe arbore ce guidon au grand mât ; il est salué de ... coups de canon. Le guidon est attaché au bâtiment et ne peut être arboré ailleurs ; il ne le porte jamais en présence d'un capitaine plus ancien que lui, mais il le conserve en présence d'un Amiral.

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

ANGLETERRE.

I

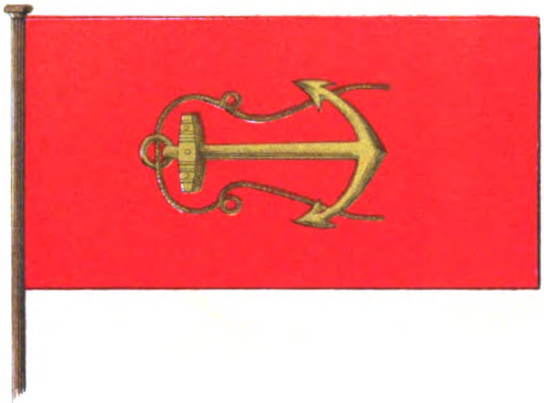

II

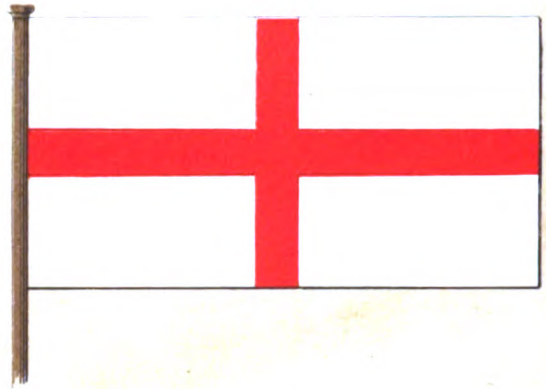

III

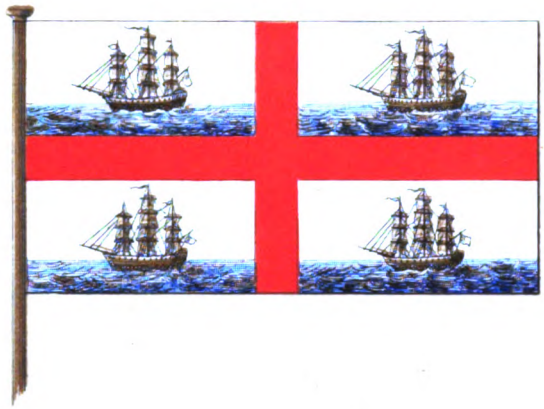

IV

V

VI

VII

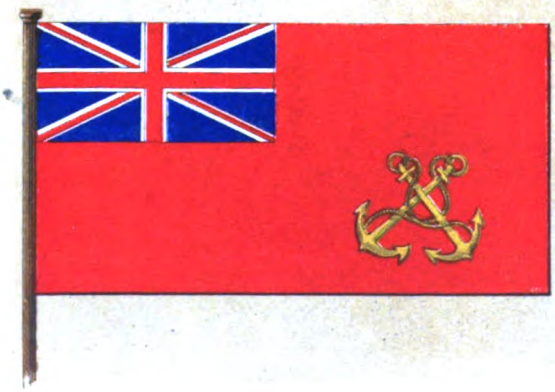

VIII

Chromolith. Auguste Bry à Paris

Digitized by Google

ANGLETERRE.

Les grandeurs de ces pavillons ne sont pas déterminées. Les proportions du guindant au battant sont comme 5 : 9.

I. Pavillon de l'Amirauté. — Ce pavillon est arboré toutes les fois que trois ou plus des membres de l'Amirauté s'embarquent à bord d'un bâtiment de guerre anglais.
Il est salué de 19 coups de canon.

II. Jack de Saint-George. — *Saint-George Jack.* Pavillon de Saint-George; le même, avec un poignard dans le premier quartier de gauche et auprès de la hampe, est le pavillon particulier de la ville de Londres.

III. Pavillon de Trinity-house. — *Trinity house of deptford strong.* C'est le pavillon de l'établissement qui est chargé particulièrement du service des phares et du balisage des côtes de la Grande-Bretagne.

IV. Pavillon de l'Artillerie. — *British ordnance.* Ce pavillon est arboré sur les établissements chargés spécialement du service de la fabrication et de l'entretien de l'artillerie.

V. Pavillon des Douanes. — *Custom-house.* Ce pavillon est arboré à la poupe de tous les bâtiments anglais appartenant au service des douanes.
Il y a également un pavillon à fond bleu.

VI. Pavillon de l'Accise. — *Excise.*

VII. Pavillon du service des Vivres — *Victualling service.* Ce pavillon est arboré par tous les établissements spécialement chargés de la préparation et du service des vivres.

VIII. Pavillon du service des Transports. — Ce pavillon est arboré sur les établissements chargés spécialement du service des transports.

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

ANGLETERRE.

I

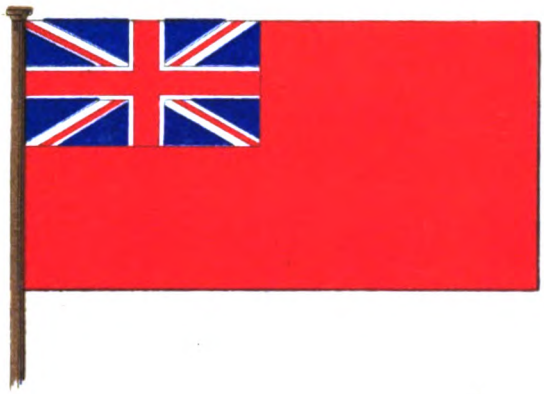

II

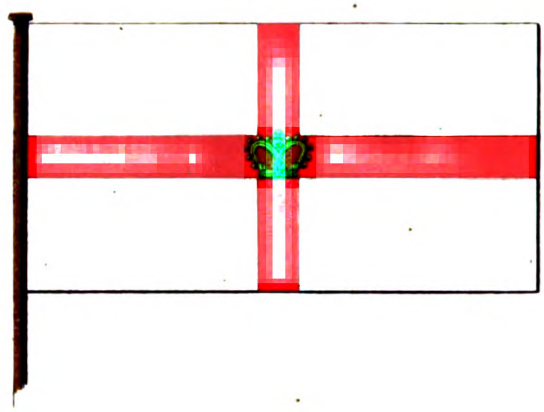

III

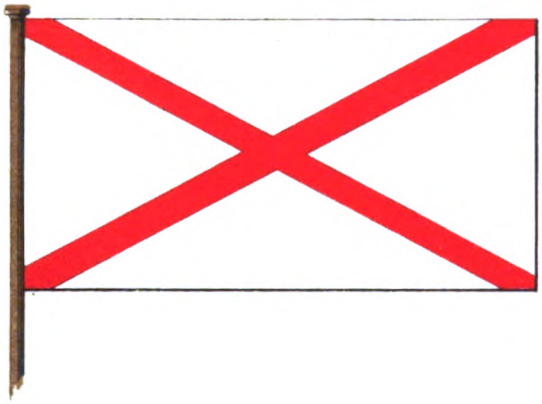

IV

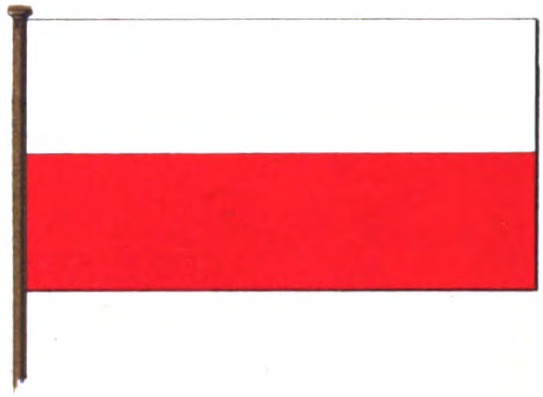

V

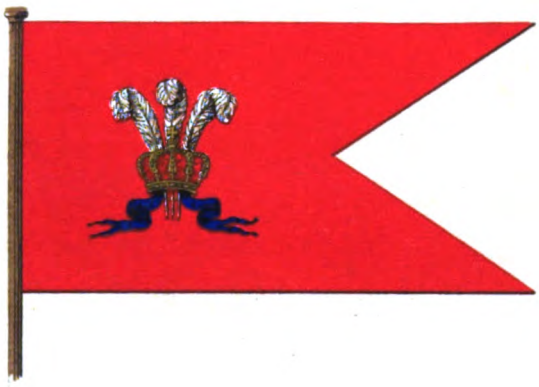

VI

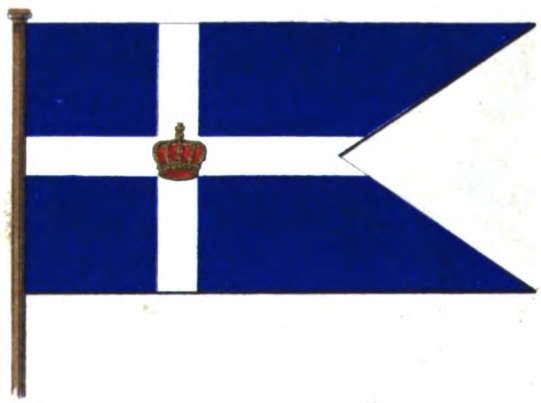

VII

VIII

Chromolith. Augustin Bry, à Par.

Digitized by Google

ANGLETERRE.

Les grandeurs de ces Pavillons ne sont pas déterminées; le rapport du guindant au battant est comme 5 : 9.

I. Pavillon du Commerce. — Ce pavillon est arboré à l'arrière de tous les bâtiments du commerce de la Grande-Bretagne.

II. Pavillon du Yacht Club royal. — *Royal Yacht Club.* Les bâtiments qui font partie de cette Société arborent en même temps le pavillon *bleu* de la flotte à l'arrière.

III. Pavillon de l'île de Jersey. — Ce pavillon, particulier à l'île de Jersey, est arboré à l'arrière de tous les bâtiments qui appartiennent à cette île.

IV. Pavillon des pilotes de Jersey. — Il sert à appeler les pilotes.

V. Pavillon du Yacht Club du prince de Galles. — *Princes of Wales Yacht Club;* les bâtiments qui font partie de cette Société portent en même temps le pavillon *rouge* de la flotte à l'arrière.

VI. Pavillon du Yacht Club royal de la Tamise. — *Royal Thames Yacht Club*; les bâtiments qui font partie de cette Société portent ce pavillon au grand mât.

VII. Pavillon du Yacht Club de Harwich. — *Harwich Yacht Club;* les bâtiments qui font partie de cette Société portent ce pavillon à l'arrière.

VIII. Pavillon du Yacht Club royal de la Tamise. — *Royal Thames Yacht Club*; les bâtiments qui font partie de cette Société portent ce pavillon à l'arrière, en même temps que le pavillon n° VI au grand mât.

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

ANGLETERRE.

I

II

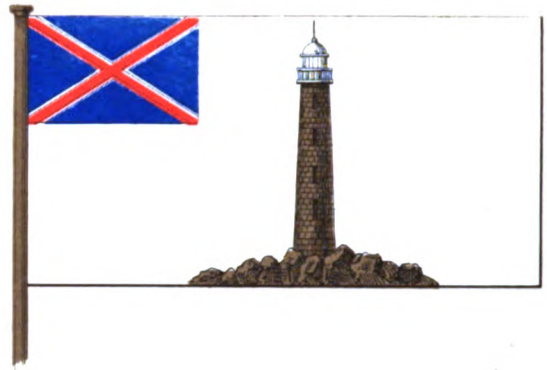

III

IV

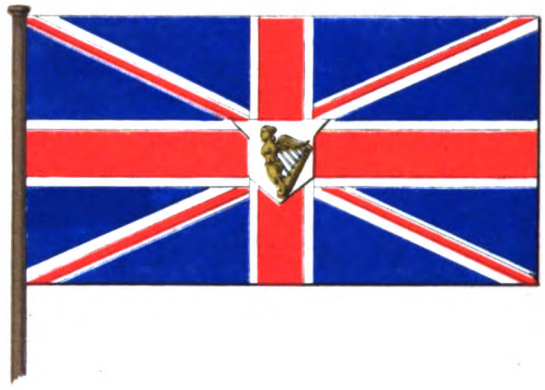

V

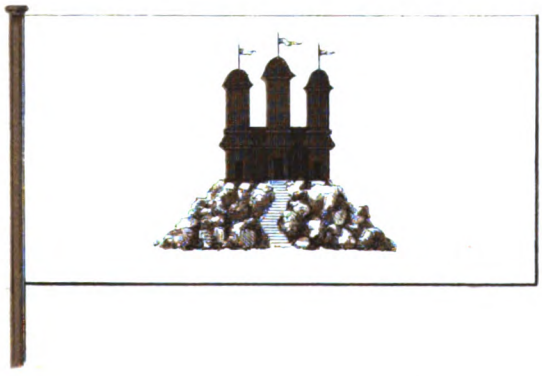

VI

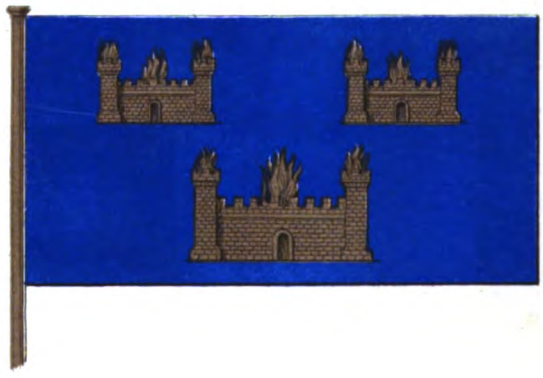

VII

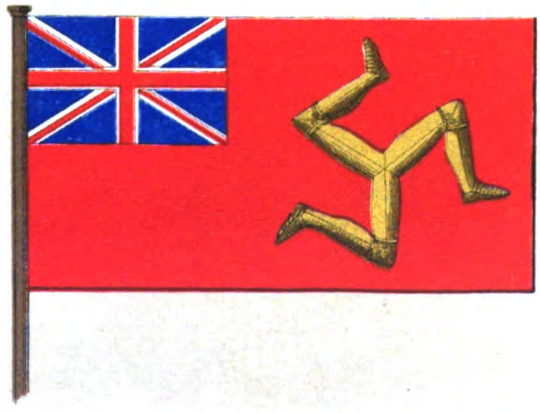

VIII

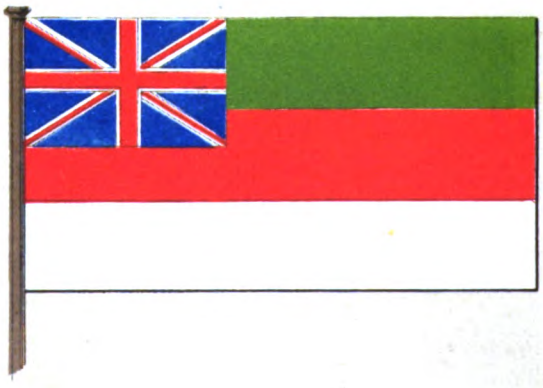

Chromolith. Auguste Bry, à Paris

Digitized by Google

ANGLETERRE.

Les grandeurs de ces Pavillons ne sont pas déterminées. Le rapport du guindant au battant est comme 5 : 9.

I. Pavillon des Cinq-Ports. — *Cinque ports.*

II. Pavillon de la Commission des Phares d'Écosse. — *Scotish Lighthouse board*; société chargée du service général des phares, balises et bouées des côtes d'Écosse.

III. Pavillon de l Irlande. — Pavillon particulier à l'Irlande.

IV. Pavillon du Lord lieutenant d'Irlande. — *Lord lieutenant of Ireland;* ce pavillon est particulier au Vice-Roi d'Irlande; il est salué de ... coups de canon.

V. Pavillon de la ville d'Edimbourg. — Ce pavillon est particulier à la ville d'Edimbourg.

VI. Pavillon de la ville de Dublin. — Ce pavillon est particulier à la ville de Dublin.

VII. Pavillon de l'île du Man. — Ce pavillon est particulier à l'île du Man.

VIII. Pavillon de l'île d'Héligoland. — Il y a également un pavillon aux mêmes couleurs, sans le yacht; et un pavillon rouge avec une mouette blanche au centre.

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

AUTRICHE.

I

II

III

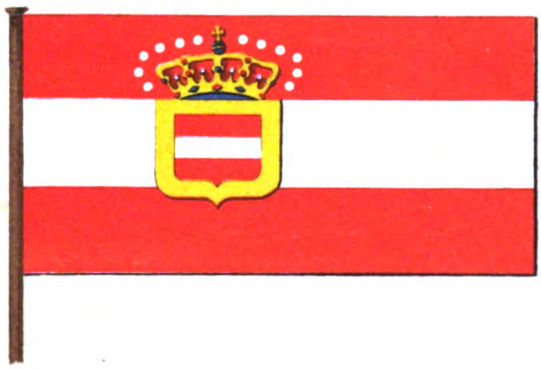

IV

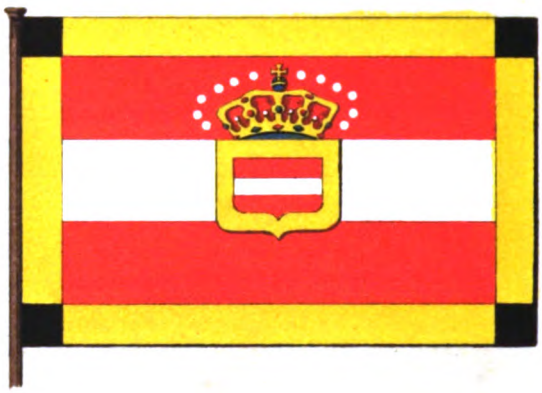

V

VI

VII

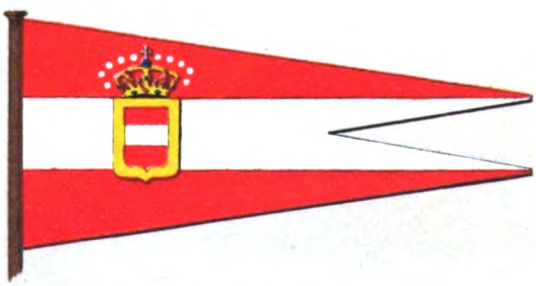

VIII

IX
X

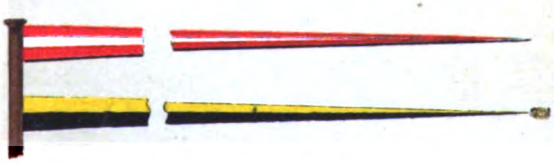

Chromolith. Auguste Bry, à Paris.

Digitized by Google

AUTRICHE.

Hissé au grand mât d'un bâtiment de guerre, il indique la présence de S. M. L'Empereur ou de S. M. L'Impératrice apostolique à bord.

Si Leurs Majestés arrivent dans une rade ou dans un port, aussitôt que le pavillon impérial est aperçu, tous les bâtiments présents hissent la grande enseigne et font une salve de 21 coups de canon (toute l'artillerie si l'arrivée a été annoncée); les hommes sont sur les vergues et poussent 15 cris de *hurrah*. Les hommes ne descendent que quand le navire qui porte Leurs Majestés est mouillé.

En rade, les bâtiments de guerre saluent successivement à mesure que le navire qui porte le pavillon impérial passe devant eux.

Si Leurs Majestés montent à bord d'un bâtiment de guerre, le pavillon impérial est arboré au grand mât au moment où le canot impérial accoste le bord; toute autre marque distinctive est amenée.

Au moment où Leurs Majestés quittent le bâtiment, on amène le pavillon impérial, et lorsque le canot impérial est hors de portée on fait un salut de 21 coups de canon. Les hommes sur les vergues poussent 15 cris de *hurrah*.

Lorsque Leurs Majestés se rendent à terre, tous les vaisseaux qui sont sur la rade font une salve de 21 coups de canon, *sans hurrah*, au moment où le canot impérial accoste la terre.

Lorsque Leurs Majestés montent dans un canot impérial, le pavillon impérial est arboré sur un mât au milieu du canot avec le pavillon national à l'avant et à l'arrière. On lui rend alors les saluts comme ci-dessus.

I. Pavillon Impérial. (Soie).
Guindant au battant comme 4.54 : 4.54.
Échelle 12 mill. p. 1 mètre.

Dans les canots ordinaires le pavillon impérial est placé à l'avant du canot, et il n'est pas salué.

Le pavillon impérial au mât de misaine indique la présence à bord de LL. AA. II. les Archiducs et Archiduchesses d'Autriche.

Lorsque Leurs Altesses arrivent en rade, et aussitôt que le pavillon impérial est aperçu, il est salué de 21 coups de canon par un seul des navires qui sont sur la rade. Les hommes sur les vergues poussent 13 *hurrahs*.

Si Leurs Altesses montent à bord d'un bâtiment de guerre, le pavillon impérial est hissé au mât de misaine au moment où le canot accoste. — Au moment où on l'amène il est salué de 21 coups de canon et 13 *hurrahs*.

Mêmes dispositions pour les canots de LL. AA. II. que pour Leurs Majestés.

Rouge, le mot *fortitudini* sur l'autre face; on le donne au marin qui a défendu vaillamment son bâtiment contre un ennemi, ou qui a prêté un secours efficace à un bâtiment de guerre. Il est personnel et il l'arbore au grand mât du bâtiment qu'il monte. — Il peut le porter sur l'avant de son canot. — Si le navire qui porte le pavillon d'honneur salue, on lui rend le salut coup pour coup à l'entrée et à la sortie des ports seulement.

II. Pavillon d'Honneur. (Soie).
Guindant au battant comme 2 : 3.
Échelle 17 mill. p. 1 mètre.
Pour les bâtim. de comm. seulem.

Blanc, les mots *merito navali* sur l'autre face; on le donne aux marins qui ont ouvert une nouvelle route commerciale, ou qui se sont signalés dans les sciences nautiques, et à ceux qui ont fait une action d'éclat. — Le marin qui a reçu les deux pavillons d'honneur peut les arborer ensemble au grand mât.

Tous les bâtiments de guerre autrichiens le hissent à l'arrière, depuis le lever jusqu'au coucher du soleil.

Sur le beaupré les jours de fête et les dimanches seulement dans les ports de l'empire d'Autriche, mais tous les jours dans les rades étrangères.

C'est aussi le pavillon que tous les bâtiments de commerce de l'empire d'Autriche arborent à l'arrière.

III. Pavillon Autrichien.
Guindant au battant comme 1 : 2.
Échelle 13 mill. p. 1 mètre.

On le hisse au grand mât pour les Ministres d'État, Feld-Maréchaux et Amiraux. — Salut, 19 coups de canon, 11 *hurrahs*.

Au grand mât pour les Ambassadeurs, Commandants militaires, Généraux, Gouverneurs et Patriarches. — Salut, 17 coups de canon, 9 *hurrahs*.

Au mât de misaine pour le Nonce, Envoyés extraordinaires et Ministres plénipotentiaires, Feld-Maréchaux Lieutenants, Présidents de Gouvernement, Archevêques. — Salut, 15 coups de canon, 7 *hurrahs*.

Au mât d'artimon pour les Majors généraux, Chargés d'affaires, Consuls généraux (première classe), Évêques. — Salut, 13 coups de canon, 7 *hurrahs*.

Il est arboré dans l'endroit le plus visible sur tous les bâtiments de guerre et de commerce de la marine autrichienne pour appeler un Pilote à l'entrée des ports ou des rades.

IV. Pavillon du Pilote.
Guindant au battant comme 2 : 3.
Échelle 15 mill. p. 1 mètre.

Hissé au grand mât, il indique la présence du Grand Amiral à bord. — Si le Grand Amiral monte à bord d'un bâtiment de guerre, on hisse son pavillon au grand mât, et il est salué de 19 coups de canon; les hommes sur les vergues poussent 12 cris de *hurrah*.

Le canot monte par le Grand Amiral porte le pavillon à l'avant. — On lui rend les honneurs sans salut lorsqu'il passe à petite distance d'un bâtiment de guerre.

V. Pavillon du Grand Amiral.
Guindant au battant
comme 2.70 : 2.70.
Échelle 16 mill. p. 1 mètre.

Hissé au grand mât pour un Amiral. — Il est salué de 17 coups de canon, 9 *hurrahs*. — Lorsqu'un Amiral monte à bord d'un bâtiment de guerre on rend les honneurs ci-dessus au pavillon au moment où l'amiral quitte le bâtiment.

Hissé au mât de misaine pour un Vice-Amiral. — Salué de 15 coups de canon, 7 *hurrahs*.

Hissé au mât d'artimon pour un Contre-Amiral. — Salué de 13 coups de canon, 5 *hurrahs*.

Canots — Les Officiers Généraux de tout grade portent le même pavillon à l'avant de leur canot. Ils se distinguent seulement par le nombre des étoiles placées à l'avant du canot.

VI. Pavillon de Commandant.
Guindant au batt. comme 1 : 1 + $\frac{1}{4}$.
Échelle 18 mill. p. 1 mètre.

Le Capitaine de vaisseau en mission extraordinaire porte le titre de Commodore, il arbore ce guidon au grand mât. — Salut, 11 coups de canon et 3 *hurrahs*.

Le Chef de Division d'un rang inférieur à celui de Capitaine de vaisseau porte la cornette au grand mât, mais flottant horizontalement.

VII. Guidon de Commandement.
Guindant au battant comme 1 : 2$\frac{1}{4}$.
Échelle 23 mill. p. 1 mètre.

VIII. Pavillon des Postes.

Ce pavillon est arboré au beaupré de tous les bâtiments du Lloyd autrichien.

La flamme hissée au grand mât est le signe distinctif de tous les bâtiments de guerre de l'Empire d'Autriche. — Les bâtiments armés par l'Etat peuvent cependant la porter s'ils sont commandés par un officier de la marine impériale.

IX. Flamme nationale.
Guindant au batt. comme 0.16 : 16.
Échelle 1 mill. p. 4 cent.

X. Flamme du Lloyd.
Guindant au batt. comme 0.16 : 16.
Échelle 1 mill. p. 4 cent.

Les bâtiments du Lloyd ont le privilége de porter cette flamme tant qu'ils ont la poste à bord, mais jamais sans avoir le pavillon n° VIII sur le beaupré.

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

BELGIQUE.

I

II

III

IV

V

VI

VII

VIII

IX

Chromolith. Aigre Bry à Paris

Digitized by Google

BELGIQUE.

I. Pavillon Royal.
Guindant au battant comme 2 : 3.
Échelle de 15 mill. p. 1 mètre.

On l'arbore au grand mât, mais surmonté d'un GUIDON ROYAL ENVERGUÉ et FLOTTANT, lorsque SA MAJESTÉ LE ROI DES BELGES est à bord d'un bâtiment de guerre ou d'un yacht. On le hisse en même temps à l'arrière et sur le beaupré.

Il est salué de 33 coups de canon par tous les bâtiments sur rade. Les hommes sont sur les vergues et dans les haubans.

Le canot que monte SA MAJESTÉ LE ROI porte le pavillon royal à l'avant, surmonté du guidon ou étendard royal, et le pavillon national à l'arrière.

On l'arbore à la tête du grand mât, mais surmonté d'une FLAMME ROYALE, lorsque S. M. LA REINE, le PRINCE D'ORANGE ou tout autre PRINCE de la famille royale sont à bord d'un bâtiment de guerre ou d'un yacht du ROI.

Il est salué de 21 coups de canon par tous les bâtiments; les hommes sont sur les vergues et dans les haubans.

Le canot que monte S. M. LA REINE, le PRINCE D'ORANGE ou tout autre PRINCE de la famille royale, porte le pavillon royal à l'avant, surmonté d'une flamme royale, et le pavillon national à l'arrière.

Le salut royal est fait par le vaisseau commandant et par tous les autres vaisseaux à l'entrée en rade, à la sortie de la rade, au moment où S. M. monte à bord d'un vaisseau et au moment où elle le quitte.

Guidon Royal.

C'est le guidon national, avec les armes royales au centre de la partie jaune.

On le hisse à la corne du bâtiment que monte S. M. LE ROI lorsque S. M. ne veut pas être saluée du canon.

Flamme Royale.

C'est la flamme nationale avec les armes royales au centre de la partie jaune.

On la hisse à la corne du bâtiment que monte S. M. LA REINE, etc., lorsque LL. MM. ne veulent pas être saluées par le canon; on leur rend alors les autres honneurs seulement.

II. Pavillon national.
Guindant au battant comme 2 : 3.
Échelle de 9 mill. p. 1 mètre.

Il est arboré tous les jours à la corne et sur le beaupré de tous les bâtiments de guerre du royaume de Belgique.

C'est également le seul pavillon que les bâtiments de commerce peuvent hisser à la corne.

Quelquefois on le hisse au grand mât pour S. M. LE ROI; il est salué alors de 21 coups de canon.

On le hisse au grand mât surmonté de la flamme nationale pour le MINISTRE DE LA MARINE. Il est salué de 19 coups de canon.

Également avec la flamme pour les autres MINISTRES et CHEFS de DÉPARTEMENT d'administration lorsqu'ils sont pourvus d'une commission; pas de salut dans ce cas.

Également avec la flamme pour les ambassadeurs ou ministres étrangers; pas de salut dans ce cas.

Les bâtiments du commerce le hissent au mât de misaine pour appeler un pilote à l'entrée des ports et des rades du royaume de Belgique.

III. Guidon de Commandement.
Guindant au battant comme 1 : 2.
Échelle de 15 mill. p. 1 mètre.

Les officiers commandant une division de plus de 2 bâtiments le hissent au grand mât sans la flamme.

Il est envergué si la division ne se compose que de 2 bâtiments.

IV. Pavillon de Pilote.
Guindant au battant comme 2 : 3.

Il est arboré au mât de misaine par les bâtiments de guerre belges pour appeler les pilotes à l'entrée des rades et des ports de la Belgique et à l'étranger.

Les navires du commerce ne s'en servent pas.

On emploie quelquefois aussi, pour appeler les pilotes, le pavillon national.

V. Flamme du Commerce.

Les navires du commerce hissent quelquefois, mais rarement, une flamme non fendue.

VI *bis*. Flamme nationale.
Guindant au battant comme 0,10 : 6.
Échelle de 1 mill. p. 2 cent.

On la hisse au grand mât de tous les bâtiments de guerre belges.

Les bâtiments de commerce commandés par un officier pourvu d'une commission du gouvernement et armés par des marins de l'État sont autorisés à la porter.

VII. Pavillon d'Ostende.

Ce pavillon est le signe distinctif des bâtiments appartenant au port d'Ostende; il est hissé à un mât, indépendamment du pavillon national, qui seul peut être hissé à la corne.

VIII. Pavillon des Pilotes d'Ostende.

Ce pavillon est arboré par les bateaux-pilotes d'Ostende, qui ont en outre le mot *Ostend* dans la voile.

IX ~~VIII~~. Pavillon des Pilotes d'Anvers.

Ce pavillon est arboré par les bateaux-pilotes d'Anvers, avec le mot *Antwerpen* dans la voile. Ces bateaux ont leur station à Flessingue; ils croisent devant l'embouchure de l'Escaut, et ils se rendent à tour de rôle dans la Manche, où ils sont échelonnés depuis l'île de Wight jusqu'à Douvres.

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

BELGIQUE.

I

II

III

IV

V

VI

VII

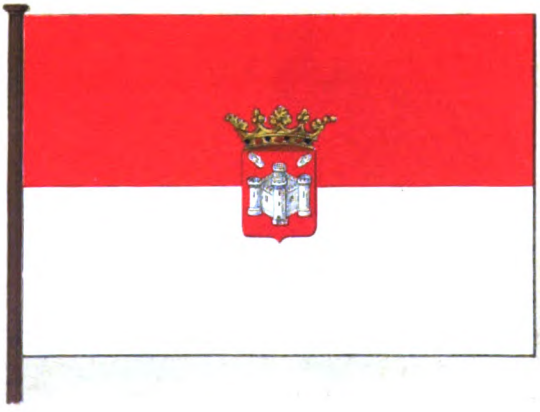

VIII

Digitized by Google

BELGIQUE.

I. Pavillon du Lieutenant-Amiral.
Guindant au battant comme 1 : 1,17.

Ce pavillon est arboré en tête de mât sur les yachts pour le Lieutenant-Amiral pourvu d'une commission, en outre des pavillons de poupe et de beaupré.

Il est salué de 17 coups de canon par le vaisseau-commandant, lorsque le Lieutenant-Amiral vient en rade, et lorsqu'il la quitte, par le vaisseau à bord duquel il est venu en mission.

II. Pavillon de Vice-Amiral.
Comme au n° I.

Ce pavillon est arboré en tête de mât sur les yachts pour les Vice-Amiraux et les Lieutenants Généraux pourvus d'une commission.

Il est salué de 15 coups de canon par le vaisseau commandant lorsque le Vice-Amiral ou le Lieutenant Général entre en rade, et, lorsqu'il la quitte, par le vaisseau à bord duquel il est venu en mission.

III. Pavillon de Contre Amiral.
Comme au n° I.

Ce pavillon est arboré en tête de mât sur les yachts pour les Contre-Amiraux et les Généraux-Majors pourvus d'une commission.

Il est salué de 13 coups de canon par le vaisseau commandant lorsque le Contre-Amiral ou le Général-Major entre en rade, et, lorsqu'il la quitte, par le vaisseau à bord duquel il est venu en mission.

IV. Pavillon de Commandant de division.
Comme au n° I.

Ce pavillon est arboré en tête de mât sur les yachts pour les commandants de division (*Commandeurs van den breeden wimpel*) pourvus d'une commission.

Il est salué de 11 coups de canon par le vaisseau-commandant.

Pour un capitaine de vaisseau ou un colonel pourvu d'une commission, les yachts arborent les pavillons de poupe et de beaupré et la flamme; le vaisseau-commandant salue de 9 coups de canon.

Tout officier général ou supérieur non pourvu d'une commission, embarqué sur un yacht de Sa Majesté, ne doit pas arborer de signe distinctif en tête de mât; il peut arborer les pavillons de poupe et de beaupré et la flamme, mais il hisse une flamme bleue à la corne lorsqu'ils est en vue de vaisseaux de guerre, pour empêcher de rendre les honneurs.

Tout officier d'un grade inférieur ou tout particulier auquel il est accordé de se servir d'un yacht de Sa Majesté peut arborer le pavillon de poupe et la flamme, mais pas le pavillon de beaupré; c'est à ce signe que les vaisseaux reconnaissent qu'ils ne doivent ni saluer, ni rendre d'honneurs.

V. Pavillon du Yacht-Club d'Ostende.

Ce pavillon est arboré par tous les bâtiments qui font partie de la société du Yacht-Club de la ville d'Ostende.

VI. Pavillon du Yacht-Club d'Anvers.

Ce pavillon est arboré par tous les bâtiments qui font partie de la société du Yacht-Club d'Anvers.

Ces mêmes bâtiments portent au grand mât un guidon *vert* à *croix blanche* avec la couronne *jaune* au centre de la croix.

VII. Pavillon de la ville d'Anvers.

VIII. Pavillon de la ville d'Anvers.

Ces 2 pavillons sont également particuliers à la ville d'Anvers; les armateurs se servent de l'un ou de l'autre, d'après leurs convenances.

Ils sont hissés sur l'un des mâts du navire, indépendamment du pavillon national qui peut seul être porté à la corne.

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

BRÉSIL.

I

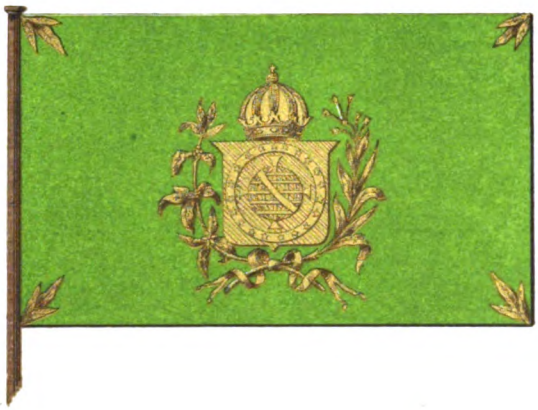

II

III

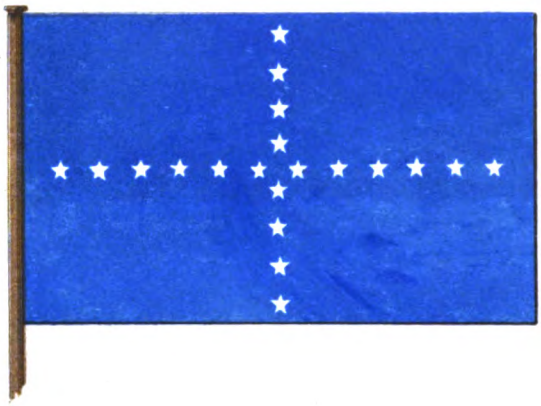

IV

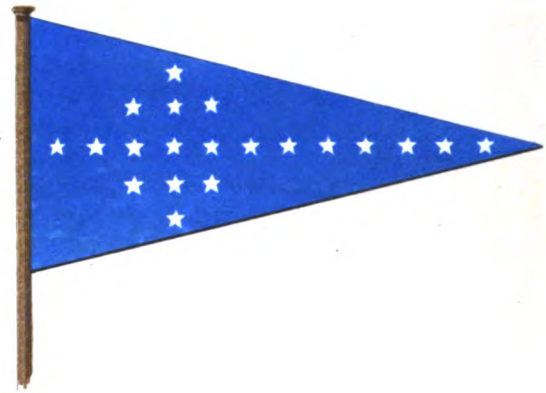

V

VI

VII

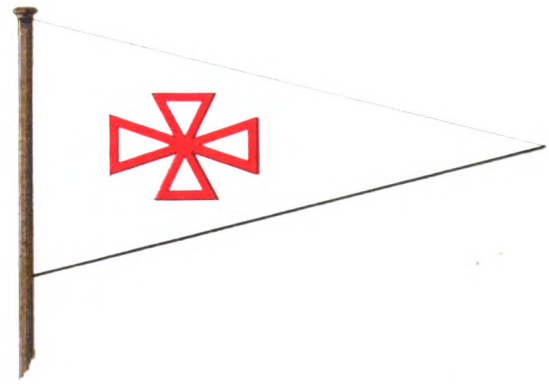

VIII

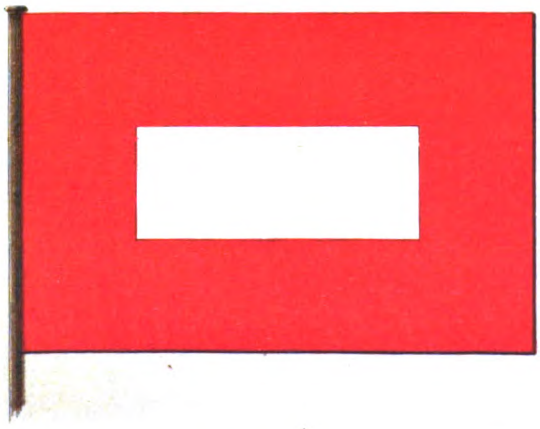

IX

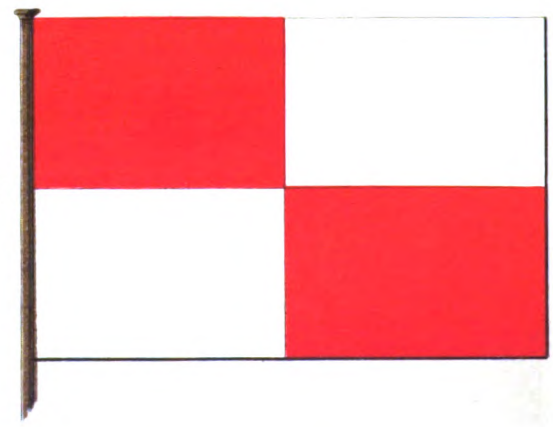

Chromolith. Auguste Bry, à Paris.

Digitized by Google

BRÉSIL.

I. Étendard Impérial.
Guindant au battant comme 4 : 7.
Échelle de 13 mill. p. 1 mètre.

On hisse ce pavillon au grand mât des bâtiments de guerre lorsque S. M. l'Empereur du Brésil est à bord.
Il est salué de 21 coups de canon.
On l'arbore également sur le canot qui porte S. M. l'Empereur.

II. Pavillon National.
Guindant au battant comme 4 : 7.
Échelle de 10 mill. p. 1 mètre.

Les bâtiments brésiliens de guerre le hissent tous les jours à la corne. — C'est le pavillon arboré également par les ports, les villes et par les représentants de l'Empire à l'étranger.
C'est également le pavillon des bâtiments brésiliens du commerce.

III. Pavillon de Commandement.
Guindant au battant comme 4 : 7.
Échelle de 16 mill. p. 1 mètre.

L'Amiral l'arbore au grand mât.
Il est salué de ... coups de canon.
Le Vice-Amiral l'arbore au mât de misaine.
Il est salué de ... coups de canon.
Le Chef d'escadre (Contre-Amiral) l'arbore au mât d'artimon.
Il est salué de ... coups de canon.

Pavillon de Beaupré.

Ce pavillon sert également de jack ou pavillon de beaupré, on l'arbore tous les jours en même temps que le pavillon de poupe.

IV. Triangle de Commandement.
Guindant au battant comme 2 : 5.
Échelle de 22 mill. p. 1 mètre.

C'est le signe distinctif du chef de division, qui l'arbore au grand mât.
Il est salué de ... coups de canon.

V. Flamme de Guerre.

Elle est le signe distinctif des bâtiments de la marine Impériale; on la hisse au grand mât quand il n'y a pas de marque distinctive arborée.

VI. Pavillon de Pilote.

Ce pavillon sert à appeler les pilotes à l'entrée des ports et des rades de l'Empire du Brésil.
(Communiqué par le commandant de la station navale.)

VII. Triangle de Messe.

On hisse ce triangle à bord des bâtiments de guerre pendant la célébration du saint sacrifice de la messe.

VIII. Pavillon de Pilote.

Ce pavillon, hissé au mât de misaine, sert à appeler les pilotes à l'entrée des ports du littoral de l'Empire brésilien.

IX. Pavillon de Pilote.

Ce pavillon sert pour indiquer la présence à bord du pilote pratique de la barre ou du port.

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

BRÉSIL.

I

II 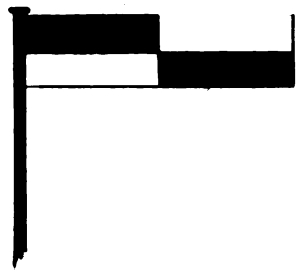

III

IV 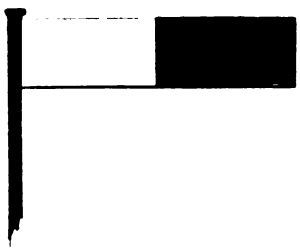

V 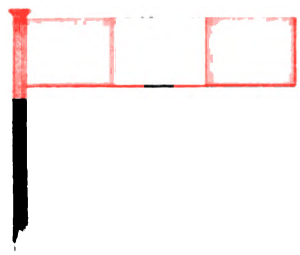

VI 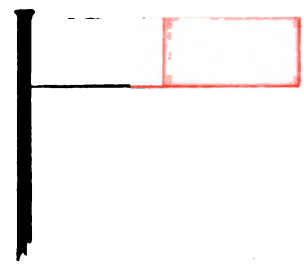

VII

VIII 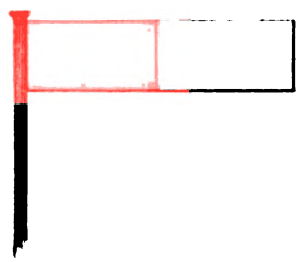

IX 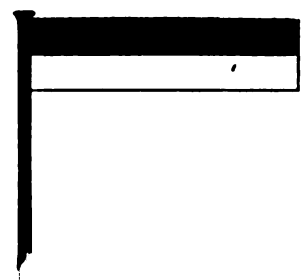

X 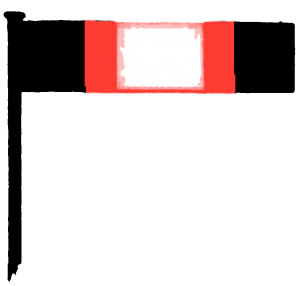

XI 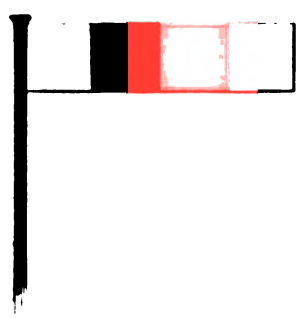

XII 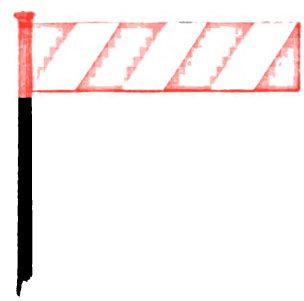

XIII 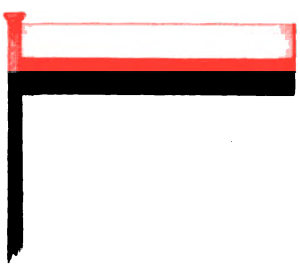

XIV

XV

Chromolith. Auguste Bry, à Paris

Digitized by Google

BRÉSIL.

Ces longues flammes carrées, que l'on nomme *Galhardetes*, sont arborées, indépendamment du pavillon national, par les navires du commerce brésiliens, afin de faire connaître la province de l'empire à laquelle ils appartiennent.

Elles ont ordinairement 80 centimètres de Guindant sur 5 mètres de battant, ou Guindant au battant comme 1 : 6.

L'échelle du tableau est de 1 millimètre pour 10 centimètres.

I. Pavillon arboré par les navires appartenant à la province de **Rio Grande do Sul**.

II. — — — — — de **Rio de Janeiro**.

III. — — — — — de **Sergipe**.

IV. — — — — — de **Parahiba do Norte**.

V. — — — — — de **Piauhy**.

VI. — — — — — de **Santa Catharina**.

VII. — — — — — de **Spiritu Santo**.

VIII. — — — — — d'**Alagoas**.

IX. — — — — — de **Rio Grande do Norte**.

X. — — — — — de **Maranhaõ**.

XI. — — — — — de **San Paulo**.

XII. — — — — — de **Bahia**.

XIII. — — — — — de **Pernambuco** (Fernambouc).

XIV. — — — — — de **Céará**.

XV. — — — — — de **Pará**.

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

BUENOS-AYRES.

I

II

III

IV

V

VI

VII

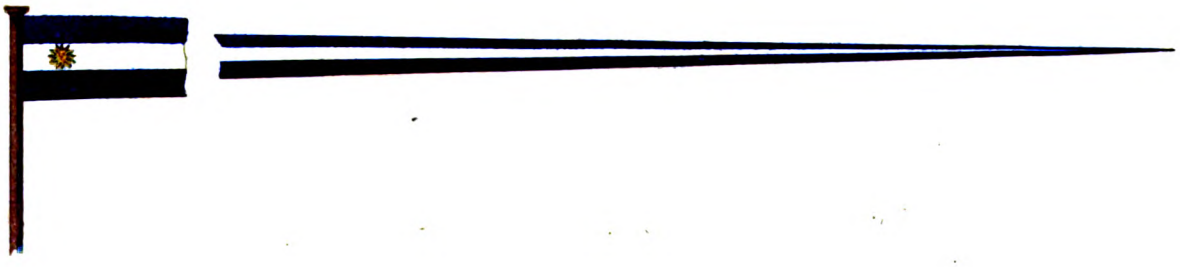

Chromolith. Auguste Bry, a Paris

Digitized by Google

BUENOS-AYRES.

I. Pavillon de Guerre (*).
Guindant au battant comme 3 : 5.
(Décret de 1814.)

Soleil couleur d'or; ce pavillon est arboré à l'arrière de tous les bâtiments de guerre de la province de Buenos-Ayres. Il est également hissé sur les forts et porté par l'armée de terre. Les bâtiments qui ont un caractère officiel ont le droit de l'arborer à l'arrière.

II. Pavillon Marchand.

Ce pavillon est arboré à l'arrière de tous les bâtiments de commerce de la province de Buenos-Ayres.

III. Pavillon de Commandement.
(Carré.)

Lorsque S. E. le Gouverneur et Capitaine général de la province est à bord d'un bâtiment de guerre, on arbore le pavillon carré au grand mât.

Il est salué de 21 coups de canon.

Tout autre insigne de commandement est amené sur rade et remplacé par la flamme.

Le Brigadiere général, dont le grade équivaut à celui de Capitaine général, arbore le pavillon carré au mât de misaine sur un brick, et au mât d'artimon sur un trois-mâts.

Il est salué de 17 coups de canon.

IV. Guidon de Commandement.

Le Coronel-major (Contre-Amiral), pourvu d'un commandement, arbore le guidon national au grand mât.

Il est salué de 15 coups de canon.

Le Coronel (Capitaine de vaisseau), pourvu d'un commandement, arbore le guidon national au grand mât.

Il est salué de 13 coups de canon.

V. Triangle de Commandement.

Le Teniente-Coronel (Capitaine de frégate), pourvu d'un commandement, arbore le triangle au grand mât.

Il est salué de 11 coups de canon.

Le Sarjento-major (Capitaine de corvette), pourvu d'un commandement, arbore le triangle national au grand mât.

Il est salué de 9 coups de canon.

Le Capitan-abajo (Lieutenant de vaisseau), est salué de 7 coups de canon.

VI. Pavillon de Pilote.

Employé par la Société des Semainiers depuis sa fondation; on l'arbore au mât de misaine pour appeler un pilote à l'entrée des ports et des rades de la province de Buenos-Ayres.

VII. Flamme Nationale.

Soleil rouge; les bâtiments de guerre de la province de Buenos-Ayres la hissent au grand mât lorsqu'il n'y a pas de marque distinctive de commandement arborée.

Les bâtiments de commerce qui ont un caractère officiel ont aussi le droit de porter la flamme.

(*) Le pavillon de Buenos-Ayres est en même temps celui de la Confédération Argentine.

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

CHILI.

I

II

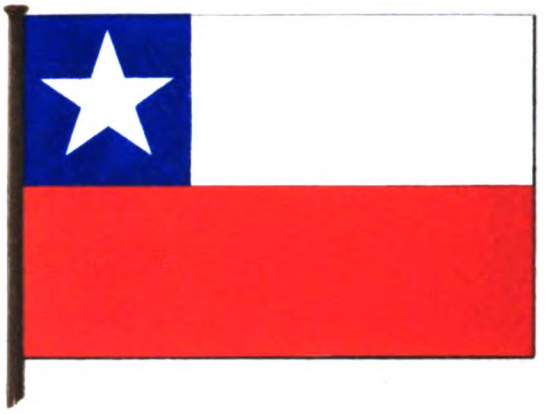

III

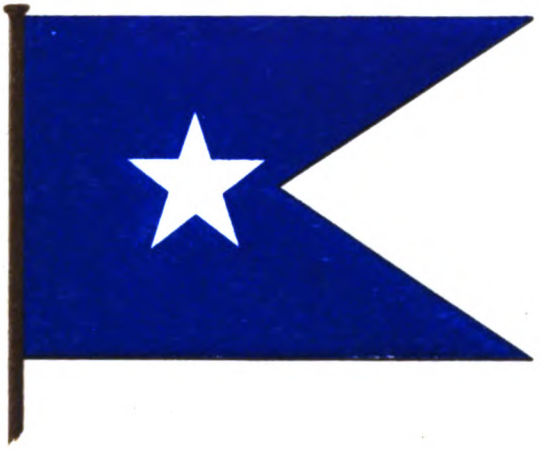

IV

PÉROU.

V

VI

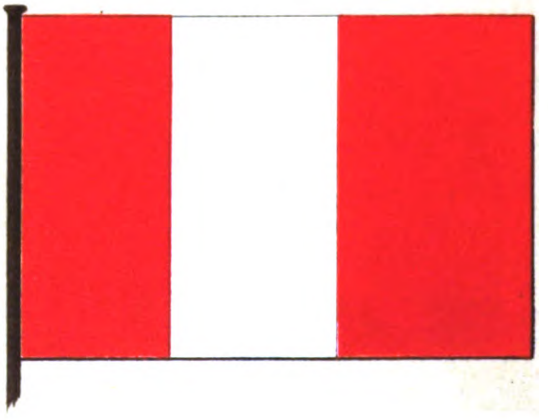

VII

VIII

Chromolith. Auguste Bry, à Paris.

Digitized by Google

CHILI.

I. **Pavillon de l'État.** Guindant au battant comme 2 : 3.	Pas de renseignements.
II. **Pavillon National.** Guindant au battant comme 2 : 3.	Ce pavillon est hissé tous les jours à l'arrière des bâtiments de guerre, sur les places fortes, les forts, etc. C'est aussi le pavillon des bâtiments marchands.
III. **Cornette.** Guindant au battant comme 2 : 3.	Pas de renseignements.
IV. **Pavillon de commandement et de beaupré.** Guindant au battant comme 6 : 7.	Pas de renseignements. Ce pavillon sert également de pavillon de beaupré, on le hisse tous les jours en même temps que le pavillon de poupe.
VIII. **Flamme de Guerre.**	On la hisse à la tête du grand mât à bord des bâtiments de guerre.

PÉROU.

V. **Pavillon de Guerre.**	Ce pavillon est arboré à l'arrière de tous les bâtiments de guerre de la République du Pérou.
Pavillon de commandement.	Le même pavillon, avec des dimensions réduites, est arboré en signe de commandement.
VI. **Pavillon marchand.**	Ce pavillon est hissé à l'arrière des bâtiments du commerce de la République du Pérou.
VII. **Flamme de Guerre.**	Les bâtiments de guerre de la République du Pérou arborent cette flamme au grand mât.

Les proportions et les dimensions du pavillon du Pérou sont celles du pavillon français.

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

CHINE.

I

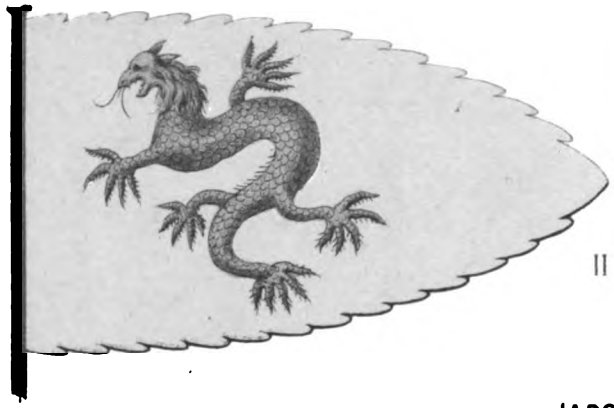

II

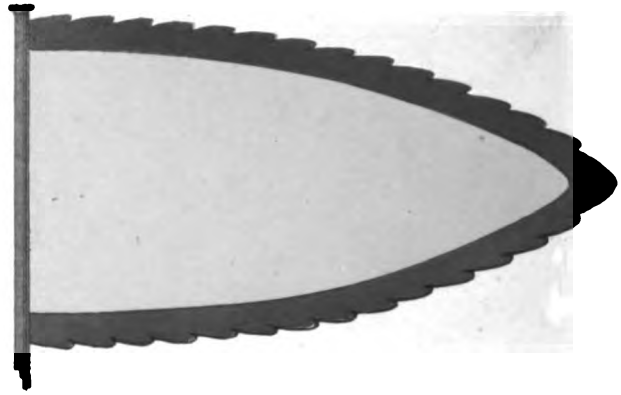

JAPON.

III

IV

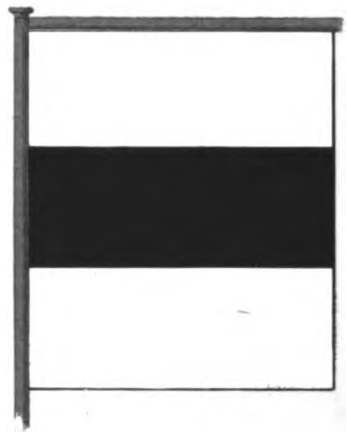

COCHINCHINE.

CORÉE

Digitized by Google

CHINE.

I. **Pavillon impérial.** — L'empereur de la Chine a seul le droit de porter cinq griffes au dragon.

II. **Bannières chinoises.** — Il y a huit bannières impériales de la grande dynastie des Tsing.

4 de droite qui sont :	bleue à bordure rouge,	4 de gauche qui sont :	bleue,
	rouge à bordure blanche,		blanche à bordure rouge,
	rouge,		blanche,
	jaune.		jaune à bordure rouge.

Les pavillons portés par les jonques sont, au reste, tout à fait arbitraires; quelquefois il y a un chiffre au milieu.

JAPON.

III. **Pavillon impérial.** — Il est envergué à la gaîne et au battant supérieur; il porte le sceau impérial au centre. Chaque prince ou gouverneur de province porte également son sceau au centre du pavillon.

IV. **Pavillon japonais.** — Envergué à la gaîne et au battant supérieur; arboré sur un mât à l'arrière d'une jonque ou d'un canot, il indique la présence à bord d'un haut fonctionnaire.

Si le fonctionnaire est d'un grade inférieur, le pavillon est placé sur l'avant, mais en forme de guidon.

COCHINCHINE.

Il est le plus souvent jaune, avec un bord noir dentelé à la partie intérieure.

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

DANEMARCK.

I

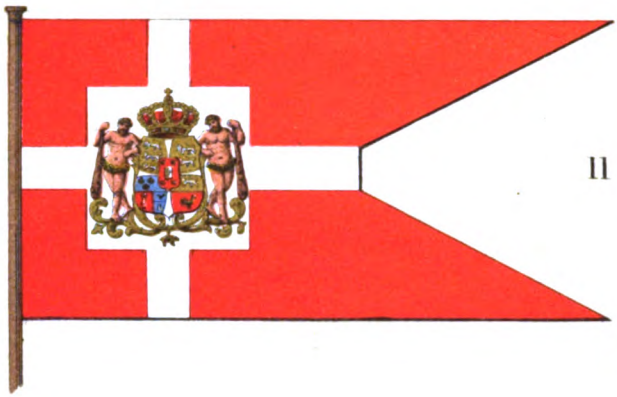

II

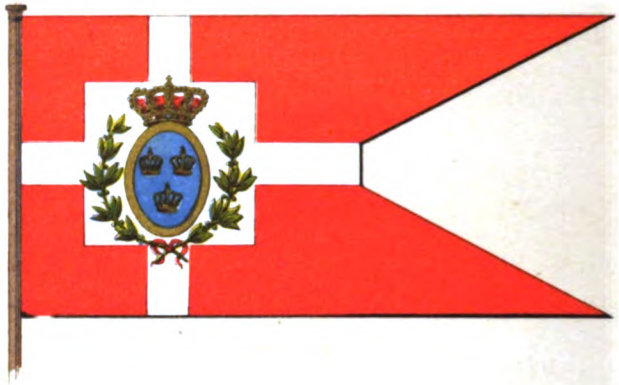

III

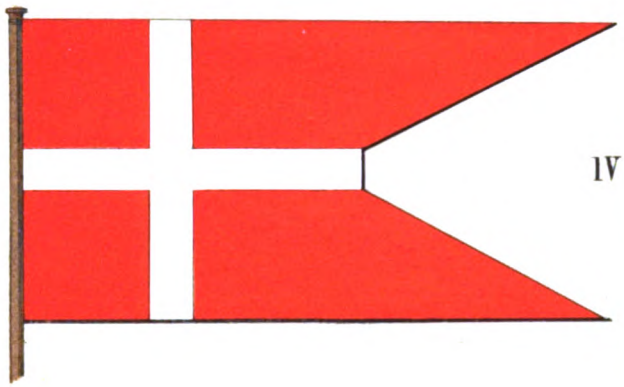

IV

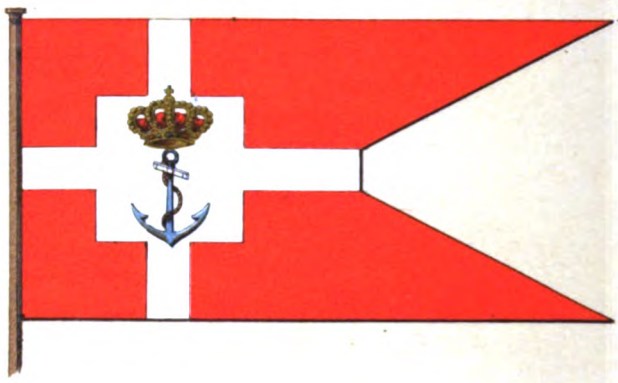

V

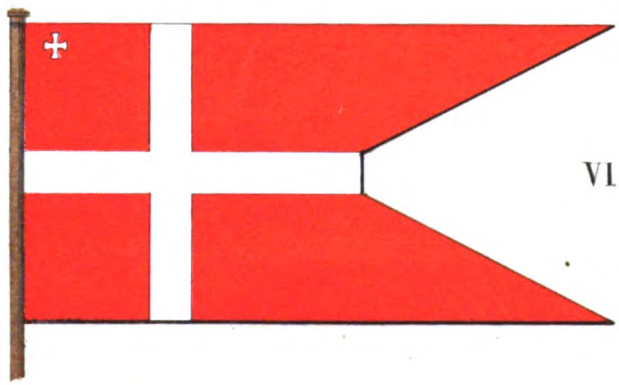

VI

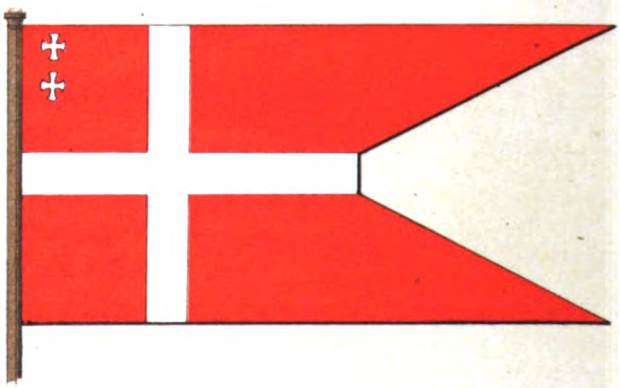

VII

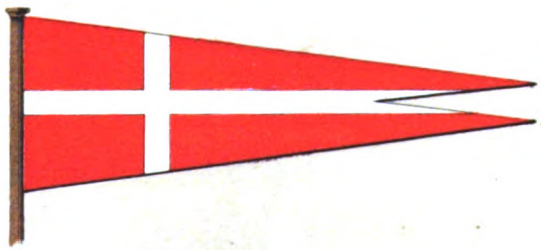

VIII

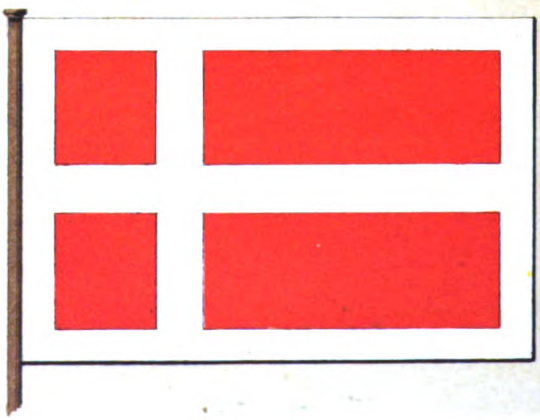

IX

Chromolith. Auguste Bry, a Paris.

Digitized by Google

DANEMARK.

I. Pavillon royal.
Guindant au battant comme 7 : 11 ½
Échelle de 15 mill. p. 1 mètre.

Pas de renseignements.

II. Pavillon de l'Amiral général.
Guindant au battant comme 7 : 11 ½
Échelle de 15 mill. p. 1 mètre.

Pas de renseignements.

III. Pavillon de Guerre.
Guindant au battant comme 7 : 11 ½
Échelle de 7 mill. p. 1 mètre.

(*Dannebrog*). Il est hissé à l'arrière des bâtiments de guerre du royaume de Danemark, tous les jours, depuis le lever jusqu'au coucher du soleil.

Pavillon de Beaupré.
Échelle de 30 mill. p. 1 mètre.

On l'arbore également tous les jours sur le beaupré des bâtiments de guerre, en même temps que le pavillon national à l'arrière.

Pavillon de Commandement.
Échelle de 18 mill. p. 1 mètre.

Le Vice-Amiral l'arbore au mât de misaine; il est salué de ... coups de canon.
Le Contre-Amiral l'arbore au mât d'artimon; il est salué de ... coups de canon.

IV. Pavillon du Ministre de la Marine.
Guindant au battant comme 7 : 11 ½
Échelle de 30 mill. p. 1 mètre.

Pavillon d'Embarcation. Le Ministre de la marine porte ce pavillon sur l'avant de son canot, en même temps que le pavillon national à l'arrière.

V. Pavillon de Vice-Amiral.
Guindant au battant comme 7 : 11 ½
Échelle de 30 mill. p. 1 mètre.

Pavillon d'Embarcation. Le Vice-Amiral l'arbore sur l'avant de son canot, avec le pavillon national à l'arrière.

VI. Pavillon de Contre-Amiral.
Guindant au battant comme 7 : 11 ½
Échelle de 30 mill. p. 1 mètre.

Pavillon d'Embarcation. Le Contre-Amiral l'arbore sur l'avant de son canot, avec le pavillon national à l'arrière.

VII. Guidon de Commandement.
Guindant au battant comme 1 : 3
Échelle de 16 mill. p. 1 mètre.

Ce guidon est arboré par un commandant (capitaine de vaisseau) pourvu d'une commission de chef de division navale; il est salué de ... coups de canon.

VIII. Pavillon de Pilote.
Guindant au battant comme 2 : 3

Ce pavillon, hissé à l'endroit le plus apparent, sert pour appeler un pilote à l'entrée des ports et des rades.
Les pilotes ont une *lèze rouge* dans la voile; mais, lorsqu'ils n'ont pas cette marque de reconnaissance, ils arborent le pavillon VIII, à l'exception cependant de ceux de Blankenesse, Ovelgone et Neumülhen, qui ont un pavillon *bleu*.

IX. Flamme de Guerre.
Fendue au ⅓ de sa longueur; la croix au ⅛ de la longueur de la flamme.

La flamme nationale est le signe distinctif des bâtiments de l'État; elle est arborée au grand mât quand il n'y a pas de signe de commandement.
Cependant beaucoup de bâtiments de commerce la portent; ils y sont autorisés, parce que le pavillon en pointe fait toujours facilement reconnaître les navires de guerre des bâtiments de commerce.

* Dans tous les pavillons de cette planche la bande blanche a 1/7 du guindant; les deux carrés les plus rapprochés de la ralingue ont 3/7 du guindant pour côté; les quadrilatères extérieurs ont, en longueur, les 5/4 de leur hauteur; les pointes qui terminent le pavillon ont une fois et demie la longueur des quadrilatères extérieurs

Digitized by Google

Digitized by Google

Page 16.

Renseignements communiqués après l'impression de la légende de l'album.

I. Pavillon Royal.

En soie; le pavillon royal est arboré au grand mât des bâtiments de guerre lorsque S. M. le Roi est à bord. Il est salué de 27 coups de canon par tous les bâtiments de guerre présents sur les lieux.

A défaut du pavillon royal, on hisse le pavillon de guerre n° 3 à la tête du grand mât avec la flamme nationale n° 9 par-dessus.

Le canot monté par S. M. le Roi arbore le pavillon royal à l'avant; il est salué également de 27 coups de canon.

Le pavillon royal est arboré au grand mât des bâtiments de guerre et sur l'avant du canot pour S. M. la Reine et la Reine-mère; il est salué de 27 coups de canon par tous les bâtiments présents sur les lieux.

On l'arbore également au grand mât pour les Princes et les Princesses de la famille royale; il est salué de 21 coups de canon par une escadre et de 27 coups de canon par un bâtiment isolé.

On l'arbore également au grand mât pour les autres Princes et Princesses; il est salué de 15 coups de canon par une escadre et de 21 coups de canon par un bâtiment isolé.

II. Pavillon de l'Amiral général.

Cette charge est supprimée, et le pavillon n'existe plus.

III. Pavillon de Commandement.

L'Amiral l'arbore au grand mât; il est salué de 15 coups de canon.
Le Vice-Amiral au mât de misaine; 13 —
Le Contre-Amiral au mât d'artimon; 11 —
Les saluts sont faits par les deux bâtiments qui sont aux deux extrémités de l'escadre.

Avec des dimensions plus petites, l'Amiral arbore ce pavillon sur l'avant du canot qui le porte; l'amiral est salué de 10 coups de canon lorsqu'il monte à bord d'un bâtiment de guerre.

IV. Pavillon du Ministre de la Marine.

Pavillon d'embarcation; il est salué de 15 coups de canon lorsque S. E. le Ministre de la marine monte à bord d'un bâtiment de guerre.

V. Pavillon de Vice-Amiral.

Pavillon d'embarcation; il est salué de 9 coups de canon lorsque le Vice-Amiral monte à bord d'un bâtiment de guerre.

VI. Pavillon de Contre-Amiral.

Pavillon d'embarcation; il est salué de 7 coups de canon lorsque le Contre-Amiral monte à bord d'un bâtiment de guerre.

VII. Guidon de Commandement.

Le Commandant d'une division navale l'arbore au grand mât; il est salué de 9 coups de canon.

Il peut l'arborer sur l'avant de son canot avec le pavillon national à l'arrière.

IX. Flamme de Guerre.

Les bâtiments de commerce ne peuvent pas la porter, cependant les bâtiments qui passent la ligne sont autorisés à l'arborer, mais ils le font rarement.

Elle est arborée également sur l'avant des embarcations de guerre lorsqu'il n'y a pas de marques distinctives de commandement.

Page 17.

IV. Pavillon de l'Inspection, etc.

Ce pavillon n'est arboré que sur les bâtiments à bord desquels il y a un officier chargé de l'inspection des phares, balises, etc.

V. Pavillon de la Compagnie du Groenland.

Ces bâtiments portent également en tête de mât un guidon semblable au n° VII de la planche 16, avec les lettres K, G, H, dans la bande blanche horizontale.

VI. Pavillon du Capitaine du port.

Le capitaine du port sur la rade de Copenhague arbore ce pavillon sur le canot qu'il monte.

VII. Triangle de la douane.

Lisez : K. G. L. Toldkrydser.

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

DANEMARCK.

I

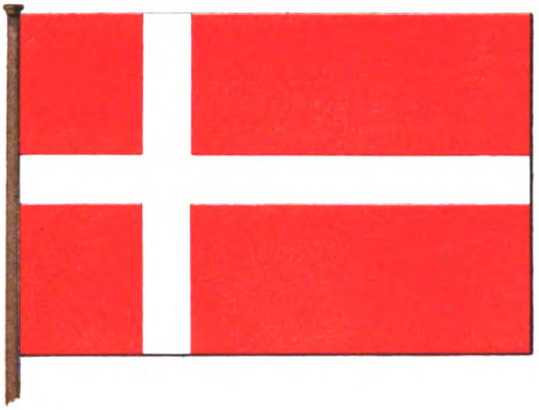

II

III

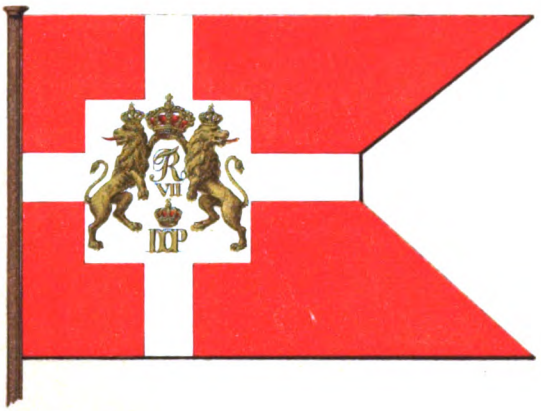

IV

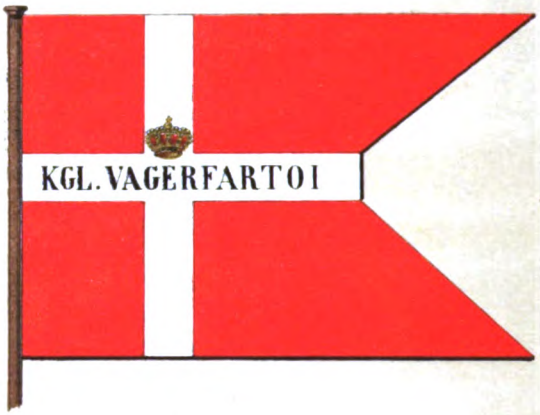

V

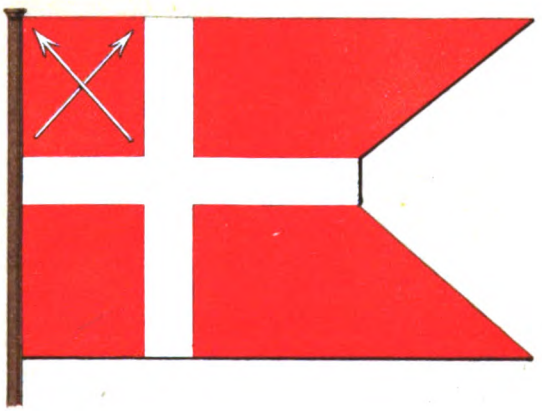

VI

VII

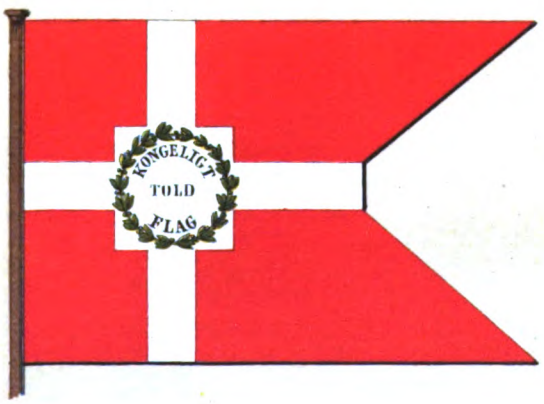

VIII

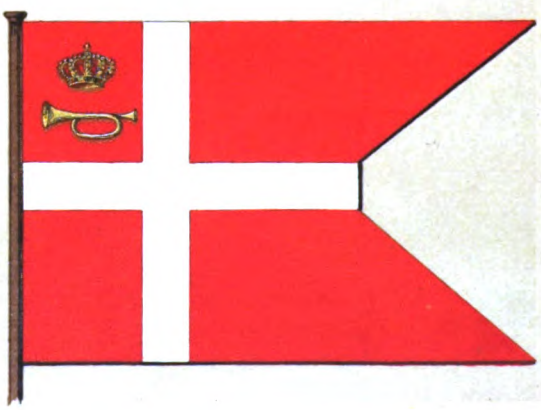

Chromolith. Auguste Bry, a Paris.

Digitized by Google

DANEMARK.

I. Pavillon du Commerce.
Guindant au battant comme 2 : 3

Ce pavillon est arboré sur tous les bâtiments de commerce du royaume de Danemark qui ne sont pas autorisés à porter un des pavillons ci-dessous.

II. Pavillon du Commerce.
Guindant au battant
comme 7 : 11 ½

Les bâtiments du commerce qui vont passer la ligne sans aller aux Indes orientales portent ce pavillon à la corne. — Les bâtiments du commerce qui naviguent dans la Méditerranée peuvent également l'arborer à l'arrière.

III. Pavillon de la Compagnie des Indes orientales.
Guindant au battant
comme 7 : 11 ½

Ce pavillon est octroyé à la Compagnie des Indes orientales; tous les bâtiments qui naviguent pour cette Compagnie le hissent à la corne.

Les lettres D O P sont souvent remplacées par P O N.

On a l'intention de le changer contre un pavillon de guerre ayant une étoile blanche dans le carré supérieur.

IV. Pavillon de l'inspection des Phares et Balises.
Guindant au battant
comme 7 : 11 ½

Ce pavillon est arboré à bord de tous les bâtiments stationnaires. Les mots KCL VAGER-FARTOI signifient vaisseau de garde. En outre, chaque feu flottant du royaume de Danemark porte ce pavillon avec le nom du feu écrit dans la partie blanche.

V. Pavillon de la Compagnie du Groenland.
Guindant au battant
comme 7 : 11 ½

Il y a quelquefois les lettres K C H dans la bande blanche horizontale. Ce pavillon a été octroyé à la Compagnie de l'île du Groenland et des îles Feroë. Tous les bâtiments qui naviguent pour cette compagnie peuvent l'arborer à la corne.

VII. Pavillon du Capitaine du port.
Guindant au battant
comme 7 : 11 ½

VII. Pavillon de la Douane royale,
Guindant au battant
comme 7 : 11 ½

Ce pavillon est hissé à l'arrière de tous les bâtiments appartenant à l'administration des douanes.

Triangle de la Douane royale.
Guindant au battant comme 1 : 3

Les bâtiments de la douane hissent en même temps en tête de mât un triangle rouge à croix blanche, avec les mots KCL TOLDKRY STER dans la bande blanche horizontale.

VIII. Pavillon de la Poste royale.
Guindant au battant
comme 7 : 11 ½

Ce pavillon est hissé à l'arrière de tous les bâtiments chargés du transport des dépêches.

IX. Pavillon de Quarantaine.

Le pavillon de quarantaine *est* carré et de couleur *verte*.

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

ESPAGNE.

I

II

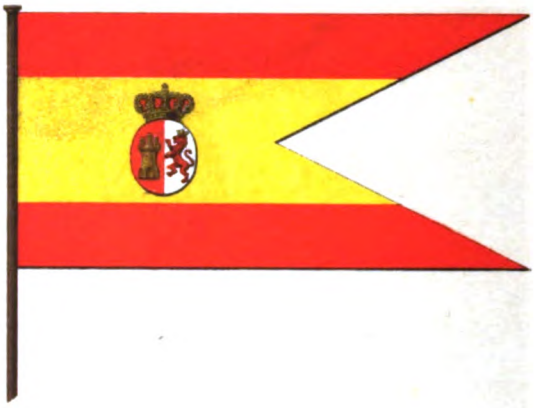

III

IV

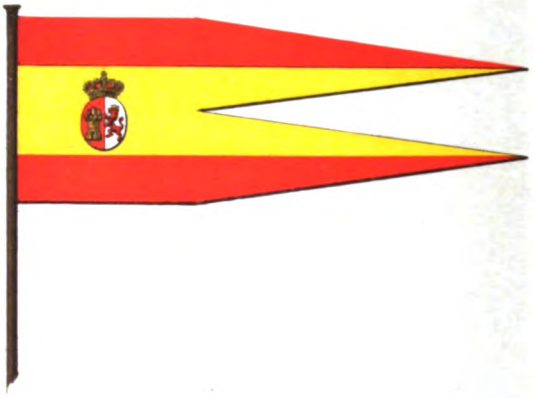

V

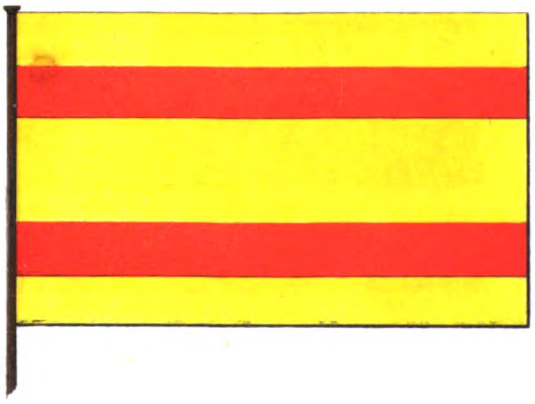

VI

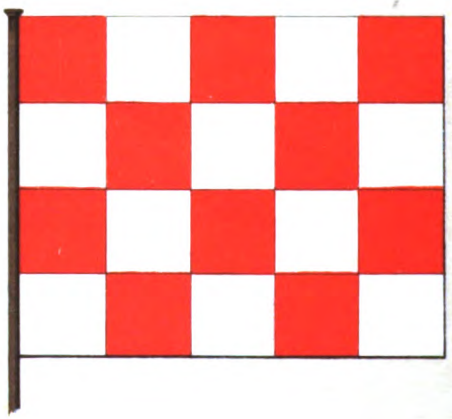

VII

VIII

IX

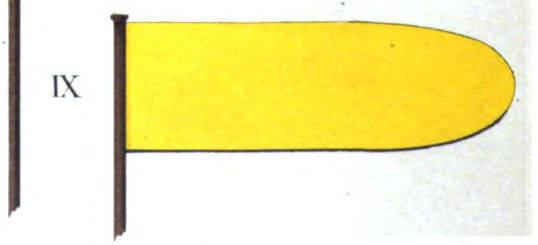

Chromolith. Auguste Bry, Paris

Digitized by Google

ESPAGNE.

I. Pavillon de S. M. la Reine.
Carré.
Échelle de 15 mill. p. 1 mètre.

Ce pavillon est arboré à la tête du grand mât, lorsque S. M. LA REINE se trouve à bord d'un bâtiment de guerre.
On l'arbore également sur le canot dans lequel se trouve S. M. LA REINE.

II. Guidon de Commandement.
Guindant au battant comme 11 : 18
Échelle 17 mill. p. 1 mètre.

Cornetta. Ce guidon est arboré au grand mât des bâtiments de guerre par un lieutenant général (Vice-Amiral) commandant une escadre et un département maritime en même temps; il est salué de ... coups de canon.

III. Pavillon de Guerre.
Guindant au battant comme 11 : 18
Échelle de 6 mill. p. 1 mètre.

Ce pavillon est arboré tous les jours à la corne des bâtiments espagnols de guerre. On le hisse également sur le beaupré les jours de fête et les dimanches, en même temps que le pavillon de poupe.

IV. Guidon en queue de coq.
Guindant au battant comme 1 : 3
Échelle 12 mill. p. 1 mètre.

Ce guidon, nommé *Queue de coq*, est arboré au grand mât des bâtiments de guerre par un capitaine de vaisseau commandant en chef, et par les *brigadiers* de l'armée.

V. Pavillon marchand.
Guindant au battant comme 11 : 18

Ce pavillon est hissé à l'arrière de tous les bâtiments espagnols du commerce.

VI. Pavillon de Pilote.
Guindant au battant comme 6 : 7.

Tous les bâtiments espagnols de guerre ou du commerce le hissent au mât de misaine pour appeler un pilote.
Le pavillon national, hissé au mât de misaine, sert également pour appeler un pilote à bord des navires marchands.

VII. Pavillon de Commandement.
Guindant au battant comme 6 : 7.
Échelle 17 mill. p. 1 mètre.

Le Capitaine général de la flotte l'arbore au grand mât; il est salué de ... coups de canon.
Le Lieutenant général (Vice-Amiral) l'arbore au mât de misaine; il est salué de ... coups de canon.
Le Chef d'escadre (Contre-Amiral) l'arbore au mât d'artimon; il est salué de ... coups de canon.

VIII. Flamme de Guerre.
Guindant au battant comme 1 : 70
Échelle 1 mill. p. 1 centimètre.

Elle est le signe distinctif des bâtiments de guerre; on la hisse au grand mât toutes les fois qu'il n'y a pas une marque de commandement arborée.

IX. Flamme distinctive.
Guindant au battant comme 2 : 3.

Grimpola. Cette flamme est hissée au-dessus du signe de commandement d'un officier général quand il se trouve en présence d'un autre officier général du même grade, mais plus ancien que lui et auquel il n'est pas subordonné. — Elle doit toujours avoir la moitié de la longueur du pavillon au-dessus duquel on la hisse.

* Ce pavillon, dont le dessin nous a été communiqué officiellement, fait double emploi avec le n° I de la planche 19; nous n'avons pas pu avoir de renseignements. Ce qui est or dans les armoiries des pavillons de cette planche doit être en toile ou en étamine jaune.

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

ESPAGNE.

I

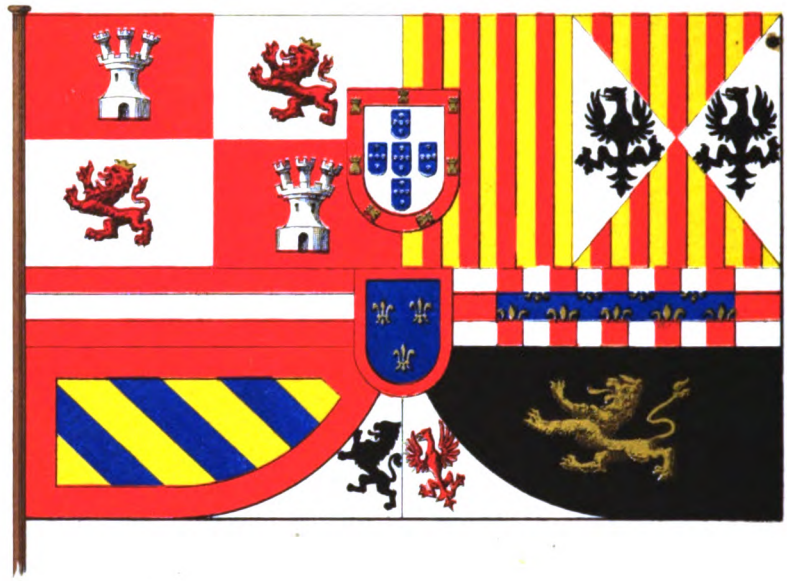

II

III

IV

V

VI

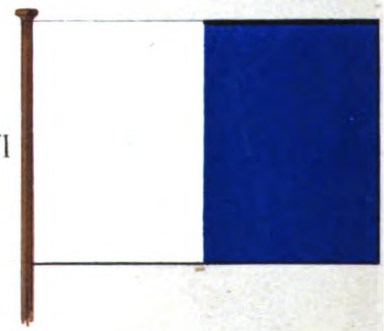

VII

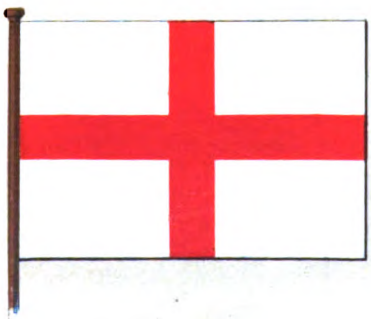

VIII

IX

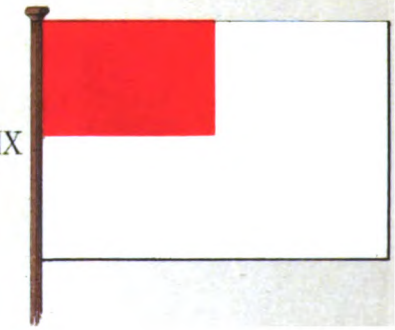

Chromolith Auguste Bry, à Paris

Digitized by Google

ESPAGNE.

I. Pavillon National.
Guindant au battant comme 2 : 3.
Échelle 22 mill. p. 1 mètre.

Pas de renseignements.

II. Pavillon des bâtiments courriers.

Ce pavillon est arboré à l'arrière des bâtiments qui font le service de courrier.

III. Pavillon des Finances.

Ce pavillon est arboré à l'arrière de tous les bâtiments appartenant à l'administration des Finances.

IV. Pavillon des Pilotes de Ténériffe.

Tous les pilotes pratiques de Sainte-Croix-de-Ténériffe arborent ce pavillon sur leurs bateaux lorsqu'ils croisent devant le port ou lorsqu'ils se rendent à bord d'un navire pour le piloter.

PAVILLONS DES PROVINCES MARITIMES.

Ces pavillons sont arborés au grand mât par les bâtiments du commerce des différentes provinces maritimes de l'Espagne, en même temps que le pavillon national à l'arrière, lorsqu'ils sont en vue des côtes ou d'un autre bâtiment.

Les dimensions de ces pavillons pour les bâtiments qui font les voyages au long cours sont : guindant 2,02, battant 3,34; et pour les caboteurs : guindant 1,60, battant 2,67.

Aucun navire de commerce espagnol ne peut prendre la mer sans que le Capitaine ait présenté au Capitaine du port le pavillon de la province où le bâtiment est immatriculé.

V. Pavillon de matricule de la province d'**Algesiras**.

VI. — — — d'**Alicante**.

VII. — — — d'**Almeria**.

VIII. — — — de **Barcelone**.

IX. — — — de **Bilbao**.

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

ESPAGNE.

I

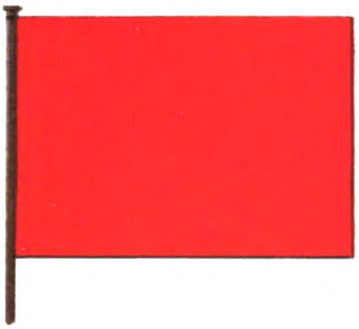

II

III

IV

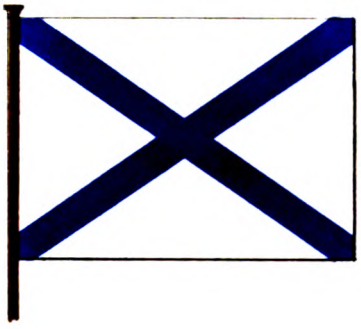

V

VI

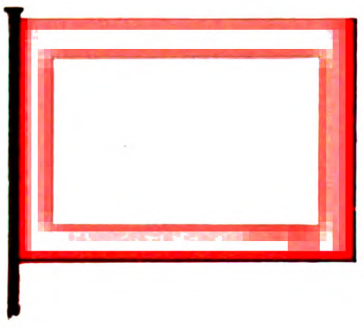

VII

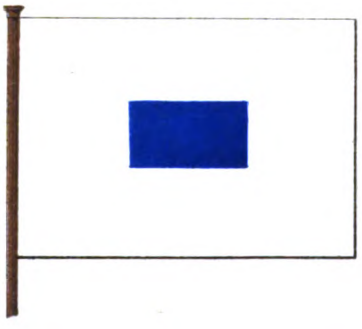

VIII

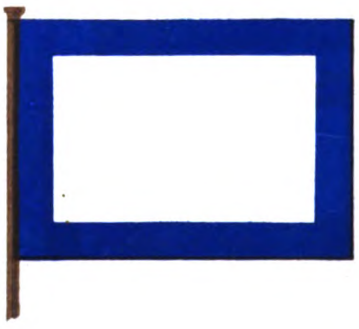

IX

X

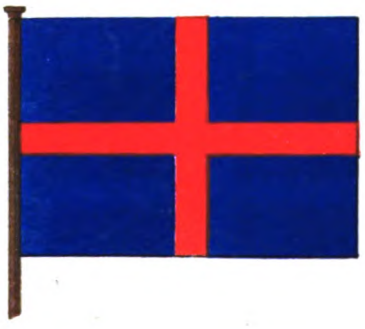

XI

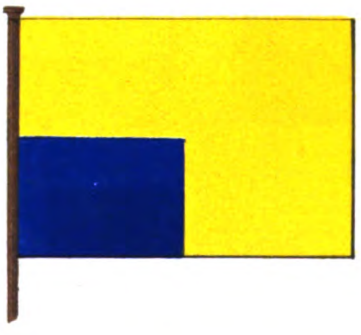

XII

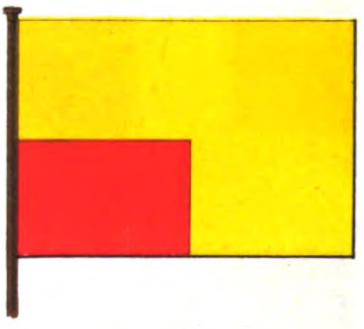

XIII

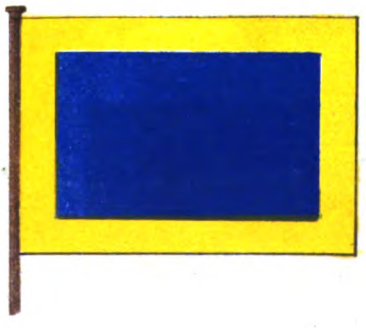

XIV

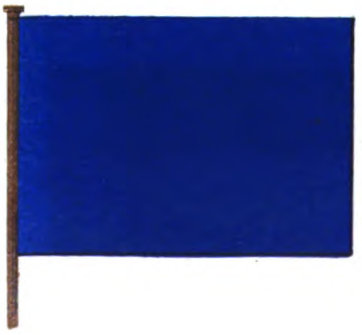

XV

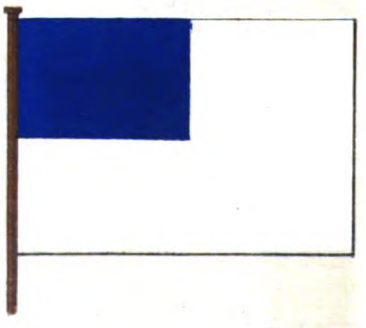

Digitized by Google

ESPAGNE.

PAVILLONS DE PROVINCES MARITIMES.

Ces pavillons sont arborés au grand mât par les bâtiments du commerce des différentes provinces maritimes de l'Espagne, en même temps que le pavillon national à l'arrière, lorsqu'ils sont en vue des ports ou d'un autre bâtiment.

Les dimensions de ces pavillons pour les bâtiments qui font les voyages au long cours sont : guindant 2,02, battant 3,34 ; et pour les bâtiments qui font le cabotage : guindant 1,60, battant 2,67.

Aucun navire de commerce espagnol ne peut prendre la mer sans que le Capitaine ait présenté au Capitaine du port le pavillon de la province où le bâtiment est immatriculé.

I. Pavillon de matricule de la province de **Cadix**.

II. — — — des **Canaries**.

III. — — — de **Carthagène**.

IV. — — — de la **Corogne**.

V. — — — du **Ferrol**.

VI. — — — de **Gijon**.

VII. — — — de **Huelva**.

VIII. — — — de **Malaga**.

IX. — — — de **Mayorque**.

X. — — — de **Mataro**.

XI. — — — de **Minorque**.

XII. — — — de **Motril**.

XIII. — — — de **Palamos**.

XIV. — — — de **San-Lucar**.

XV. — — — de **St-Sébastien**.

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

ESPAGNE.

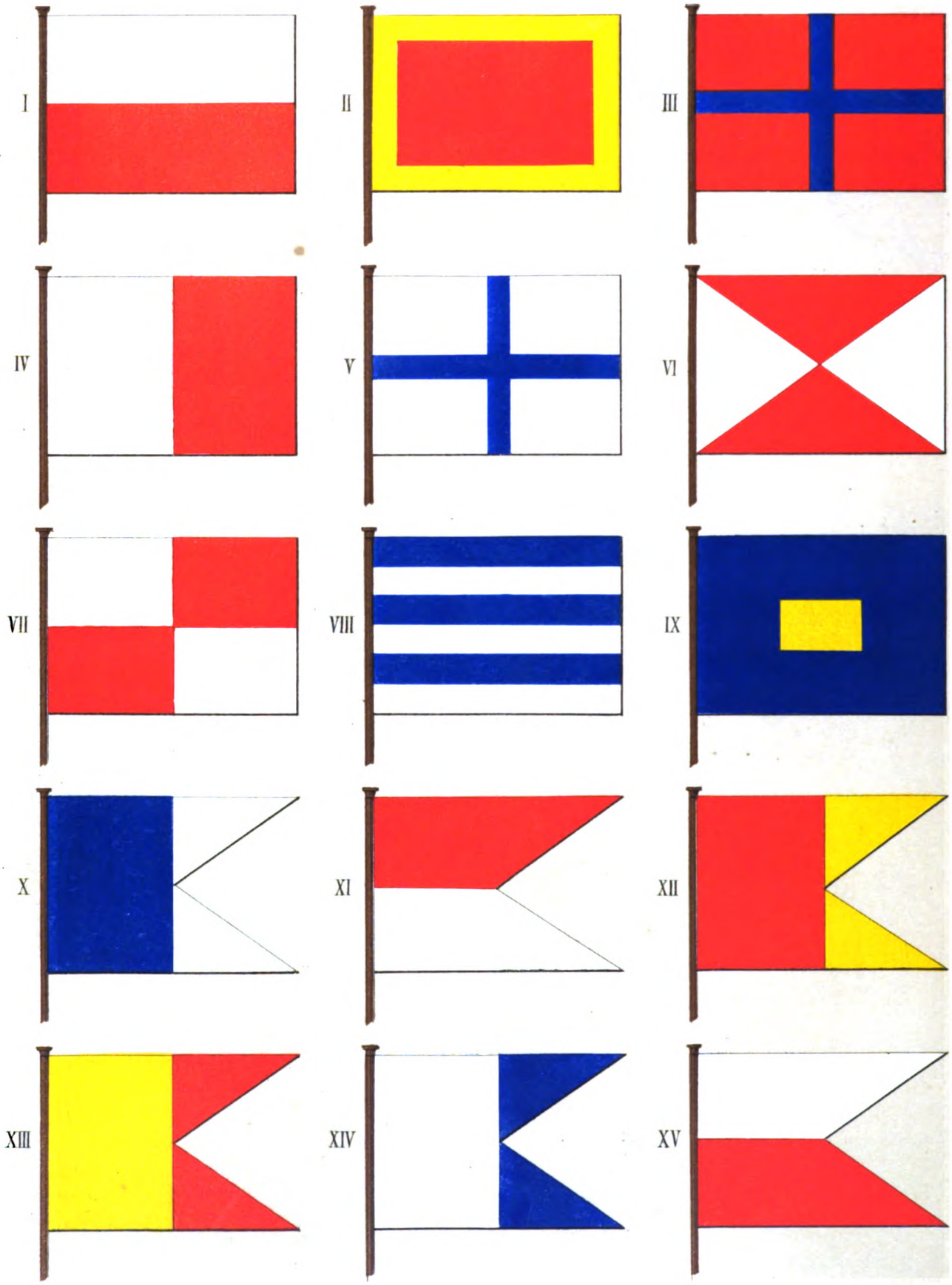

Digitized by Google

ESPAGNE.

PAVILLONS DES PROVINCES MARITIMES.

Ces pavillons sont arborés au grand mât par les bâtiments du commerce des différentes provinces maritimes de l'Espagne, en même temps que le pavillon national à l'arrière, lorsqu'ils sont en vue des ports ou d'un autre bâtiment.

Les dimensions de ces pavillons, pour les bâtiments qui font les voyages au long cours, sont : guindant 2,02, battant 3,34; pour les bâtiments qui font le cabotage, guindant 1,60, battant 2,67.

Aucun navire de commerce espagnol ne peut prendre la mer sans que le Capitaine du navire ait présenté au Capitaine du port le pavillon de la province où le bâtiment est immatriculé.

I. Pavillon de matricule de la province de **Santander.**

II. — — — de **Séville.**

III. — — — de **Tarragone.**

IV. — — — de **Tortose.**

V. — — — de **Valence.**

VI. — — — de **Vigo.**

VII. — — — de **Villagarcia.**

VIII. — — — de **Vivero.**

IX. — — — d'**Iviça.**

X. — — — de **la Havane.**

XI. — — — de **Porto-Rico.**

XII. — — — de **San-Juan de los Remedios.**

XIII. — — — de **Santiago de Cuba.**

XIV. — — — de **la Trinidad de Cuba.**

XV. — — — des **îles Philippines.**

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

ETATS DE L'EGLISE.

I

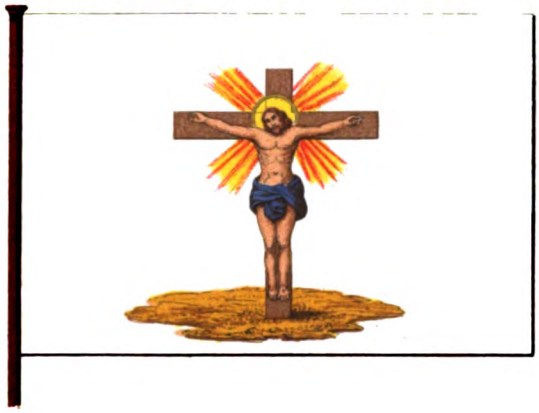

II

III

IV

V

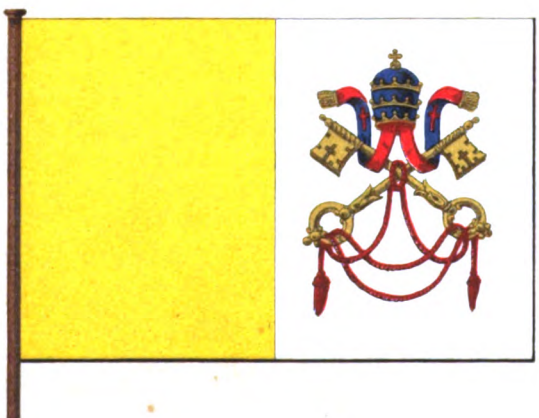

VI

VII

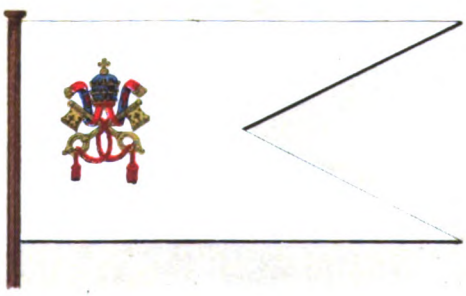

VIII

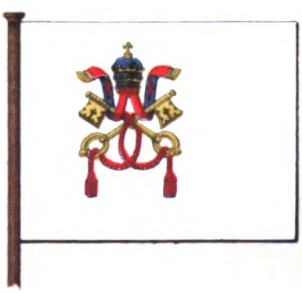

IX

X

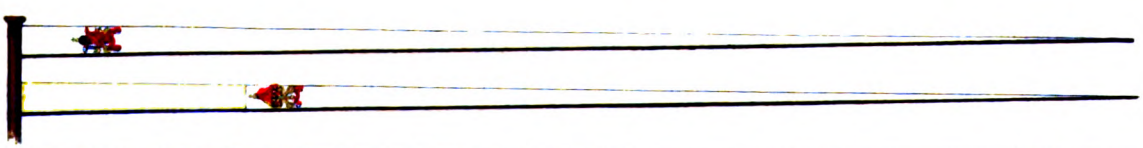

Chromolith. Auguste Bry, à Paris.

Digitized by Google

ETATS DE L'ÉGLISE.

I. Pavillon Papal.
Guindant au battant
comme 1 : 1,17
Échelle de 15 mill. p. 1 mètre.

On l'arbore au grand mât des bâtiments de guerre quand Sa Sainteté le Pape est à bord.
On l'arbore également sur le canot qui porte Sa Sainteté.
Il est salué de 21 coups de canon.

II. Pavillon de Guerre.
Guindant au battant
comme 3 : 4
Échelle de 10 mill. p. 1 mètre.

C'est le pavillon des bâtiments de guerre. Les bâtiments du commerce ne peuvent pas le porter.
Il est arboré à la poupe de tous les navires appartenant à l'État, tous les jours, depuis le lever jusqu'au coucher du soleil.

Pavillon d'Honneur n° 1.

Le pavillon n° II, mi-parti jaune et blanc et entouré d'un bord rouge égal au 1/6 de sa largeur, est donné comme Pavillon d'Honneur de 1re Classe aux capitaines qui font la navigation au grand cours; ce sont ceux qui sortent de la mer Méditerranée.

Pavillon d'Honneur n° 2.

Le pavillon n° II, avec un bord rouge égal au 1/6 de sa largeur, est donné comme Pavillon d'Honneur de 2e Classe aux capitaines qui ont fait un certain nombre de voyages au long cours.

III. Pavillon du Pontife régnant.
Guindant au battant
comme 3 : 4
Échelle de 15 mill. p. 1 mètre.

On l'arbore sur tous les forts des États de l'Église, et au mât de misaine de tous les bâtiments de guerre, les jours de grande fête seulement.

IV. Pavillon des Finances.
Guindant au battant
comme 3 : 4
Échelle de 17 mill. p. 1 mètre.

On l'arbore à la poupe de tous les bâtiments qui appartiennent au service de l'administration des finances (douanes, etc.). Les trois lettres R. C. A. signifient Révérente Chambre Apostolique.

V. Pavillon des Bateaux de Pêche.
Guindant au battant
comme 3 : 4
Échelle de 17 mill. p. 1 mètre.

Ce pavillon est celui des bateaux de pêche des États de l'Église.
Les bâtiments du commerce peuvent le hisser les jours de fête, mais sur un ordre particulier seulement.

VI. Pavillon de Pilote.
Guindant au battant
comme 3 : 4
Échelle de 17 mill. p. 1 mètre.

Tous les bâtiments des États de l'Église doivent être munis de ce pavillon.
On l'arbore au grand mât pour appeler le pilote, pour appeler des secours et pour se faire reconnaître, lorsqu'on navigue sur le littoral des États romains.

VII. Cornette de Commandement.
Guindant au battant
comme 1 : 2
Échelle de 25 mill. p. 1 mètre.

On la hisse au grand mât comme signe de commandement.

VIII. Pavillon de Beaupré.
Guindant au battant
comme 1 : 1,17
Échelle de 25 mill. p. 1 mètre.

On le hisse sur le beaupré des navires de l'État, les jours de fête seulement.
Il peut servir aussi de pavillon de commandement.

IX. Flamme de Guerre.
Guindant au battant
comme 0,15 : 20
Échelle de 1 mill. p. 4 centimètres.

On la hisse au grand mât. Elle est le signe distinctif des bâtiments de guerre.
On la hisse à bord des bâtiments du commerce seulement lorsque le commandant du bâtiment a le rang d'officier honoraire de marine, avec l'autorisation de porter l'uniforme de son grade.

X. Flamme des Finances.
Guindant au battant
comme 0,15 : 20
Échelle de 1 mill. p. 4 centimètres.

Cette flamme est arborée à la tête du grand mât de tous les bâtiments appartenant au service des finances, et qui portent le pavillon n° IV.

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

ETATS-UNIS.

I

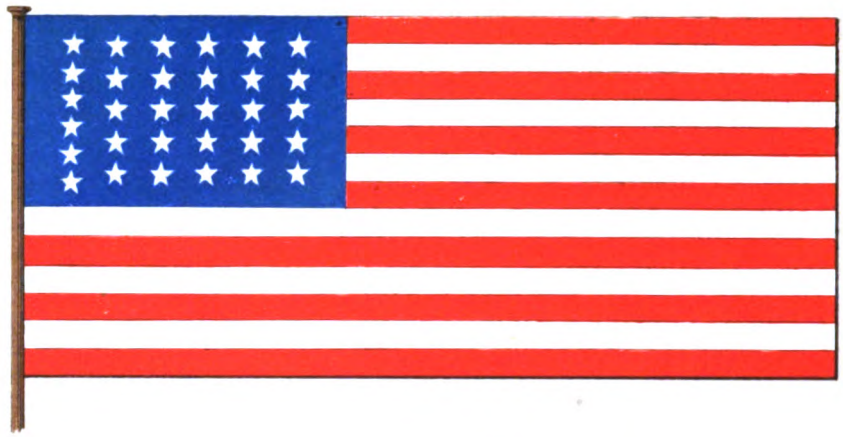

II

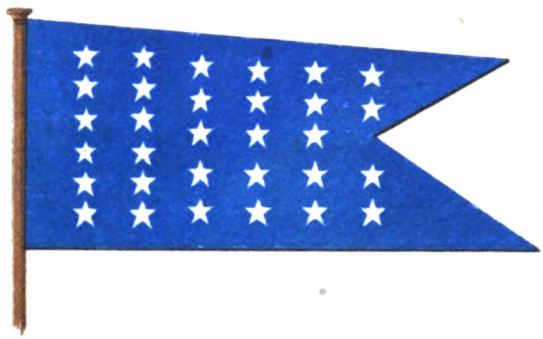

III

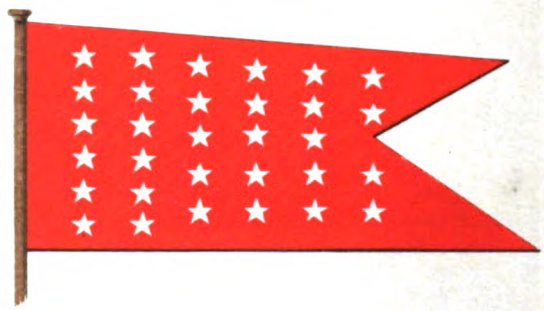

IV

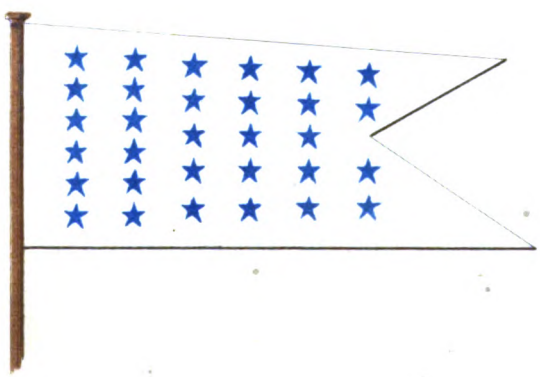

V

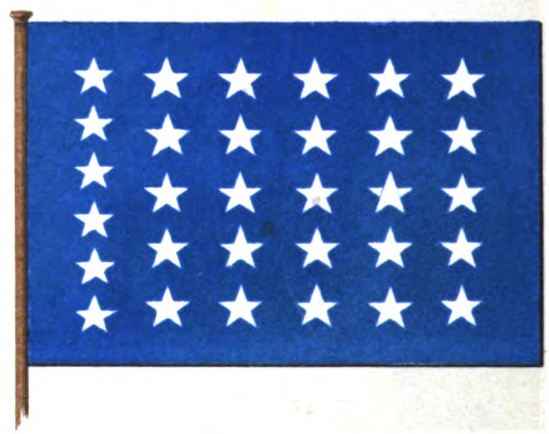

VI

VII

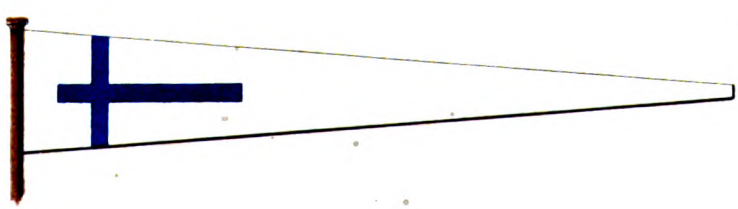

VIII

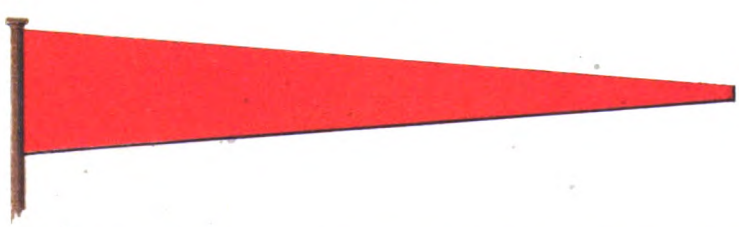

Chromolith Auguste Bry à Paris

Digitized by Google

ÉTATS-UNIS.

I. Pavillon national.
Guindant au battant
comme 3,90 : 7,60.
Échelle de 12 mill. p. 1 mètre.

Pavillon de guerre et de commerce. — Le nombre des étoiles du jack doit être égal au nombre des États de l'Union.

Ce pavillon est arboré à l'arrière de tous les bâtiments de la République des États-Unis, de guerre ou de commerce; sur les forts, etc..., et par les représentants des États-Unis à l'Étranger.

II. Guidon de commandement.
Guindant au battant
comme 3,1 : 5,7.
Échelle de 10 mill. p. 1 mètre.

Pas de renseignements.

III. Guidon de commandement.
Guindant au battant
comme 3,1 : 5,7.
Échelle de 10 mill. p. 1 mètre.

Pas de renseignements.

IV. Guidon de commandement.
Guindant au battant
comme 3,1 : 5,7.
Échelle de 10 mill. p. 1 mètre.

Pas de renseignements.

V. Pavillon de pilote.
Guindant au battant
comme 3,3 : 4,8.
Échelle de 14 mill. p. 1 mètre.

Jack : on l'arbore sur le beaupré en même temps que le pavillon de poupe.
On le hisse au mât de misaine pour appeler les pilotes.

VI. Flamme nationale.
Guindant au battant
comme 0,17 : 30.
Échelle de 1 mill. p. 3 centimètres.

Elle est le signe distinctif des bâtiments de guerre des Etats-Unis; on la hisse au grand mât lorsqu'il n'y a pas de marque de commandement arborée.

VII. Flamme de messe.
Guindant au battant
comme 1,29 : 7,3.
Échelle de 13 mill. p. 1 mètre.

Church pennant : pas de renseignements.

VIII. Flamme des repas.
Guindant au battant
comme 1,29 : 7,3.
Échelle de 13 mill. p. 1 mètre.

Meat pennant : pas de renseignements.

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

FRANCE.

I

II

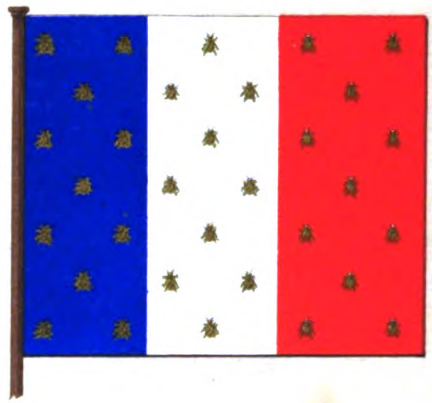

III

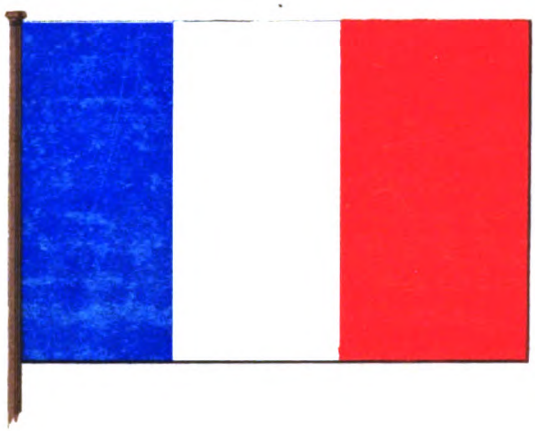

IV

V

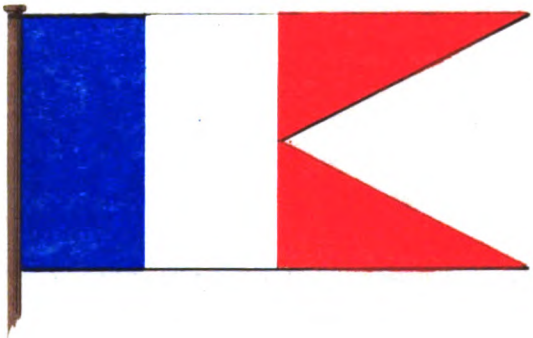

VI

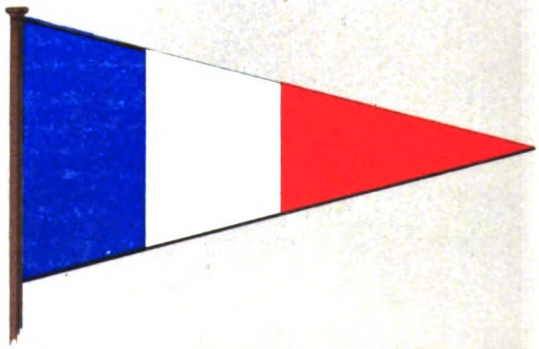

VII

VIII

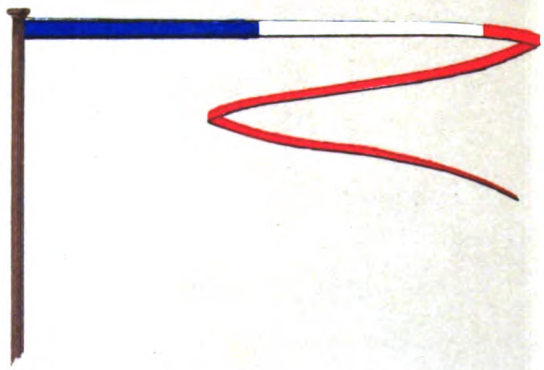

Digitized by Google

FRANCE.

I. Pavillon impérial.
Guindant au battant
comme 1 : 1,17
Échelle de 12 mill. p. 1 mètre.

Le bâtiment à bord duquel monte l'Empereur arbore le pavillon impérial à la tête du grand mât.
Au moment où on le hisse, il est salué de 7 cris de Vive l'Empereur! par tous les bâtiments de guerre qui sont sur la rade; l'équipage est debout sur les vergues et sur le bord.
Toute marque distinctive arborée sur le bâtiment est immédiatement amenée.
Le canot monté par l'Empereur porte le Pavillon Impérial sur l'avant, et le pavillon national à la poupe.
Aussitôt que le Pavillon Impérial est aperçu en rade, les bâtiments de guerre au mouillage sont pavoisés, ils font trois salves en feu de file de toute leur artillerie.
Le Pavillon Impérial est également hissé pour S. A. le Prince Impérial et pour S. M. l'Impératrice. On lui rend les mêmes honneurs que pour l'Empereur.

II. Pavillon des Princes.
Guindant au battant
comme 1 : 1,17
Échelle de 12 mill. p. 1 mètre.

Le bâtiment à bord duquel monte un des Princes ou Princesses de la Famille Impériale, arbore ce pavillon à la tête du grand mât.
Au moment où on le hisse, il est salué de 5 cris de Vive l'Empereur! L'équipage est debout sur les vergues et sur le bord. — Toute marque distinctive arborée sur le bâtiment est alors amenée.
Le canot monté par un Prince ou une Princesse de la Famille Impériale, porte le pavillon des Princes à l'avant et le pavillon national à la poupe.
Aussitôt que le pavillon des Princes est aperçu, les bâtiments de guerre au mouillage sont pavoisés; ils font une salve en feu de file de toute leur artillerie.

III. Pavillon national.
Guindant un battant
comme 2 : 3
Échelle de 8 mill. p. 1 mètre.

Le Pavillon National est la marque distinctive de tous les bâtiments français de guerre et de commerce; on le hisse à la corne, depuis le lever jusqu'au coucher du soleil.
Les bâtiments de guerre l'arborent également sur le beaupré quand ils sont sur rade.
Le pavillon national est arboré à la poupe des embarcations montées par l'Empereur, le Ministre de la marine, le Commandant en chef, le Préfet maritime, le Capitaine de vaisseau, le Capitaine de frégate (mi-ferlé), le Lieutenant de vaisseau (ferlé) et sur l'arrière de tous les canots français dans les rades étrangères.
Seul, le canot monté par le Ministre de la Marine porte le pavillon national à l'avant.

IV. Pavillon de Commandement.
Guindant au battant
comme 1 : 1,17
Échelle de 15 mill. p. 1 mètre.

Le bâtiment monté par le Ministre de la Marine ou tout autre Ministre arbore le pavillon carré au grand mât. Toute marque distinctive est amenée; il est salué de 18 coups de canon.
L'Amiral arbore le pavillon carré au grand mât.
Si l'Amiral est pourvu d'un commandement, il est salué de 17 coups de canon, 19 hors des ports de France.
Si l'Amiral n'est pas pourvu d'un commandement, il est salué de 15 coups de canon, 17 hors des ports de France.
Le Vice-Amiral, pourvu d'une commission d'amiral, arbore le pavillon carré au grand mât; il est salué de 15 coups de canon, 17 hors des ports de France.
Le Vice-Amiral arbore le pavillon carré au mât de misaine.
Commandant en chef, il est salué de 11 coups de canon, 13 hors des ports de France.
Commandant en sous-ordre, il est salué de 9 coups de canon, 13 hors des ports de France.
Le Contre-Amiral arbore le pavillon carré au mât d'artimon et au grand mât si le navire n'a que deux mâts.
Commandant en chef, il est salué de 9 coups de canon, 13 hors des ports de France.
Commandant en sous-ordre, il est salué de 7 coups de canon, 11 hors des ports de France.
Le canot monté par un Amiral porte un pavillon carré national sur l'avant.

V. Guidon de Commandement.
Guindant au battant
comme 1 : 2
Échelle de 17 mill. p. 1 mètre.

Le Chef de Division arbore le guidon au grand mât ou au mât de misaine, selon les cas.
Commandant en chef, il est salué de 5 coups de canon, 9 hors des ports de France.
Commandant en sous-ordre, il est salué de 5 coups de canon, 7 hors des ports de France.
Dans une rencontre, le plus ancien chef de division arbore le guidon au grand mât, les autres l'arborent au mât de misaine.
Si un Chef de Division se trouve en présence d'un capitaine de vaisseau qui n'est pas chef de division, plus ancien que lui, le chef de division arbore le guidon au grand mât.
Le Capitaine de vaisseau, commandant temporaire sur une rade ou dans une rencontre, arbore le guidon au grand mât.
Le canot monté par un Chef de Division ou par un Capitaine de vaisseau, porte le guidon à l'avant.

VI. Triangles.
Guindant au battant
comme 1 : 2
Échelle de 22 mill. p. 1 mètre.

Le Capitaine de frégate, commandant supérieur sur une rade ou dans une rencontre, hisse le triangle au grand mât.
Le Lieutenant de vaisseau, commandant supérieur dans les mêmes circonstances, hisse le triangle au mât de misaine.

VII. Pavillon de Commandement.
Guindant au battant
Comme 1 : 1,17.
Échelle de 15 mill. p. 1 mètre.

Lorsque plusieurs Officiers Généraux de même grade se trouvent réunis, chacun d'eux place sur son pavillon un numéro indiquant le rang qu'il occupe sur la liste de l'Annuaire parmi les officiers de son grade.
L'officier général commandant en chef ne porte pas de numéro dans son pavillon.

VIII. Flamme nationale.
Guindant au battant
comme 0,15 : 20
Échelle de 1 mill. p. 17 centimètres.

Hissée au grand mât, elle est le signe distinctif de tous les bâtiments de l'État sur lesquels on n'arbore pas de marques distinctives.
Les navires de commerce affrétés pour le service de l'État, et commandés par des officiers de la marine impériale, portent la flamme au grand mât; sur les rades françaises et étrangères le plus ancien des capitaines des navires de commerce réunis au même mouillage peut arborer au grand mât la flamme nationale.
Les embarcations des bâtiments de guerre qui n'ont pas de marques distinctives portent la flamme nationale à l'avant.

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

FRANCE.

I

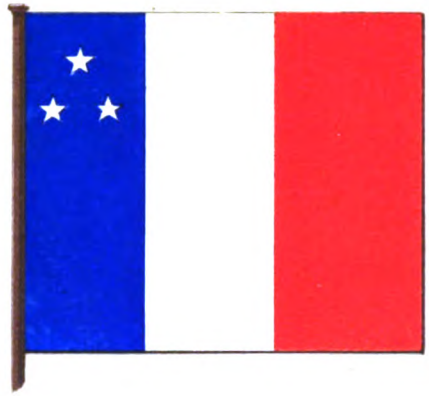

II

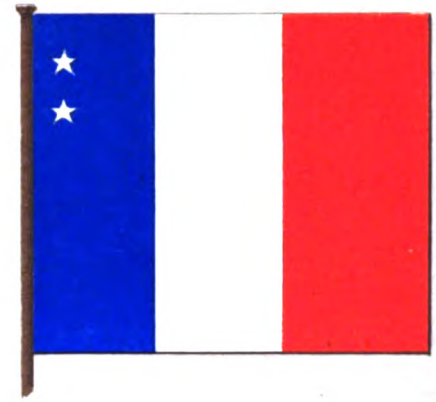

III

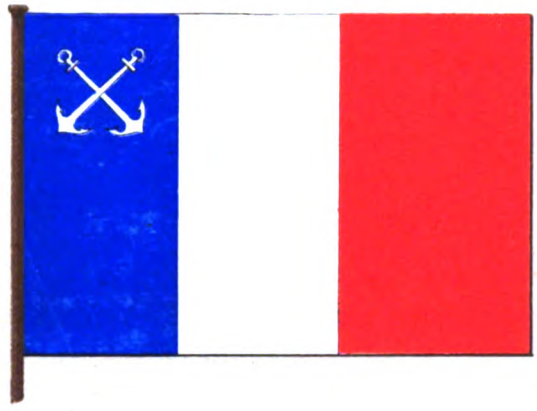

IV

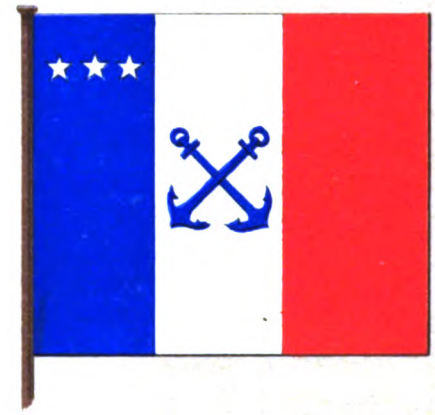

V

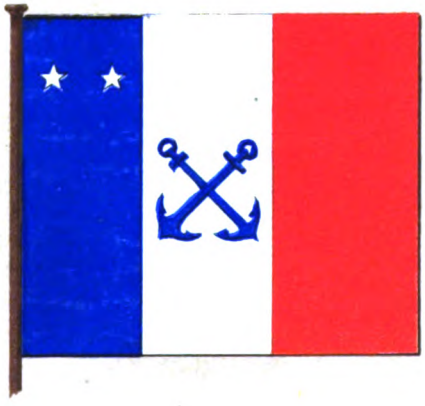

VI

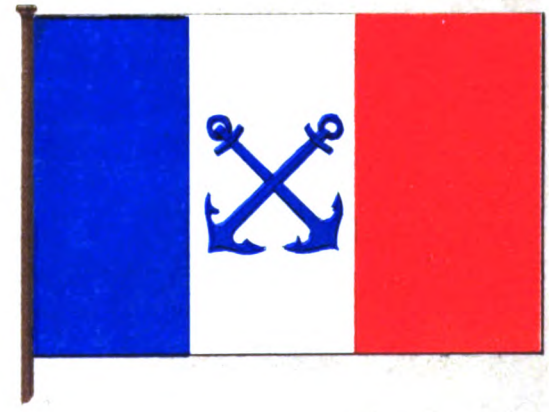

VII

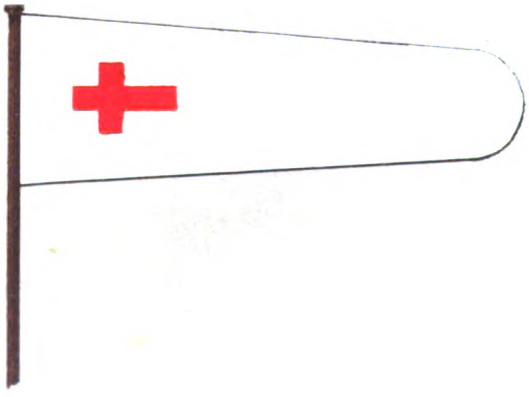

VIII

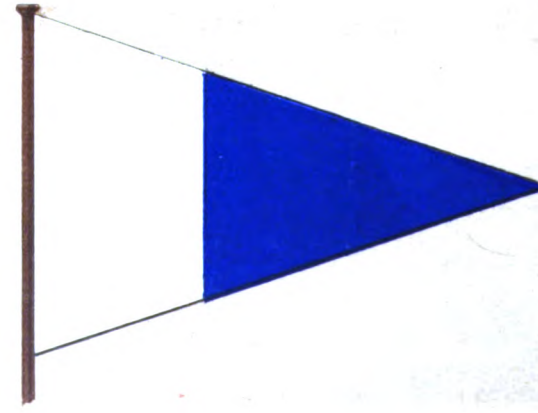

Digitized by Google

FRANCE.

I. Pavillon de Vice-Amiral.
Guindant au battant
Comme 1 : 1,17
Échelle de 30 mill. p. 1 mètre.

Le canot monté par un VICE-AMIRAL porte sur l'avant un pavillon carré national, marqué à la partie supérieure du guindant de trois étoiles blanches placées en triangle.
Il ne porte pas de pavillon de poupe.

II. Pavillon de Contre-Amiral.
Guindant au battant
Comme 1 : 1,17
Échelle de 30 mill. p. 1 mètre.

Le canot monté par un CONTRE-AMIRAL porte sur l'avant un pavillon carré national, marqué à la partie supérieure du guindant de deux étoiles blanches.
Il ne porte pas de pavillon de poupe.

III. Pavillon de Chef de service.
Guindant au battant
Comme 2 : 3
Échelle de 30 mill. p. 1 mètre.

Tout CHEF DE SERVICE embarqué, qui n'est pas OFFICIER DE VAISSEAU, porte à l'arrière du canot qu'il monte un pavillon national, déferlé, à demi ferlé ou entièrement ferlé selon l'assimilation du grade dont il est revêtu. Ce pavillon est marqué de deux ancres blanches dans la partie bleue.

IV. Pavillon des Préfets maritimes.
Guindant au battant
Comme 1 : 1,17
Échelle de 30 mill. p. 1 mètre.

Le PRÉFET MARITIME porte à l'avant de son canot le pavillon carré national, marqué de deux ancres bleues en sautoir dans la partie blanche et de trois étoiles blanches placées horizontalement dans la partie supérieure du guindant. Il porte le pavillon national à la poupe.

V. Pavillon des Majors-Généraux.
Guindant au battant
Comme 1 : 1,17
Échelle de 30 mill. p. 1 mètre.

Le MAJOR-GÉNÉRAL arbore sur l'avant de son canot le pavillon carré national, marqué de deux ancres bleues dans la partie blanche et de deux étoiles blanches placées horizontalement dans la partie supérieure du guindant. Il ne porte pas de pavillon de poupe.

VI. Pavillon des Ports.
Guindant au battant
Comme 2 : 3
Échelle de 30 mill. p. 1 mètre.

Les OFFICIERS SUPÉRIEURS DES PORTS, lorsqu'ils sont en service, arborent à la poupe de leur canot le pavillon national, flottant ou à demi ferlé, selon leur grade. Ce pavillon est marqué de deux ancres bleues dans la partie blanche.

VII. Flamme de Messe.
Guindant au battant
Comme 2,50 : 7,50
Échelle de 9 mill. p. 1 mètre.

On la hisse à bord d'un bâtiment de guerre à la place du pavillon national pendant tout le temps que l'on célèbre le service divin.

VIII. Triangle de Stationnaire.
Guindant au battant
Comme 1 : 2
Échelle de 30 mill. p. 1 mètre.

Les bâtiments stationnaires sur les rades de France portent au mât de misaine un triangle blanc à queue bleue.

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

FRANCE.

I

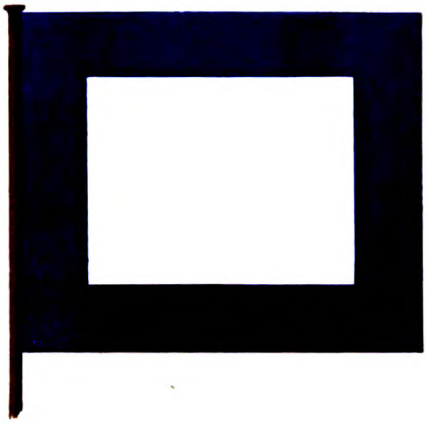

II

III

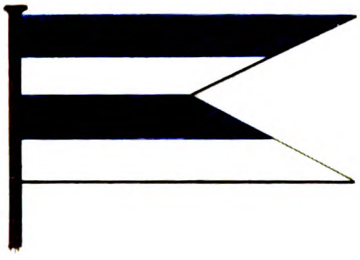

IV

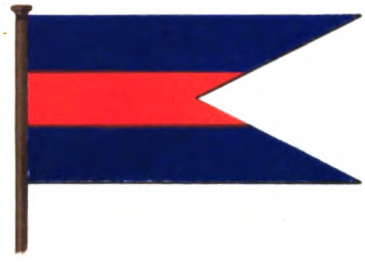

V

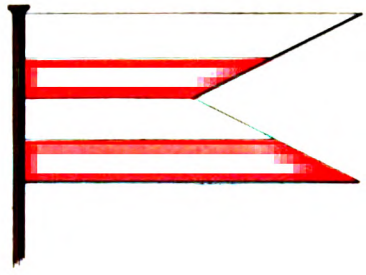

VI

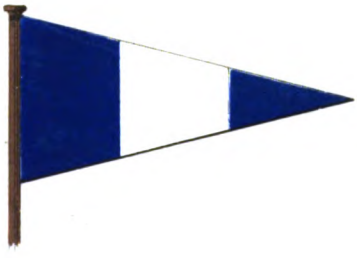

VII

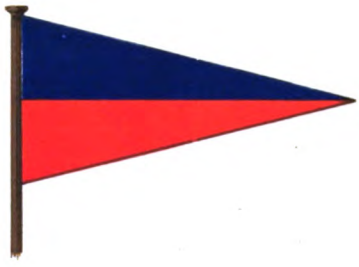

VIII

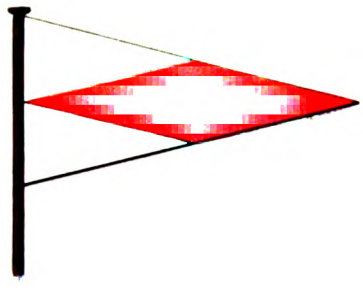

IX

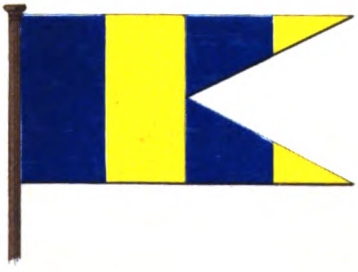

X

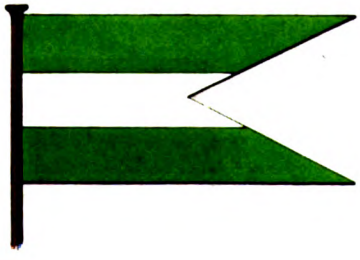

XI

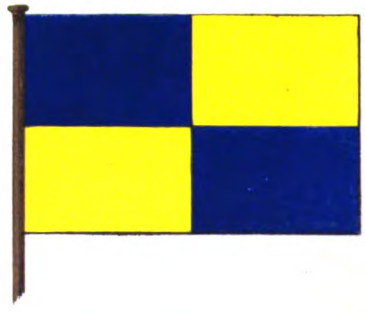

XII

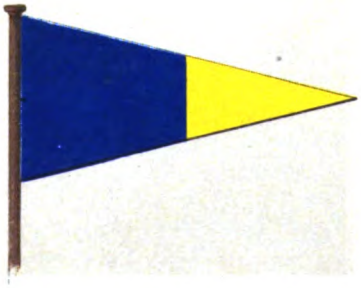

XIII

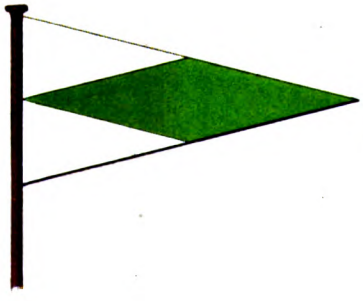

XIV

Chromolith. Auguste Bry, à Paris

Digitized by Google

FRANCE.

I. Pavillon de Pilote.
Guindant au battant
Comme 1 : 1,17.

On hisse ce pavillon au mât de misaine des bâtiments de guerre et de commerce, pour appeler un pilote à l'entrée des ports et des rades françaises et à l'étranger.

II. Pavillon de Ralliement et de Partance.
Guindant au battant
Comme 1 : 1,17.

On hisse ce pavillon au mât de misaine ou au grand mât des bâtiments de guerre, pour faire rallier tout le monde à bord d'un bâtiment en partance; il signifie que le navire va appareiller, et il est souvent appuyé d'un coup de canon.

PAVILLONS D'ARRONDISSEMENT.

Ces pavillons doivent être hissés en tête de mât (indépendamment du pavillon national à la corne), par les bâtiments de commerce français, toutes les fois qu'ils sont en vue des côtes de France, ou qu'ils rencontrent un autre bâtiment français à la mer, pour faire reconnaître l'arrondissement maritime auquel ils appartiennent.

Le guindant est au battant comme 1,2. — La grandeur est proportionnée à celle du bâtiment.

Arrondissement de Cherbourg.	III.	Il est hissé sur les bâtiments français du commerce qui appartiennent au 1er arrondissement, depuis Dunkerque jusqu'à Honfleur *inclusivement*.
	VI.	Il est hissé sur les bâtiments français du commerce qui appartiennent au 1er arrondissement, depuis Honfleur jusqu'à Granville *inclusivement*.
Arrondissement de Brest.	IX.	Il est hissé sur les bâtiments français du commerce qui appartiennent au 2e arrondissement, depuis Granville jusqu'à Morlaix *inclusivement*.
	XII.	Il est hissé sur les bâtiments français du commerce qui appartiennent au 2e arrondissement, depuis Morlaix jusqu'à Quimper *inclusivement*.
Arrondissement de Lorient.	IV.	Il est hissé sur les bâtiments français du commerce qui appartiennent au 3e arrondissement, depuis Quimper jusqu'à Lorient *inclusivement*.
	VII.	Il est hissé sur les bâtiments français du commerce qui appartiennent au 3e arrondissement, depuis Lorient jusqu'à la rive gauche de la Loire *inclusivement*.
Arrondissement de Rochefort.	X.	Il est hissé sur les bâtiments français du commerce qui appartiennent au 4e arrondissement, depuis la rive gauche de la Loire jusqu'à Royan *inclusivement*.
	XIII.	Il est hissé sur les bâtiments français du commerce qui appartiennent au 4e arrondissement, depuis Royan jusqu'à la frontière d'Espagne.
Arrondissement de Toulon.	V.	Il est hissé sur les bâtiments français du commerce qui appartiennent au 5e arrondissement, depuis la frontière d'Espagne jusqu'à Marseille *inclusivement*.
	VIII.	Il est hissé sur les bâtiments français du commerce qui appartiennent au 5e arrondissement, depuis Marseille jusqu'à la frontière du Piémont.
Colonies occidentales.	XI.	Il est hissé sur tous les bâtiments français du commerce qui appartiennent aux colonies occidentales de la France.
Colonies orientales et Côtes d'Afrique.	XIV.	Il est hissé sur tous les bâtiments français du commerce qui appartiennent à nos colonies orientales et à la côte d'Afrique.

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

GRÈCE.

I

II

III

IV

VI

V
~~VI~~

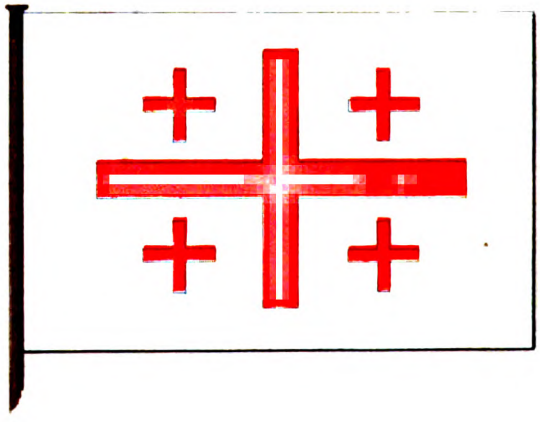

VII

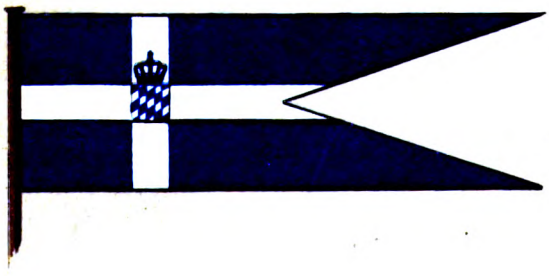

VIII

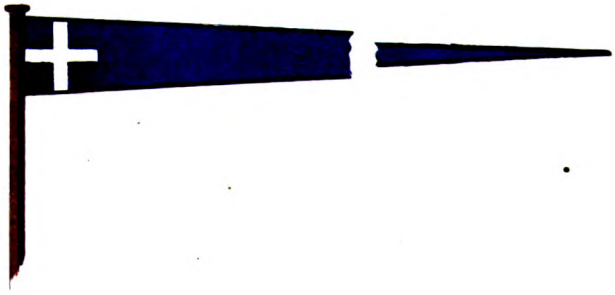

Chromolith. Auguste Bry à Paris

Digitized by Google

GRÈCE.

I. Pavillon Royal.
Guindant au battant comme 2 : 3.
Échelle 15 mill. p. 1 mètre.

Ce pavillon, dont le modèle nous a été donné comme étant celui du pavillon royal, est rarement usité dans la marine royale de Grèce. (Voir la note ci-dessous.)

II. Pavillon Royal.
Guindant au battant comme 2 : 3.
Échelle 15 mill. p. 1 mètre.

On le hisse à la tête du grand mât quand S. M. LE ROI est à bord.
Il est salué de 21 coups de canon.
On l'arbore aussi *sur un mât* dans le canot qui porte S. M., et il est salué de 21 coups de canon au moment de l'embarquement et du débarquement de S. M.
Lorsque S. M. LA REINE se rend en rade, on hisse le même pavillon à bord du canot que monte S. M. — Les saluts sont les mêmes que pour S. M. LE ROI.
On le hisse au grand mât et sur le canot qui porte les PRINCES et les PRINCESSES de la famille royale. — Il est salué de 21 coups de canon.
Les honneurs ne sont rendus aux PRINCES et PRINCESSES que si S. M. LE ROI n'est pas présent sur les lieux.

Pavillon de Beaupré.
Échelle 30 mill. p. 1 mètre.

Le pavillon n° II, avec des dimensions réduites, est le yacht grec. Les bâtiments de guerre grecs le hissent sur le beaupré les jours de fête et de pavois.
Les jours ordinaires le capitaine le plus ancien et commandant la rade a seul le droit de le hisser sur le beaupré, en même temps que le pavillon de poupe, comme marque distinctive de commandement.

Pavillon de Commandement.
Guindant au battant comme 2 : 3.
Échelle 18 mill. p. 1 mètre.

On l'arbore au mât de misaine pour un VICE-AMIRAL.
Il est salué de 15 coups de canon.
On l'arbore au mât d'artimon pour un CONTRE-AMIRAL.
Il est salué de 13 coups de canon.
Ses dimensions empêchent de le confondre avec le pavillon royal. — Il n'y a au reste ni GRANDS AMIRAUX, ni MARÉCHAUX.

Pavillon d'Embarcation.
Échelle 30 mill. p. 1 mètre.

Ce même pavillon, avec des dimensions très-réduites, est arboré sur l'avant du canot monté par un OFFICIER GÉNÉRAL.

III. Pavillon de Guerre.
Guindant au battant comme 2 : 3.
Échelle 9 millimètres.

Ce pavillon est arboré tous les jours à la poupe des bâtiments de guerre grecs, depuis 8 heures du matin jusqu'au coucher du soleil.
Les embarcations le portent aussi à la poupe, mais avec des dimensions réduites.

IV. Pavillon Marchand.
Guindant au battant comme 2 : 3.

Ce pavillon est arboré tous les jours à la poupe des bâtiments de commerce grecs.
Les dimensions sont en raison de la grandeur du bâtiment.

V. Pavillon de Saint-Jean de Jérusalem.

L'ordre de Saint-Jean de Jérusalem autorise quelques capitaines à porter ce pavillon, que l'on voit flotter souvent dans les mers du Levant.
Les dimensions sont en raison de la grandeur du bâtiment.

Pavillon Raya.

Quelques capitaines grecs, sous la domination turque, portent dans les mers du Levant un pavillon dit pavillon *Raya*, qui est *blanc* avec une *croix rouge* au milieu.

VI. Pavillon des îles Ioniennes.

Ce pavillon est porté à la poupe de tous les bâtiments de commerce appartenant aux Grecs des îles Ioniennes. — Les dimensions sont en raison de la grandeur du bâtiment.

VII. Guidon de Commandement.
Guindant au battant comme 1 : 3.
Échelle 11 mill. p. 1 mètre.

Les capitaines de vaisseau (commodores) commandant une division le hissent au grand mât.
Il est salué de 11 coups de canon.

VIII. Flamme Nationale.
Guindant au battant comme 1 : 40.
Échelle 1 mill. p. 1 cent.

La flamme se hisse au grand mât; elle est le signe distinctif de tous les bâtiments de l'État. — Les bâtiments de commerce ne peuvent la porter à moins qu'ils ne servent comme paquebots. — Les compagnies de navigation obtiennent l'autorisation de la porter sur leurs bâtiments à vapeur.

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

GUATEMALA.

I

II

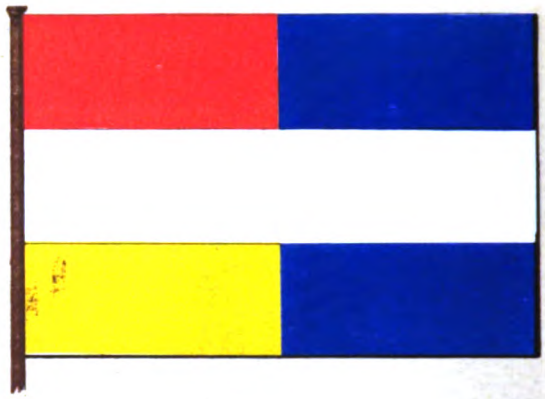

COSTA RICA.

III

IV

SAN SALVADOR.

NICARAGUA.

V

VI

VII

Chromo. Auguste Bry, à Paris

Digitized by Google

GUATEMALA.

I. Pavillon national.

Le pavillon national de la république de Guatemala (décret du 14 mars 1851) est arboré à la poupe des bâtiments de guerre, sur les forts, etc.

Les villes et les corporations qui ont un écusson particulier sont autorisées à le mettre à la place de l'écusson de la république.

II. Pavillon marchand.

Ce pavillon est hissé à la poupe de tous les bâtiments de commerce de la république.

Pour appeler un pilote, on hisse le pavillon national au mât de misaine.

VII. Flamme de Guatemala.

La flamme hissée au grand mât sur les bâtiments de la république de Guatemala est aux quatre couleurs écartelées comme le pavillon, et fendue aux deux tiers de sa longueur; mais elle peut être *rouge* en cas de guerre, *noire* en signe de deuil et *blanche* en signe de paix ou de tout autre motif de réjouissance.

COSTA-RICA.

III. Pavillon national.

Le pavillon national de la république de Costa-Rica (décret du 29 septembre 1848) est arboré à la poupe de tous les bâtiments de guerre par les corps de milices de la république, les ministres et les consuls accrédités à l'étranger et les capitaines de port.

IV. Pavillon marchand.

Ce pavillon est hissé à la poupe de tous les bâtiments du commerce de la république de Costa-Rica.

Pour appeler un pilote on hisse le pavillon national au mât de misaine.

SAN-SALVADOR.

V. Pavillon de San-Salvador.

C'est le pavillon des forts et des villes de la république de San-Salvador; c'est aussi celui des bâtiments de commerce.

NICARAGUA.

VI. Pavillon de Nicaragua.

C'est le pavillon des forts et des villes de la république de Nicaragua; c'est aussi celui des bâtiments de commerce.

(1) Il n'y a pas de proportions fixées pour les pavillons de cette planche; les proportions sont celles des pavillons français.

Digitized by Google

Digitized by Google

PAGE 28.

Changements survenus après l'impression.

Par un décret en date du 31 avril 1858, les couleurs du pavillon de Guatemala sont disposées en 7 bandes horizontales: les 2 premières bandes formant le bord seront bleues; les secondes blanches, les troisièmes rouges et celle du centre jaune.

Les armes seront au centre de la bande jaune. Un écusson divisé transversalement en 2 quartiers; le quartier supérieur d'azur, coupé de barres verticales d'argent, et le quartier inférieur d'azur céleste portant 3 volcans. Il y aura un soleil au-dessus de l'écusson, et de chaque côté 2 pavillons aux couleurs nationales déployées, et dont les extrémités seront rassemblées et nouées en bas sur la hampe; l'écusson sera entouré à la droite d'une branche de chêne et à la gauche d'une branche de laurier. Une bande blanche et flottante entrelacée avec les 2 pavillons portera la légende suivante en lettres d'or : Sub D. O. M. Protectione.

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

HAÏTI.

I

II

III

RÉPUBLIQUE DOMINICAINE.

IV

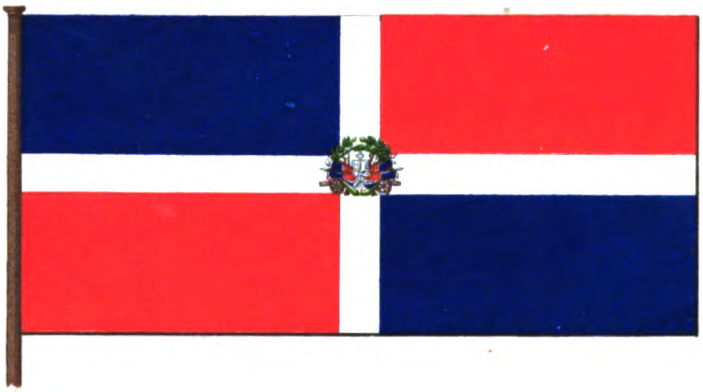

V

VI

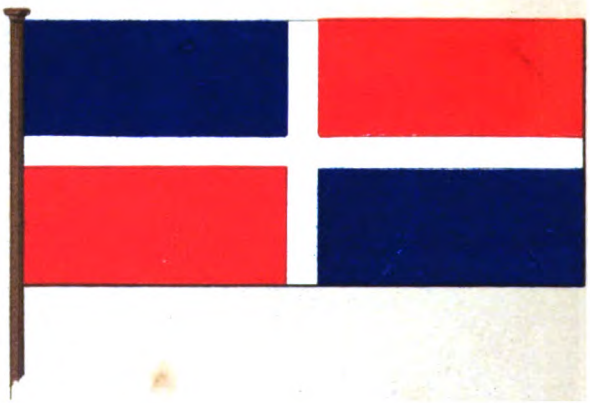

VII

Digitized by Google

HAITI.

I. Pavillon d'Haïti.
Guindant au battant comme 2 : 3.
Échelle de 11 mill. p. 1 mètre.

Ce pavillon est arboré à la poupe de tous les bâtiments de guerre de la république d'Haïti, les jours de fête et les dimanches.

II. Pavillon d'Haïti.
Guindant au battant comme 2 : 3.
Échelle de 11 mill. p. 1 mètre.

Ce pavillon est arboré tous les jours à la poupe de tous les bâtiments de guerre et de commerce de la république.

III. Flamme nationale.
Guindant au battant
comme 0.15 : 20.

Elle st arborée au grand mât de tous les bâtiments de la république.

RÉPUBLIQUE DOMINICAINE.

I. Pavillon des bâtiments de guerre.
Guindant au battant
comme 1 : 2,10
Échelle 20 mill. p. 1 mètre.

Ce pavillon est arboré à la poupe de tous les bâtiments de guerre et sur les forts de la République dominicaine.

II. Guidon de Commandant.
Guindant au battant
comme 1 : 1,75.
Échelle 30 mill. p. 1 mètre.

Ce guidon, hissé au grand mât d'un bâtiment de la république, indique la présence d'un amiral à bord.

III. Pavillon marchand.
Guindant au battant
comme 1 : 2,10.
Échelle 19 mill. p. 1 mètre.

Ce pavillon est hissé à la poupe de tous les bâtiments de commerce de la république.

IV. Flamme nationale.
Guindant au battant
comme 0.15 : 28.

La flamme est le signe distinctif des bâtiments de guerre de la république. On la hisse à la tête du grand mât.

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

HAMBOURG.

I

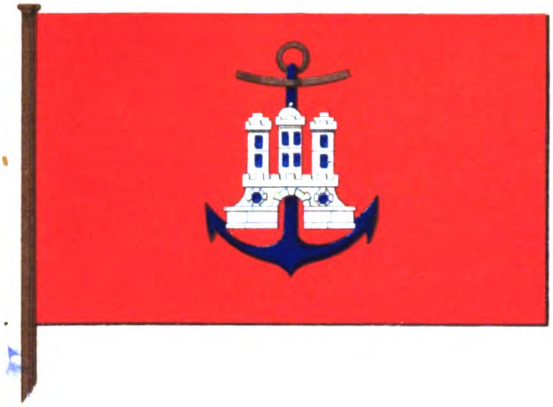

II

III

FRANCFORT.

IV

WISMAR.

V

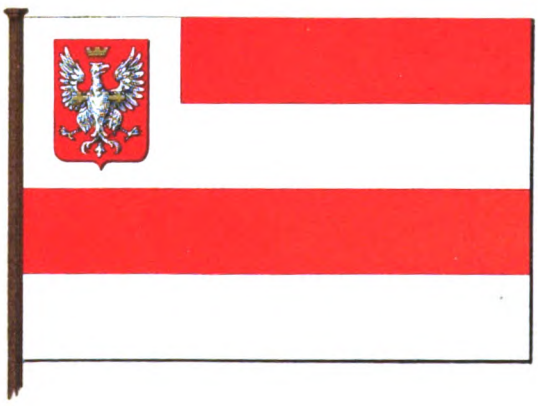

VI

VII

VIII

IX

Chromolith. Auguste Bry, à Paris.

Digitized by Google

HAMBOURG.

I. Pavillon de l'État.
Guindant au battant comme 1 : 1,75.
Échelle 10 mill. p. 1 mètre.

C'est le pavillon des bâtiments de l'État; mais il n'est guère arboré que sur les bateaux-pilotes de l'amirauté.

II. Pavillon marchand.
Guindant au battant comme 1 : 1,75.
Échelle 10 mill. p. 1 mètre.

Il est arboré à l'arrière des navires de commerce de la ville de Hambourg.

IV. Pavillon marchand.
Guindant au battant comme 1 : 1,75.
Échelle 10 mill. p. 1 mètre.

Il est arboré à l'arrière des navires de commerce de la ville de Hambourg.

V. Pavillon marchand.
Guindant au battant comme 1 : 1,75.
Échelle 10 mill. p. 1 mètre.

Il est arboré à l'arrière des navires de commerce de la ville de Hambourg.

VII. Flamme de guerre de Hambourg.

Cette flamme est arborée sur les bâtiments de l'État de la ville de Hambourg.

VIII. Flamme de commerce de Hambourg.

Cette flamme est portée par les navires de commerce de la ville de Hambourg.

FRANCFORT.

III. Pavillon de Francfort.
Guindant au battant comme 2 : 3.
Échelle 11 mill. p. 1 mètre.

Il est arboré à l'arrière des navires de commerce de la ville de Francfort.

Les bâtiments de la ville de Francfort arborent aussi quelquefois un PAVILLON AVEC DEUX BANDES horizontales, la bande inférieure *bleue;* la bande supérieure, mi-partie *noire* et *rouge*, *noire* au battant, *rouge* à la gaine avec les armes du pavillon n° III dans le *rouge.*

WISMAR.

VI. Pavillon de Wismar.
Guindant au battant comme 2 : 3.
Échelle 11 mill. p. 1 mètre.

Ce pavillon est arboré à la poupe des navires de commerce de la ville de Wismar.

IX. Flamme de Wismar.

Les bâtiments de Wismar hissent une flamme qui est tantôt *rouge* et *blanche* comme le pavillon, mais d'autres fois *toute rouge.*

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

HANOVRE.

I

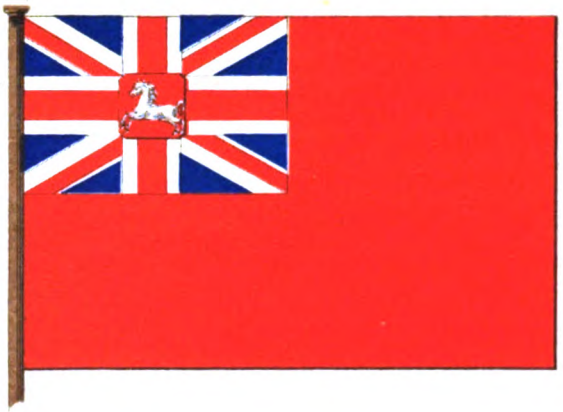

II

III

IV

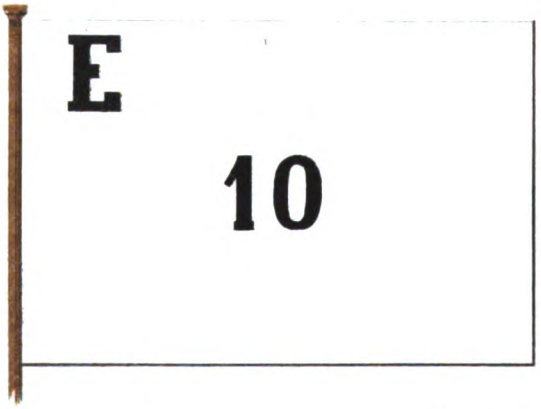

V

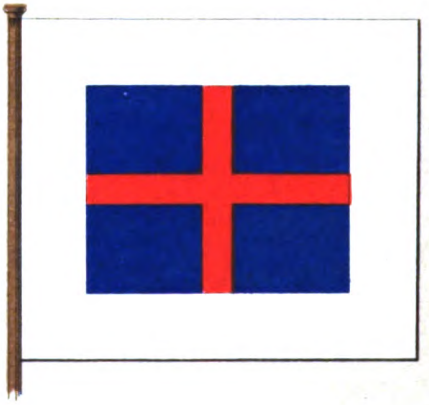

OLDENBOURG.

VI

VII

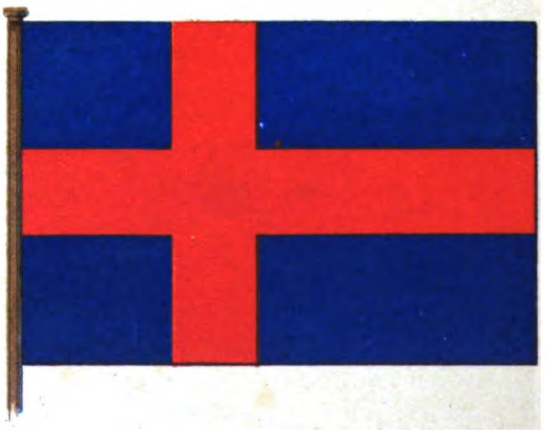

Chromolithe Auguste Bry, à Paris

Digitized by Google

HANOVRE.

I. Pavillon de Hanovre.

Le royaume de Hanovre ne possède pas de bâtiments de guerre.

Le pavillon royal, qui était semblable au pavillon royal d'Angleterre, avec les armes de Hanovre au centre, a été supprimé en 1814.

Ce pavillon est celui des bâtiments du commerce du royaume de Hanovre qui portent pour la plupart en même temps une flamme toute rouge, ou rouge avec le jack national auprès de la gaîne.

II. Pavillon de Pilote.

Sur les côtes de Hanovre et sur les côtes de Brême les bâtiments de commerce hissent ce pavillon au mât de misaine pour appeler le pilote.

Sur les côtes de l'Ost-Frise, les bâtiments qui demandent le secours des pilotes se servent de ce pavillon que l'on nomme *Grus* ou *Gösche*; on le hisse au mât de misaine.

III. Pavillon de l'Ost-Frise et de Papenbourg.

Depuis 1833, les bâtiments de l'Ost-Frise et de la ville de Papenbourg portent un pavillon dans lequel est inscrit le numéro d'ordre qui leur est affecté.

Ce pavillon est hissé sur un mât indépendamment du pavillon national.

IV. Pavillon de Stade

Depuis 1833, les bâtiments de la Landdrostie de Stade portent ce pavillon en tête de mât indépendamment du pavillon national; le numéro est inscrit sur les deux faces; il y a en outre la lettre E dans l'angle supérieur et auprès de la gaîne s'ils viennent de l'Elbe ou de ses affluents, et la lettre W s'ils viennent du Weser ou de ses affluents.

OLDENBOURG.

V. Pavillon Grand-Ducal.

Pas de renseignements.

VI. Pavillon d'Oldenbourg.

Le grand-duché d'Oldenbourg ne possède pas de marine militaire.

Ce pavillon est celui des bâtiments du commerce.

VII. Pavillon de Pilote.

Ce pavillon est arboré sur tous les navires de commerce du grand-duché pour appeler le pilote à l'entrée des ports et des rades.

Les dimensions et les proportions des pavillons de ce tableau sont celles du pavillon français.

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

MECKLEMBOURG.

I

II

BRÊME.

III

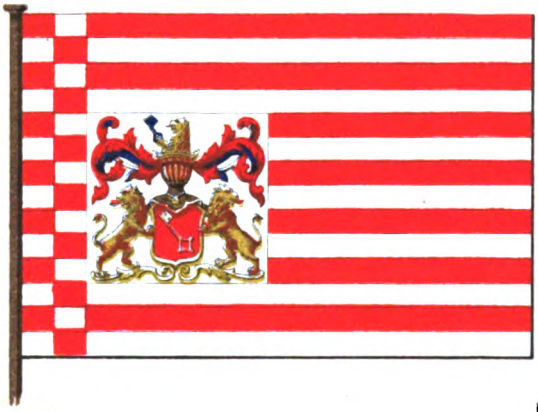

IV

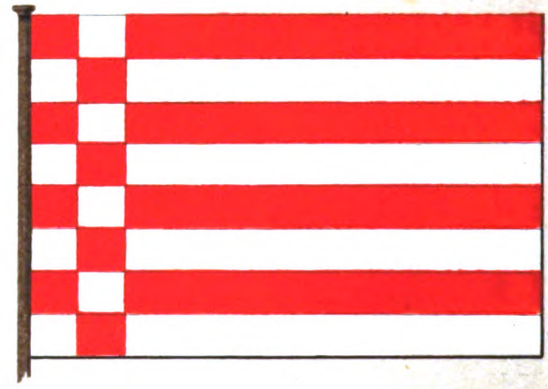

LUBECK.

V

ROSTOCK.

VI

VII

VIII

IX

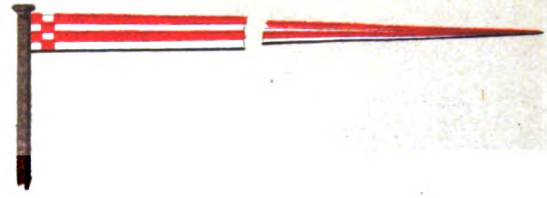

Chromo ith Auguste Bry, a Paris

Digitized by Google

MECKLENBOURG.

I. Pavillon Grand-Ducal. — Ce pavillon est celui de Son Altesse Royale le Grand-Duc de Mecklenbourg et des membres de la maison grand-ducale.

II. Pavillon marchand. — Ce pavillon est hissé à la corne de tous les bâtiments de commerce du grand-duché de Mecklenbourg.

BRÊME.

III. Pavillon de l'État.
Guindant au battant comme 2 : 3, quelquefois comme 3 : 5.
Échelle de 22 mill. p. 1 mètre.

La ville de Brême n'a pas de marine militaire, ce pavillon est en usage pour le service des pilotes lamaneurs dans les ports.

IV. Pavillon marchand.
Guindant au battant comme 2 : 3 ½, quelquefois comme 3 : 5.
Échelle de 23 mill. p. 1 mètre.

Il peut aussi avoir 14 bandes horizontales, comme le pavillon de l'État; il est hissé à la corne des bâtiments du commerce de la ville de Brême.

On le hisse au mât de misaine pour appeler un pilote.

Les bâtiments du commerce ont tous un pavillon à fond blanc, avec les deux rangs de carreaux rouges à la gaine et une bande rouge horizontale au bord supérieur et au bord inférieur; ce pavillon, qui porte le numéro d'inscription du navire au milieu, est hissé au grand mât.

LUBECK.

V. Pavillon de l'État.
Guindant au battant comme 3 : 5.
Échelle de 13 mill. p. 1 mètre.

Ce pavillon n'est en usage que pour le service des pilotes lamaneurs dans le port de Travemünde.

VI. Pavillon marchand.
Guindant au battant comme 3 : 5.
Échelle de 13 mill. pour 1 mètre.

Il est hissé à l'arrière de tous les bâtiments du commerce de la ville de Lubeck.

On le hisse au mât de misaine pour appeler un pilote.

ROSTOCK.

VII. Pavillon marchand.
Guindant au battant comme 2 : 3.

Ce pavillon est hissé à l'arrière de tous les bâtiments du commerce de la ville de Rostock.

VIII. Flamme de Lubeck.

La flamme est portée au grand mât par les bâtiments de l'État.

IX. Flamme de Brême.

La flamme est portée indistinctement par les bâtiments de l'État et par les bâtiments du commerce; elle est quelquefois toute rouge.

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

MEXIQUE.

I

II

III

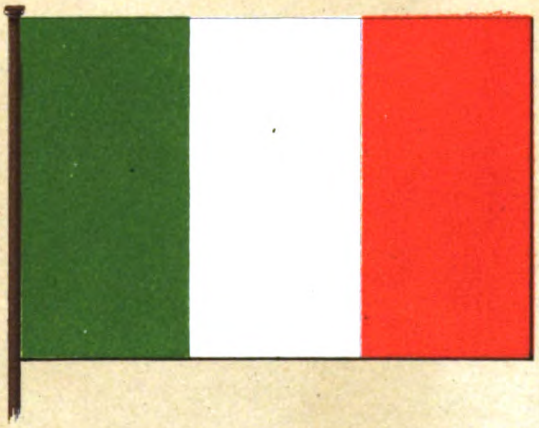

IV

V

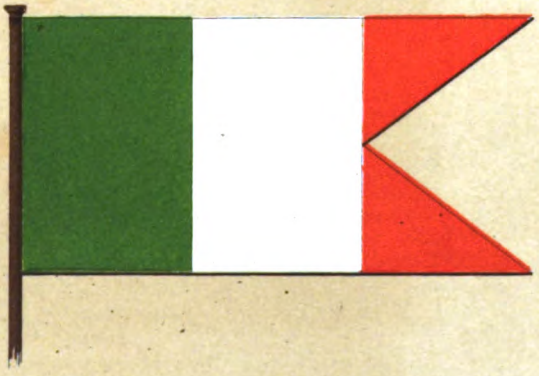

VI

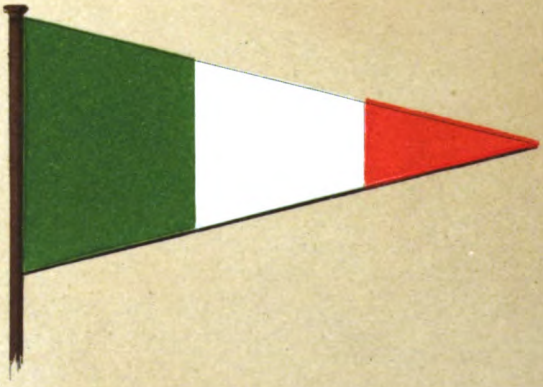

VII

Chromolith. Auguste Bry à Paris

Digitized by Google

MEXIQUE.

I. Pavillon National.
Guindant au battant comme 2 : 3
Échelle de 13 mill. p. 1 mètre.

Pas de renseignements.

II. Pavillon des bâtiments de Guerre.
Guindant au battant comme 2 : 3.
Échelle de 15 mill. p. 1 mètre.

Ce pavillon est arboré à la poupe de tous les bâtiments de guerre de la république du Mexique, depuis le lever jusqu'au coucher du soleil; il est également arboré sur le beaupré.

On le hisse en tête du mât de misaine pour demander un pilote.

III. Pavillon des bâtiments du Commerce.
Guindant au battant comme 2 : 3.

Ce pavillon est arboré à l'arrière de tous les navires du commerce de la république du Mexique.

On le hisse également au mât de misaine pour demander un pilote.

IV. Pavillon d'Enseigne.
Guindant au battant comme 6 : 7.

Le Commandant général de la flotte l'arbore au grand mât du bâtiment de guerre sur lequel il monte.
Il est salué de ... coups de canon.
Le Lieutenant général l'arbore au mât de misaine.
Il est salué de ... coups de canon.
Le Commandant d'escadre l'arbore au mât d'artimon.
Il est salué de ... coups de canon.

V. Cornette d'Enseigne.
Guindant au battant comme 1 : 2.

Si le Commandant d'escadre est Capitaine général d'un des départements maritimes, il hisse cette cornette au grand mât.
Il est salué de ... coups de canon.

VI. Guidon d'Enseigne.
Guindant au battant comme 1 : 2.

Un Brigadier (Capitaine de vaisseau) commandant un navire qui n'est pas en sous-ordre arbore le triangle au grand mât.
Il est salué de ... coups de canon.
Tous les autres officiers, d'un rang inférieur, commandant un navire de guerre, et lorsqu'ils ne sont pas en sous-ordre, arborent le guidon ENVERGUÉ au grand mât.

VII. Flamme Nationale.
Guindant au battant
comme 0,20 : 16.

Elle est le signe distinctif des bâtiments de guerre, on la hisse à la tête du grand mât.
Les bâtiments de commerce qui portent la correspondance du gouvernement suprême ont le droit de la porter, mais ils doivent l'amener aussitôt que la correspondance est debarquée.

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

MEXIQUE.

I

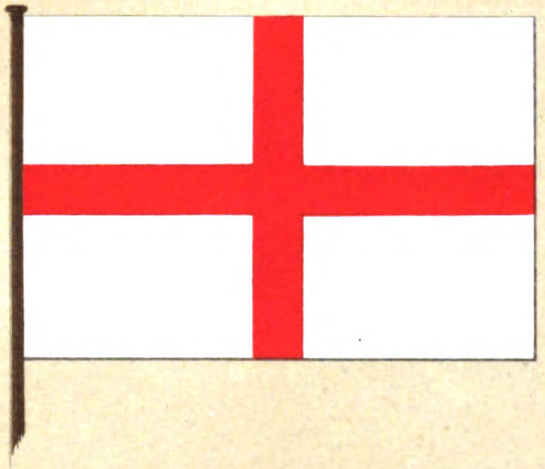

II

III

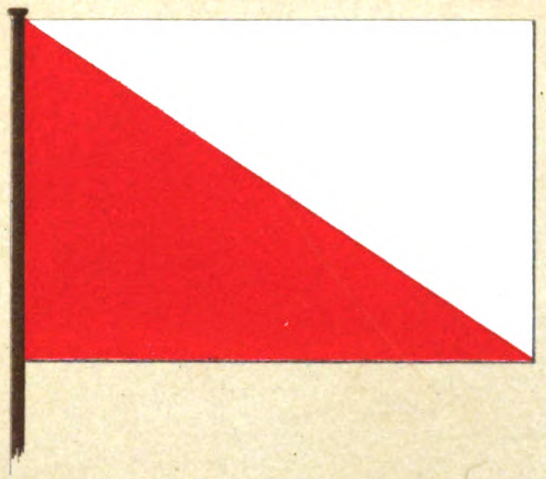

IV

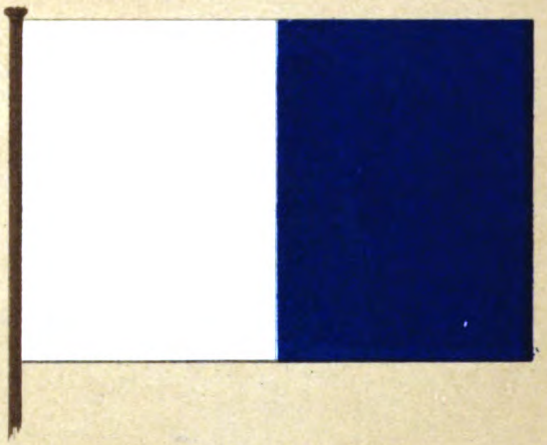

V

VI

Digitized by Google

MEXIQUE.

Ces pavillons sont arborés par les bâtiments du commerce de la République du Mexique, indépendamment du pavillon national, pour faire connaître le département auquel ils appartiennent.

Leur grandeur est proportionnée à celle du bâtiment.

I. Pavillon de matricule du département de **Vera Cruz.**

II. — — — de **Campêche.**

III. — — — de **Tampico.**

IV. — — — de **l'île de Carmen.**

V. — — — de **Tabasco.**

VI. — — — de **Tuspan.**

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

NAPLES ET DEUX SICILES.

I

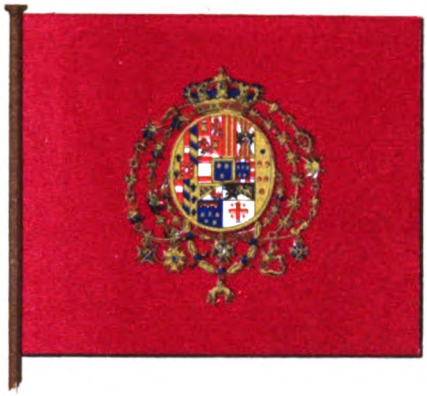

II

III

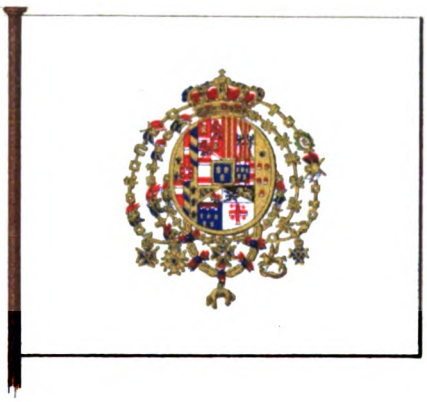

IV

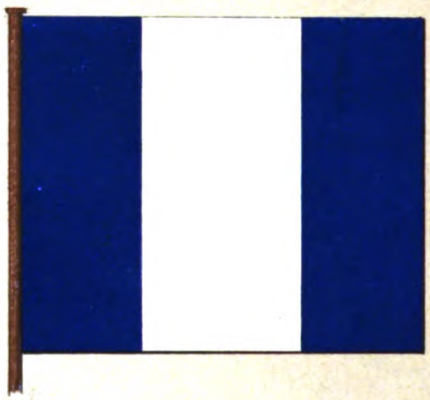

V

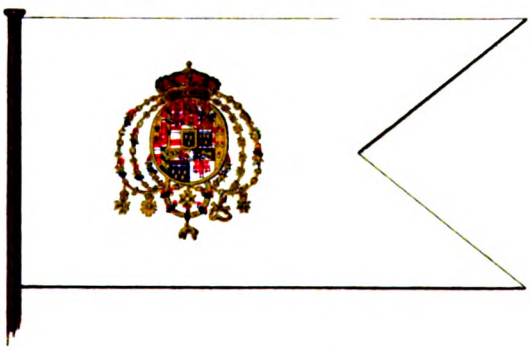

VI

VII

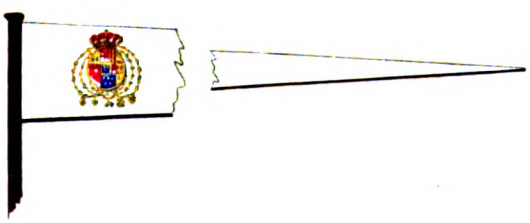

VIII

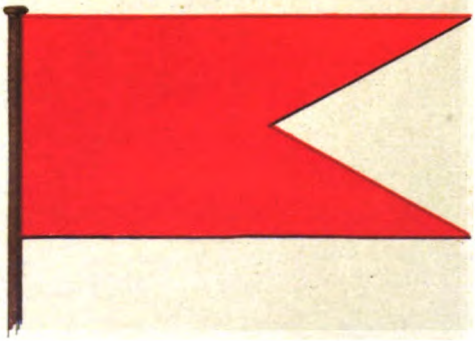

Thromolith. Auguste Bry, à Paris

Digitized by Google

NAPLES ET DEUX SICILES.

I. Pavillon Royal.
Guindant au battant
Comme 1 : 1,17
Échelle de 15 mill. p. 1 mètre.

On le hisse au grand mât, quand S. M. LE ROI est à bord d'un bâtiment de guerre; au grand mât également, quand S. M. LA REINE est à bord d'un bâtiment de guerre; au grand mât, quand LE PRINCE OU LA PRINCESSE qui doit succéder au trône est à bord.
Ce pavillon est toujours salué de 21 coups de canon. SALUT ROYAL.

I *bis*. Canots.

Ce pavillon, avec des dimensions réduites, est arboré sur le canot qui porte S. M. LE ROI ou S. M. LA REINE.

II. Pavillon National.
Guindant au battant
Comme 2 : 3
Échelle de 9 mill. p. 1 mètre.

Le pavillon national est arboré à la poupe de tous les bâtiments de guerre Napolitains, depuis le lever jusqu'au coucher du soleil.
Pavillon de beaupré. Le même pavillon, avec des dimensions réduites, est arboré tous les jours sur le beaupré des bâtiments de guerre.
Les bâtiments du commerce arborent ce même pavillon à la corne.

III. Pavillon de Commandement.
Guindant au battant
Comme 1 : 1,17
Échelle de 18 mill. p. 1 mètre.

On le hisse au grand mât, pour S. M. LE ROI, lorsque, par exception, S. M. ne veut pas que l'on hisse le pavillon royal n° 1.
Au grand mât, pour les PRINCES et les PRINCESSES de la FAMILLE ROYALE.
Il est salué, dans ces deux cas, de 21 coups de canon.
Au grand mât, pour un AMIRAL. Il est salué de 15 coups de canon.
Au mât de misaine, pour un VICE-AMIRAL. Il est salué de 13 coups de canon.
Au mât d'artimon, pour un CONTRE-AMIRAL. Il est salué de 11 coups de canon.

IV. Pavillon de Pilote.
Guindant au battant
Comme 1 : 1,17
Échelle de 15 mill. p. 1 mètre.

Ce pavillon est arboré au mât de misaine, pour demander un PILOTE à l'entrée des ports et des rades du royaume des Deux-Siciles.

V. Guidon de Commandement.
Guindant au battant
Comme 1 : 2
Échelle de 18 mill. p. 1 mètre.

On le hisse au grand mât, pour un BRIGADIERE (capitaine de vaisseau), ou pour tout OFFICIER SUPÉRIEUR commandant une division de bâtiments carrés.
On lui rend à bord seulement les honneurs dus à son grade.

VI. Pavillon d'Embarcation.
Guindant au battant
Comme 1 : 1,17
Échelle de 20 mill. p. 1 mètre.

Avec trois fleurs de lys. L'AMIRAL l'arbore sur l'avant du canot qu'il monte.
Avec deux fleurs de lys. Le VICE-AMIRAL l'arbore sur l'avant du canot qu'il monte.
Avec une fleur de lys. Le CONTRE-AMIRAL l'arbore sur l'avant du canot qu'il monte.

VII. Flamme nationale.
Guindant au battant
Comme 0,15 : 20
Échelle de 1 mill. p. 1 centimètre.

Tous les bâtiments de guerre napolitains la portent au grand mât. On l'amène quand on hisse à bord un signe de commandement à la tête de l'un des mâts.
Signe de commandement. Lorsque accidentellement un OFFICIER SUPÉRIEUR commande un bâtiment de guerre, il porte à la tête du grand mât la même flamme nationale, mais plus large que la flamme ordinaire.
Les bâtiments du commerce n'ont jamais l'autorisation de la porter.

VIII. Guidon.
Guindant au battant
Comme 1 : 2
Échelle de 15 mill. p. 1 mètre.

Lorsqu'un OFFICIER de la marine royale commande un convoi de bâtiments de commerce, il arbore ce guidon à la tête de l'un des mâts du bâtiment qu'il monte.

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

NORWÈGE.

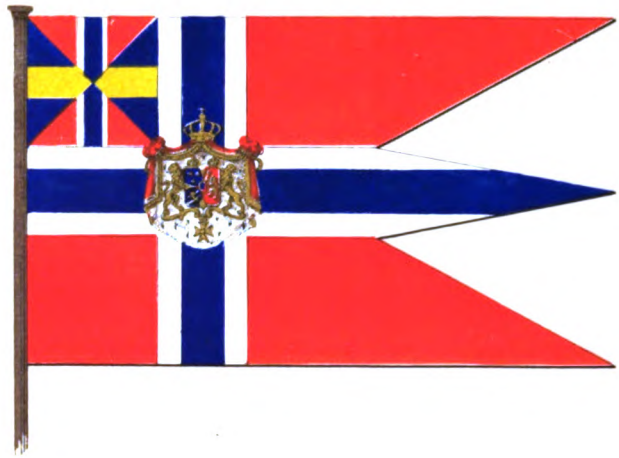

I

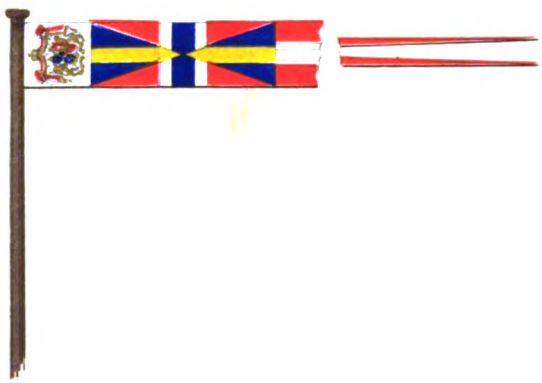

II

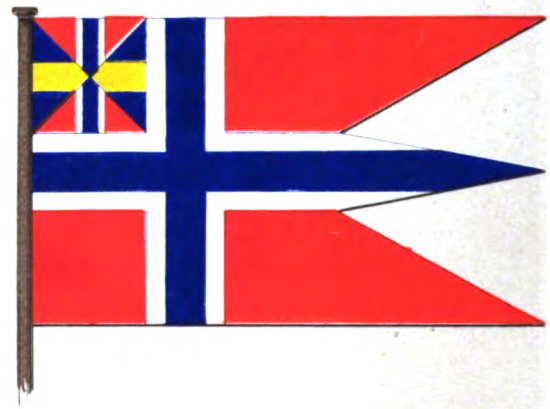

III

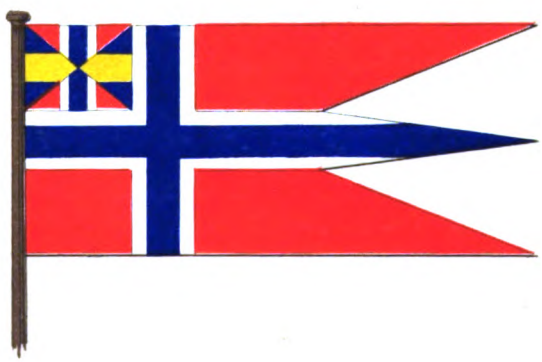

IV

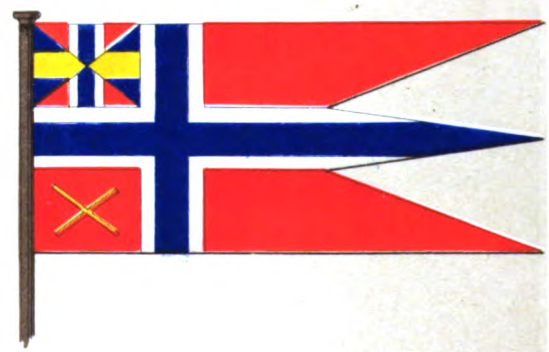

V

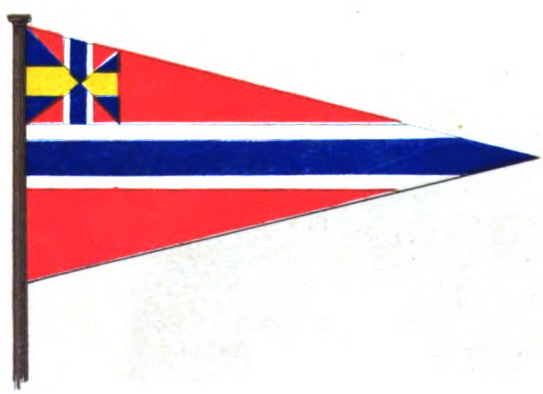

VI

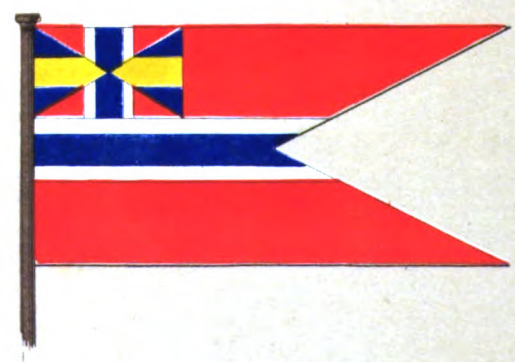

VII

Chromolith. Auguste Bry à Paris

Digitized by Google

NORVÉGE.

I. Pavillon royal.
Guindant au battant comme 2 : 5.
Échelle de 9 mill. p. 1 mètre.

Le pavillon royal, avec *la flamme royale* n° II au-dessus, est arboré à la tête du grand mât lorsque S. M. le Roi, la Reine, la Reine douairière, le Prince royal ou la Princesse royale, se trouvent à bord d'un bâtiment de guerre.

Le pavillon royal *sans la flamme royale* est arboré pour les autres princes et princesses de la famille royale.

Lorsqu'une personne royale est dans un canot, le pavillon royal, avec ou sans flamme comme dessus, est arboré sur le canot.

Lorsque la personne royale arrive en rade, les bâtiments de guerre au mouillage sont pavoisés, une partie des équipages est rangée sur les vergues; chaque bâtiment fait un salut de:

32 coups de canon pour S. M. le Roi, la Reine et la Reine douairière;

28 coups de canon pour le Prince et la Princesse royale,

24 coups de canon pour les autres princes et princesses royales.

A mesure que la personne royale passe devant chaque bâtiment, les hommes saluent de quatre cris *Vive le roi!* et *hurrah!* La garde présente les armes et les tambours battent aux champs.

Lorsque la personne royale quitte l'escadre ou le bâtiment, les mêmes honneurs lui sont rendus.

II. Flamme royale.
Guindant au battant comme 1 : 120
Échelle de 9 mill. p. 1 mètre.

Elle est fendue au tiers de sa longueur; elle est arborée sur le pavillon royal seulement (voir ci-dessus).

Elle n'est dans aucun cas hissée seule en tête de mât.

III. Pavillon des Bâtiments de guerre.
Guindant au battant comme 3 : 5.
Échelle de 9 mill. p. 1 mètre.

Il est arboré à l'arrière de tous les bâtiments de guerre depuis huit heures du matin jusqu'au coucher du soleil.

C'est aussi le pavillon des forts et des places fortes.

IV. Pavillon des Amiraux.
Guindant au battant comme 3 : 5.
Échelle de 14 mill. p. 1 mètre.

Les Amiraux l'arborent au grand mât, et il est salué de 12 coups de canon.

Les Vice-Amiraux l'arborent au mât de misaine, et il est salué de 10 coups de canon.

Les Contre-Amiraux l'arborent au mât d'artimon : il est salué de 8 coups de canon.

V. Pavillon de Commandement.
Guindant au battant comme 3 : 5.
Échelle de 14 mill. p. 1 mètre.

Lorsque deux Amiraux (*flaggmàré*) se trouvent sur la même rade, celui qui commande en chef porte 2 bâtons de commandement disposés en croix en dessous du signe d'union.

VI. Guidon de Chef d'escadre.
Guindant au battant comme 1 : 2.
Échelle de 15 mill. p. 1 mètre.

Triangle; il est arboré au grand mât pour un chef d'escadre du rang inférieur à celui de contre-amiral; il est salué de 6 coups de canon.

VII. Guidon de Commandant.
Guindant au battant comme 1 : 2.
Échelle de 15 mill. p. 1 mètre.

Il est arboré au grand mât pour un officier qui, sans être chef d'escadre, commande en chef une division composée de plusieurs vaisseaux, frégates ou corvettes, ou *au moins* trois corvettes.

Ce guidon est salué de 4 coups de canon.

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

NORWÈGE.

I

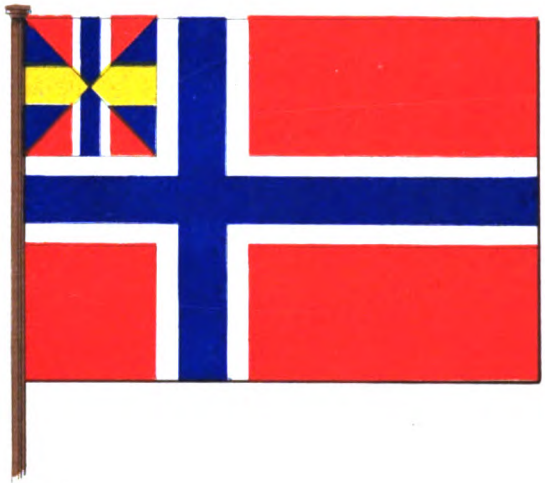

II

III

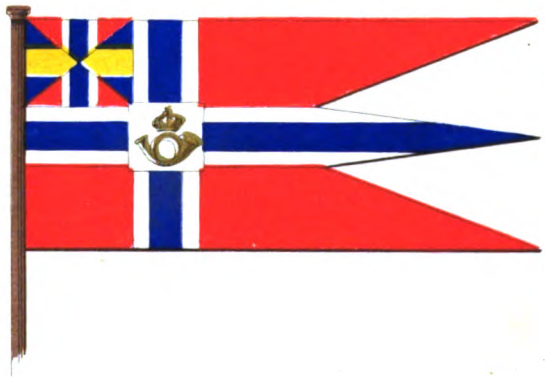

IV

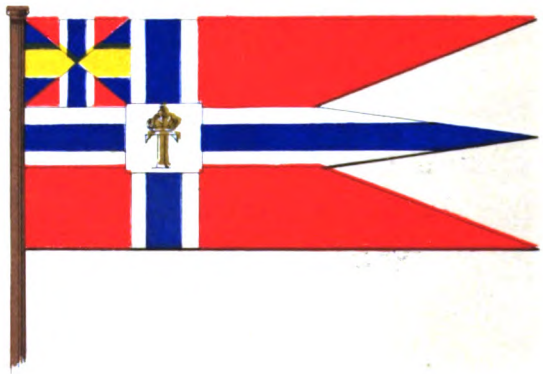

V

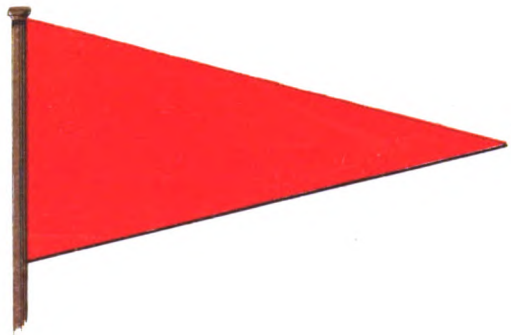

VI

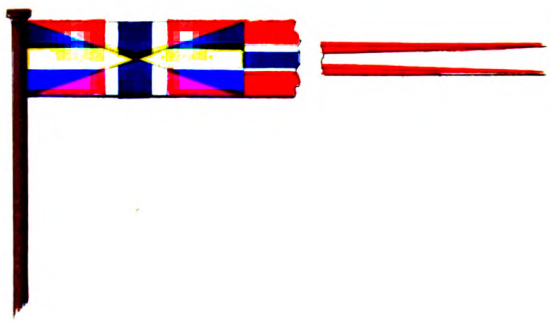

Chromolith. Auguste Bry à Paris

Digitized by Google

NORVÉGE.

I. Pavillon du Commerce.
Guindant au battant comme 8 : 11.

Il est arboré à l'arrière de tous bâtiments du commerce du royaume de Norvége.
Hissé à la tête du mât de misaine, il sert pour appeler les pilotes à l'entrée des ports et des rades du royaume.

II. Pavillon de Beaupré, etc.
Guindant au battant comme 4 : 5.
Échelle de 30 mill. p. 1 mètre.

Signe d'union; les bâtiments de guerre l'arborent sur le beaupré les dimanches et les jours de fête, en même temps que le pavillon de poupe.
Hissé au mât de misaine des bâtiments de guerre, il sert à appeler les pilotes.
Avec des dimensions plus grandes, ce pavillon est employé par les Envoyés et les Consuls de Norvége et de Suède auprès des puissances étrangères.

III. Pavillon de la Poste.
Guindant au battant comme 5 : 9.

Il est arboré à l'arrière de tous les bâtiments norvégiens qui font le service de la poste.
Le cor de chasse est souvent remplacé par le mot *Post* couronné.

IV. Pavillon de la Douane.
Guindant au battant comme 5 : 9.

Il est arboré à l'arrière de tous les bâtiments norvégiens appartenant à l'administration des douanes et qui font le service de gardes-côtes.
Le T est souvent remplacé par le mot *Told* couronné.

V. Triangle de Commandement.
Guindant au battant comme 1 : 2.
Échelle de 30 mill. p. 1 mètre.

Il est arboré au grand mât par un sous-officier qui commande un bâtiment de la marine militaire ou qui est affrété pour le service de l'État.

VI. Flamme de Commandement.
Guindant au battant comme 1 : 20.
Échelle de 1 mill. p. 5 cent.

La flamme de commandement est arborée par un officier qui commande un bataillon de canonnières (12 canonnières), pour le distinguer des autres officiers du bataillon.

VII. Flamme nationale.
Guindant au battant
comme 1 : 120
Échelle de 1 mill. p. 5 cent.

Fendue au tiers de sa longueur, la flamme nationale est arborée à la tête du grand mât de tous les bâtiments de guerre qui ne portent pas d'autre marque distinctive.
Aucun navire du commerce, de la douane ou de la poste ne peut porter la flamme nationale, à moins qu'il ne soit commandé par un officier militaire.
Un navire de commerce affrété par l'État, commandé par un officier militaire et armé avec des marins de l'État, porte la flamme.

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

NOUVELLE GRENADE.

I

II

VENEZUELA.

III

IV

EQUATEUR.

V

VI

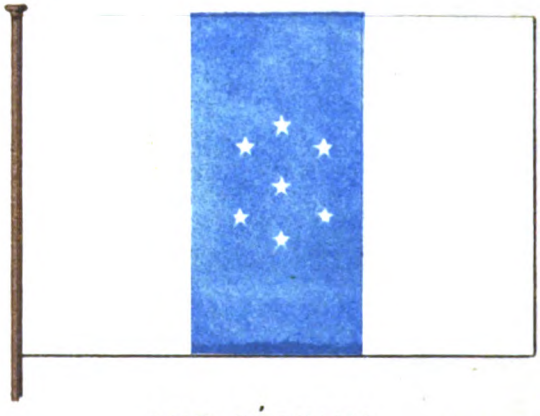

BOLIVIE.

VII

SUD-PÉRUANO.

VIII

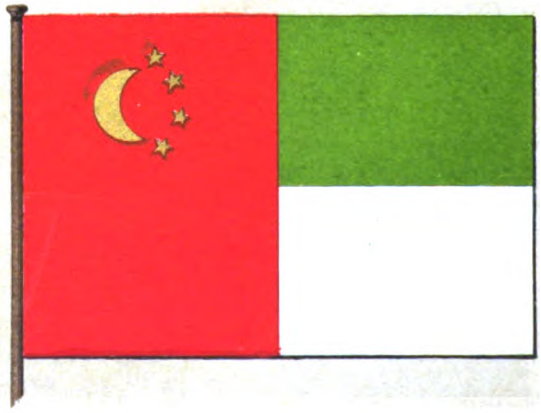

Chromolith. Auguste Bry, à Paris.

Digitized by Google

NOUVELLE-GRENADE.

I. Pavillon de Guerre. — Ce pavillon est arboré à l'arrière de tous les bâtiments de guerre de la république de la Nouvelle-Grenade, sur les forteresses, les édifices publics, par les ministres et agents de la République à l'étranger. (Décret du 8 mai 1834.)

II. Pavillon du Commerce. — Ce pavillon est arboré à l'arrière de tous les navires de commerce de la république de la Nouvelle-Grenade.

Guidon de Commandement. — GUIDON AUX COULEURS NATIONALES SANS ARMES; on le hisse au mât de misaine toutes les fois qu'un chef de la nation se trouve à bord d'un bâtiment de guerre.

Flamme Nationale. — LES TROIS COULEURS NATIONALES DISPOSÉES PAR PARTIES ÉGALES COMME DANS LE PAVILLON; on la hisse au grand mât de tous les bâtiments de guerre de la Républiquc.

VENEZUELA.

III. Pavillon Marchand. — Ce pavillon est arboré à l'arrière de tous les bâtiments de commerce de la république de Venezuela.

Les paquebots portent ce pavillon à la corne

IV. Pavillon de Guerre.
Guindant au battant comme 2 : 3.
Échelle 15 mill. p. 1 mètre. — Ce pavillon est arboré à l'arrière de tous les bâtiments de guerre de la république de Venezuela, par tous les établissements publics et par les agents de la République à l'étranger.

Pavillon de Commandement.
Carré. — Le pavillon carré national sans armes est arboré au mât de misaine, si le bâtiment n'a que deux mâts, mais au mât d'artimon s'il en a trois, pour indiquer la présence d'un général à bord

Guidon de Commandement.
Guindant au battant comme 1 : 2. — Le Guidon national sans armes est arboré au grand mât par un Capitaine de vaisseau commandant une escadre ou commissionné.

Flamme de Guerre. — Les trois couleurs nationales disposées horizontalement.
Tous les bâtiments de guerre arborent cette flamme au grand mât.
Les paquebots portent également la flamme.

ÉQUATEUR.

V. Pavillon National. — Pas de renseignements.
Les *étoiles* sont quelquefois placées sur deux lignes verticales.

Pavillon de Guerre et Marchand. — Ce pavillon est arboré par tous les bâtiments de guerre et de commerce de la république de l'Équateur.

Flamme de l'Équateur. — Les mêmes couleurs que celles du pavillon. La flamme est arborée au grand mât des bâtiments de guerre.

BOLIVIE.

VII. Pavillon Bolivien. — La république du Haut-Pérou ne possède ni marine de guerre ni marine de commerce.

Ce dessin nous a été communiqué par le commandant de la station navale; dans celui qui a été envoyé par le consul de France à Cobija, les trois couleurs sont également horizontales, mais il n'y a pas d'armes et le *rouge* est supérieur. Ce dernier pavillon serait un et invariable. (Ordonné par les décrets des 17 août 1825, 25 juillet 1826, 26 septembre 1852.)

SUD-PERUANO.

VIII. Pavillon de Sud-Peruano. — Pas de renseignements.

Les pavillons de cette planche n'ont pas de proportions déterminées. Celles du tableau sont les proportions des pavillons français.

Ces pavillons subissent souvent des modifications; il existerait en outre un pavillon commun aux États du Centre-Amérique; il aurait trois bandes horizontales, *bleu*, *rouge*, *blanc*, avec un écusson *rond* et *bleu* au centre de la bande *rouge* dans lequel se trouvent les ARMES ou les trois mots : DIOS, UNION, LIBERTAD.

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

OCEANIE.
ILES SANDWICH.

I

II

III

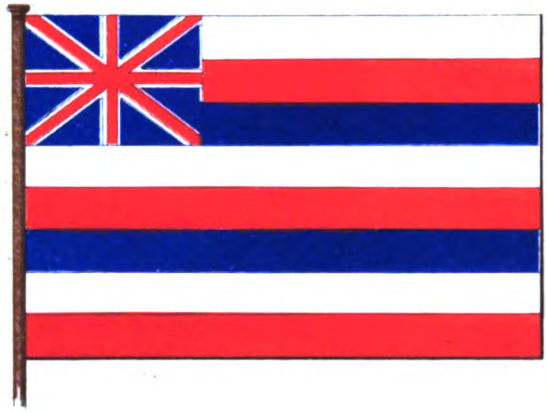

IV

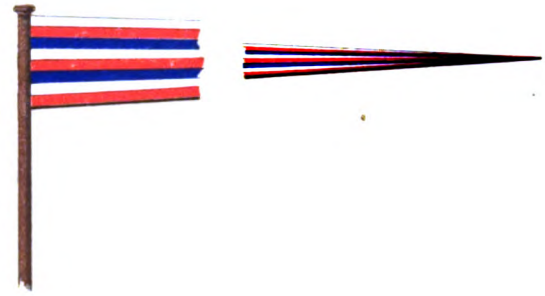

V

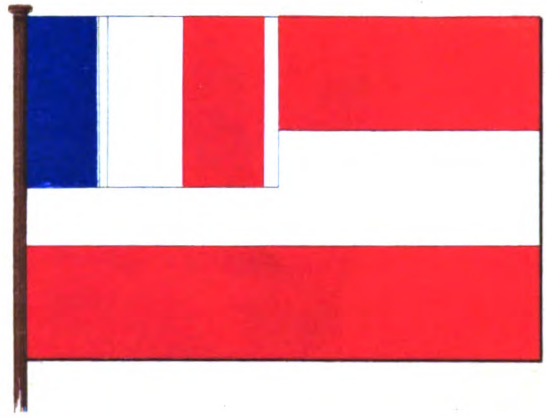

VI

VII

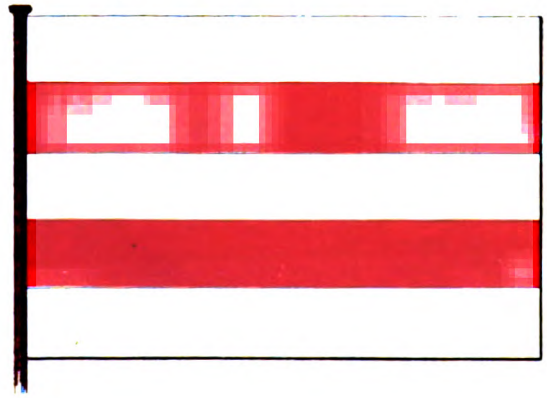

VIII

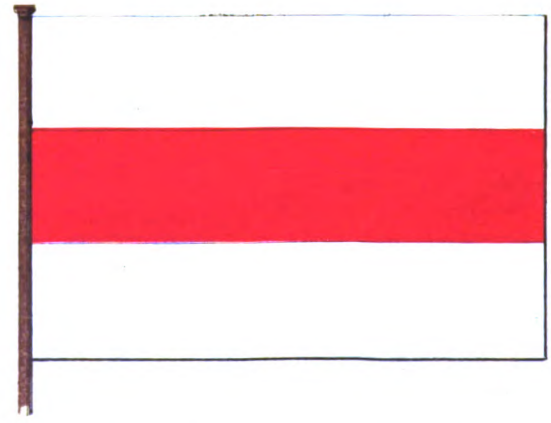

Chromo Auguste Bry à Paris

Digitized by Google

OCÉANIE.

ILES SANDWICH.

I. **Pavillon Royal.**	Pas de renseignements.
II. **Pavillon de la princesse Victoria.**	Ce pavillon est celui de la KAHINA NUI, c'est-à-dire la princesse Victoria qui est admise par la Constitution à partager les honneurs et les priviléges de la royauté.
III. **Pavillon National.**	Ce pavillon est arboré à l'arrière de tous les bâtiments armés dans les îles Sandwich.
IV. **Flamme Nationale.**	Pas de renseignements.

ARCHIPEL DE TAITI (ILES DE LA SOCIÉTÉ).

V. **Pavillon de Taïti.**	Ce pavillon est arboré par les bâtiments armés à Taïti l'une des îles de l'archipel de ce nom.
VI. **Pavillon de Borabora**	Ce pavillon est arboré sur les bâtiments armés à Borabora l'une des îles du groupe de l'archipel de Taïti.
VII. **Pavillon de Raiatea.**	Ce pavillon est arboré sur les bâtiments armés à Raiatea, l'une des îles du groupe de l'archipel de Taïti.
VIII. **Pavillon de Huahine.**	Ce pavillon est arboré sur les bâtiments armés à Huahine, l'une des îles de l'archipel de Taïti.

Les proportions adoptées dans ce tableau sont celles du pavillon français.

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

OCÉANIE.

I

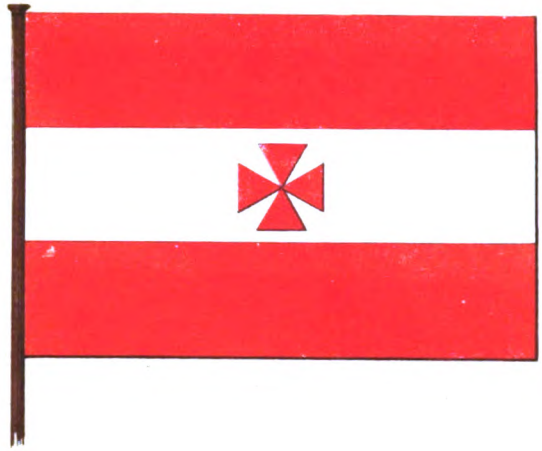

II

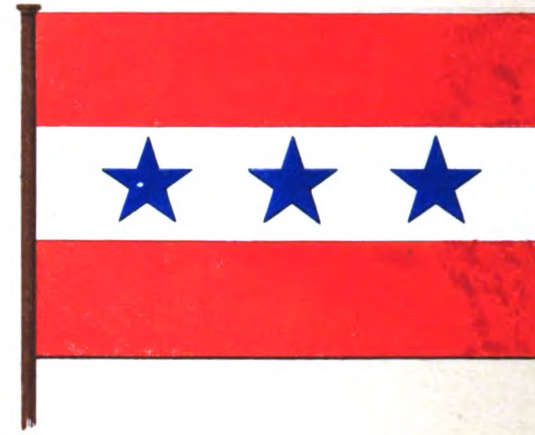

III

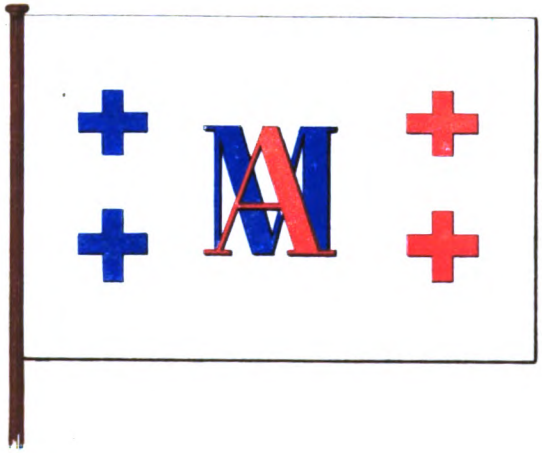

IV

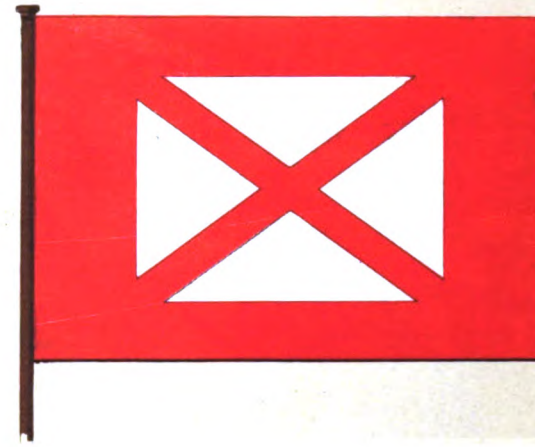

V

VI

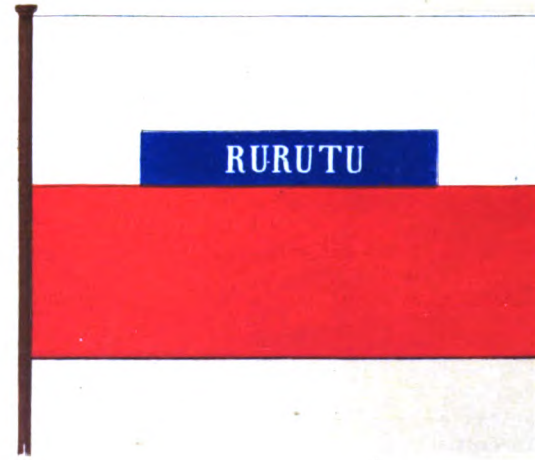

Chromo. Auguste Bry à Paris

Digitized by Google

ILES DE L'OCÉANIE.

I. Pavillon de Rimatara. — Les bâtiments armés dans l'île de Rimatara (groupe Toubouai ou îles Australes) portent ce pavillon à l'arrière.

II. Pavillon de Rarotoa. — Les bâtiments armés dans l'île de Rarotoa (ou Rarotonga, groupe des îles de Cook) portent ce pavillon à l'arrière.

III. Pavillon de Tongatabu. — Les bâtiments appartenant au groupe des îles Tongatabu portent ce pavillon à l'arrière.

IV. Pavillon d'Uvea. — Les bâtiments armés dans l'île Uvea (ou île Wallis) portent ce pavillon à l'arrière.

V. Pavillon de Hamoa. — Les bâtiments armés dans l'île Hamoa (groupe des îles des Navigateurs) portent ce pavillon à l'arrière.

VI. Pavillon de Rurutu. — Les bâtiments armés dans l'île Rurutu (groupe des îles de Cook) portent ce pavillon à l'arrière.

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

PARAGUAY.

I

II

III

IV

V

VI

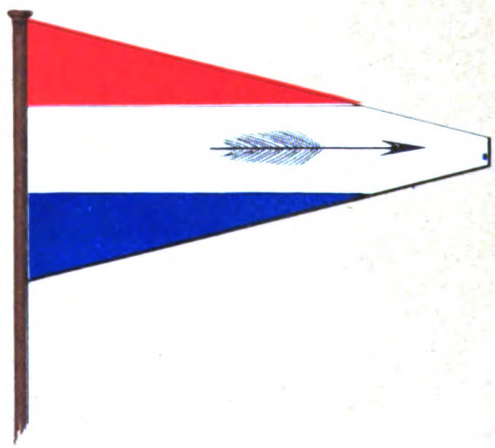

VII

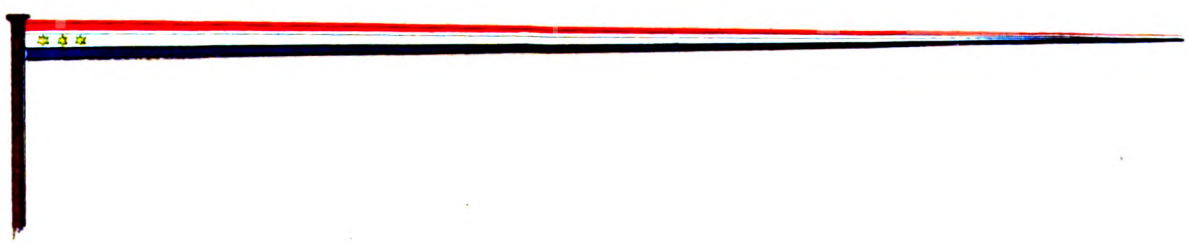

Digitized by Google

PARAGAY.

I. Pavillon national (*).	Ce pavillon est arboré à la corne de tous les bâtiments de guerre et sur les forts de la république du Paraguay.
II. Pavillon marchand.	Ce pavillon est hissé à la corne de tous les bâtiments du commerce de la république du Paraguay.
III. Pavillon du chef du Gouvernement.	Ce pavillon, hissé au grand mât d'un bâtiment de guerre, indique que le chef du gouvernement est à bord; on hisse en même temps la flamme nationale au-dessus du pavillon et le pavillon national à la poupe.
Pavillon d'Embarcation.	Avec des dimensions réduites ce pavillon est arboré sur l'avant d'un canot monté par le chef du gouvernement.
IV. Pavillon d'Amiral.	Ce pavillon hissé en tête du mât de misaine indique la présence d'un Amiral ou d'un Général à bord.
Pavillon d'Embarcation.	Ce même pavillon, avec des dimensions réduites, est arboré sur l'avant du canot monté par un Amiral ou par un Général.
V. Pavillon de Commandement.	Ce pavillon, hissé en tête du mât de misaine, indique le bâtiment à bord duquel se trouve l'officier commandant.
Pavillon d'Embarcation.	Ce même pavillon, avec des dimensions réduites, est arboré sur l'avant du canot monté par l'officier commandant.
VI. Pavillon de Pilote.	On hisse ce pavillon au mât de misaine pour demander un pilote à l'entrée des ports et des rades de la république.
VII. Flamme nationale.	La flamme est le signe distinctif des bâtiments de guerre de la république; on la hisse au grand mât quand il n'y a pas de marque distinctive arborée.

(*) Il n'y a pas de dimensions réglementaires. Les proportions données dans le tableau sont celles des pavillons français.

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

PAYS-BAS.

I

II

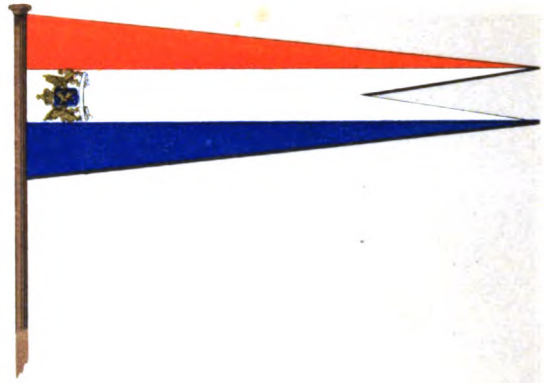

III

IV

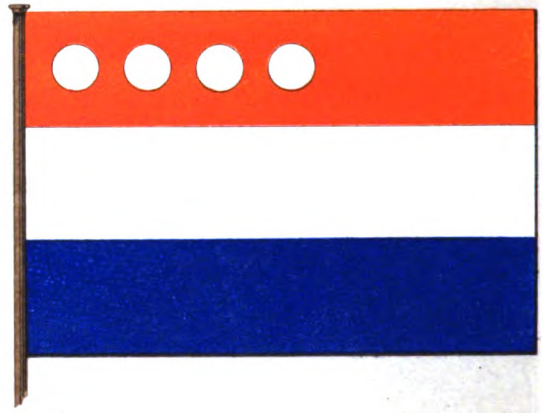

V

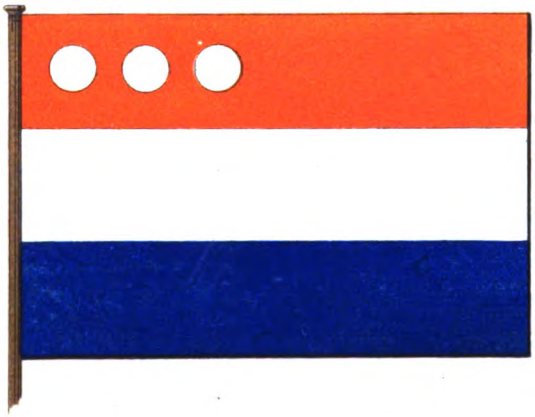

VI

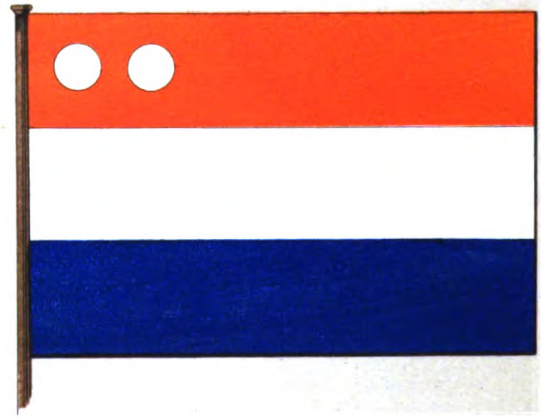

VII

VIII

IX

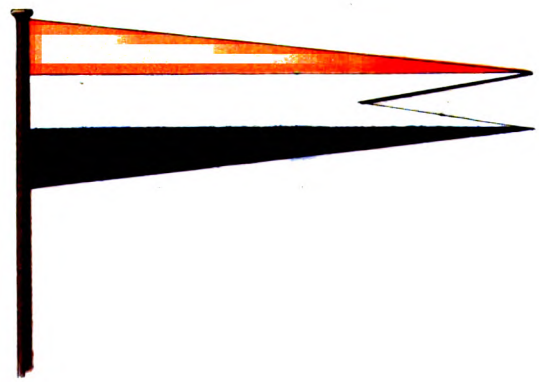

Digitized by Google

PAYS-BAS.

DIMENSIONS DES		LES = 0m.316.	GUINDANT.	BATTANT.	A L'EXTRÉMITÉ.
			mètr.	mètr.	
pavillons.	15		7.72	11 0	»
	12		6 18	9 0	»
	9		4 63	7 0	»
	6		3 09	4 50	»
	4 1/2		2.32	3.40	»
	3		1 54	2 40	»
	2 1/2		1.29	1.30	canots
flammes.	»		0 10	24.0	»
	»		0 10	14.0	»
	»		0 07	8 0	»
	»		0 05	3 50	canots
guidons.	6		3 09	9 0	0 3
	4 1/2		2 32	7 0	0.3
	3		1 54	5 0	0 2
	2		0.02	2.3	0 1
					canot.

Nota. Les flammes et les guidons sont toujours fendus jusqu'au 1/3 de leur longueur totale.

I. Pavillon Royal.

Guindant au battant

Comme 4,60 : 7,00

Échelle 9 mill. p. 1 mètre.

On hisse le pavillon royal à la tête du grand mât, à la corne et sur le beaupré, lorsque S. M. LE ROI DES PAYS-BAS monte à bord d'un bâtiment de guerre (voir n° III.) — Il est salué de 33 coups de canon par *tous* les bâtiments de guerre présents, l'équipage est debout sur les vergues et dans les haubans.

On hisse le pavillon royal au grand mât, à la corne et sur le beaupré, lorsque S. M. la REINE DES PAYS-BAS, un PRINCE ou une PRINCESSE de la maison royale des Pays-Bas, montent à bord d'un bâtiment de guerre (voir n° IV.) — Il est salué de 21 coups de canon par tous les bâtiments de guerre présents, l'équipage est debout sur les vergues et dans les haubans.

On arbore le pavillon royal sur le canot que monte S. M. le ROI, la REINE, les PRINCES et PRINCESSES de la maison royale.— Il est salué du même nombre de coups de canon que ci-dessus; les équipages sont sur les vergues et dans les haubans.

Flamme orange.

Lorsque S. M. le ROI, la REINE, les PRINCES et PRINCESSES ne veulent pas être salués, on arbore une FLAMME COULEUR ORANGE à la corne du bâtiment, ou sur le canot qui les porte.

II. Guidon Royal.

Battant au guindant

Comme 3,09 : 9,0

Échelle 8 mill. p. 1 mètre.

Le guidon flottant royal est ENVERGUÉ; on le hisse à la tête du grand mât et au-dessus du pavillon royal, lorsque S. M. LE ROI est à bord d'un bâtiment de guerre.

III. Pavillon National.

Guindant au battant

Comme 4,60 : 7,00

Échelle 9 mill p. 1 mètre.

Le pavillon national est arboré à la poupe de tous les bâtiments de guerre et de commerce du royaume des Pays-Bas.

Les bâtiments de guerre l'arborent en outre tous les jours sur le beaupré.

Il est arboré à la tête du grand mât, avec le guidon IX au-dessus, pour le GOUVERNEUR DES GRANDES INDES. — Il est salué de 19 coups de canon.

Avec la flamme VIII au-dessus pour les MINISTRES des Pays-Bas, les AMBASSADEURS et les MINISTRES ÉTRANGERS. — Il est salué de 19 coups de canon.

A la tête du mât d'artimon, avec la flamme au grand mât, pour MM. les COMMISSAIRES d'une COUR MARTIALE.

Un Ministre plénipotentiaire est salué de 15 coups de canon.
Un Ministre résident, — 13 —
Un Chargé d'Affaires, — 11 —
Un Consul Général, — 11 —
Un Consul, — 9 —

Un guidon bleu à la corne signifie qu'il ne faut pas saluer à coups de canon.

IV. Pavillon du Lieutenant-Amiral.

Guindant au battant

Comme 2,32 : 3,40

Échelle 18 mill. p. 1 mètre.

Le pavillon du LIEUTENANT-AMIRAL est hissé à la tête du grand mât, pour un LIEUTENANT-AMIRAL et pour un GÉNÉRAL D'ARMÉE.

On amène la flamme nationale.

Il est salué de 17 coups de canon.

V. Pavillon du Vice-Amiral.

Guindant au battant

Comme 2,32 : 3,40

Échelle 18 mill. p. 1 mètre.

Le pavillon de VICE-AMIRAL est arboré au mât de misaine pour un VICE-AMIRAL et pour un LIEUTENANT GÉNÉRAL D'ARMÉE.

La flamme du grand mât est amenée.

Il est salué de 15 coups de canon.

VI. Pavillon du Contre-Amiral.

Guindant au battant

Comme 2,32 : 3,40

Échelle 18 mill. p. 1 mètre.

Le pavillon de CONTRE-AMIRAL est arboré au mât d'artimon pour un CONTRE AMIRAL, pour un GÉNÉRAL MAJOR DE L'ARMÉE et pour le GOUVERNEUR DE SURINAM.

La flamme du grand mât est amenée.

Il est salué de 13 coups de canon.

VII Flamme Royale.

Battant au guindant

Comme 0,10 : 24,0

Échelle 1 mill p. 1 centimètre.

La flamme royale est ENVERGUÉE.

On la hisse à la tête du grand mât et au-dessus du pavillon royal, lorsque S. M. LA REINE, un PRINCE ou une PRINCESSE DE LA FAMILLE ROYALE sont est à bord d'un bâtiment de guerre.

VIII. Flamme Nationale.

Guindant au battant.

Comme 0,10 : 14,00

Échelle 1/2 mill. p. 1 centimètre.

Tous les bâtiments de guerre portent la flamme nationale au grand mât.

Les paquebots-poste, les goëlettes civiles (petits caboteurs aux grandes Indes) la portent aussi s'ils sont frétés par l'État.

La flamme nationale est hissée à la tête du grand mât, au-dessus du pavillon national pour les MINISTRES DES PAYS-BAS, les AMBASSADEURS et les MINISTRES ÉTRANGERS.

IX. Guidon de Commandement.

Guindant au battant

Comme 1,54 : 5,00

Échelle 7 mill. p. 1 mètre.

Le guidon *flottant* national ENVERGUÉ est hissé à la tête du grand mât au-dessus du PAVILLON NATIONAL lorsque le GOUVERNEUR DES GRANDES INDES est à bord d'un bâtiment de guerre.

Un CAPITAINE DE VAISSEAU, chef d'escadre ou de division, les GOUVERNEURS DE CURAÇAO et de SAINT-GEORGE D'ELMINE arborent le guidon national au grand mât. La flamme est amenée. — Il est salué de 11 coups de canon.

Un CAPITAINE DE FRÉGATE, chef d'escadrille ou de division, arbore le Guidon flottant national ENVERGUÉ au grand mât.

Hissé au mât d'artimon avec la flamme nationale, il signifie la CÉLÉBRATION DU SERVICE DIVIN à bord.

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

PAYS-BAS.

I

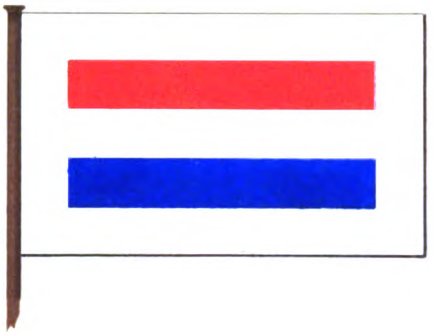

II

III

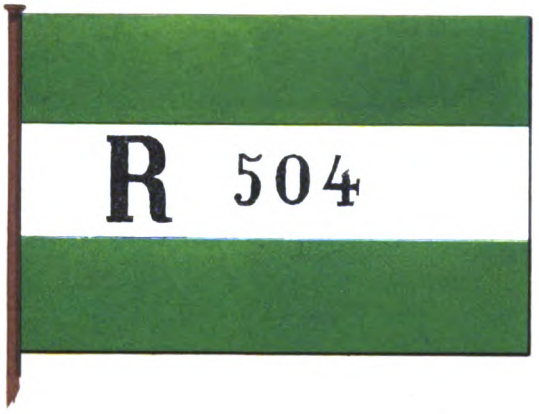

IV

V

VI

VII

VIII

Digitized by Google

PAYS-BAS.

I. **Pavillon de Pilote.**	On le hisse à la tête du mât de misaine pour appeler un pilote à l'entrée des ports et des rades du royaume des Pays-Bas.
II. **Pavillon d'Amsterdam.**	Pavillon de la Société de commerce zcemanshoop (espoir des marins) à Amsterdam. Le numéro qui est dans le pavillon est celui qui est affecté au bâtiment.
III. **Pavillon de Rotterdam.**	Pavillon de la Société de commerce à Rotterdam. Même observation que ci-dessus.
IV. **Pavillon de Dordrecht.**	Pavillon de la Société de commerce à Dordrecht. Même observation que ci-dessus.
V. **Pavillon de Sappemeer.**	Pavillon de la Société de commerce à Sappemeer, province de Groningue. Même observation que ci-dessus.
VI. **Pavillon de Delfzyl.**	Pavillon de la Société de commerce à Delfzyl, province de Groningue. Même observation que ci-dessus.
VII. **Pavillon de Wildervank.**	Pavillon de la Société de commerce à Wildervank, province de Groningue. Même observation que ci-dessus.
VIII. **Pavillon de Wlardingen.**	Pavillon de la Société de commerce à Vlardingen. Même observation que ci-dessus.

Ces pavillons, qui appartiennent tous à des Sociétés de commerce, ont des dimensions en rapport avec les grandeurs des bâtiments qui les portent.

Les numéros inscrits dans les pavillons changent suivant le numéro assigné au navire par la Société à laquelle il appartient.

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

PAYS-BAS .

I

II

III

IV

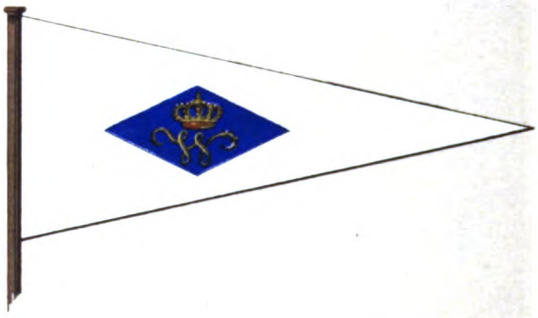

V

VI

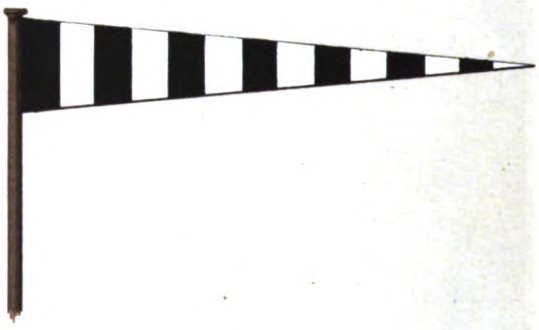

VII

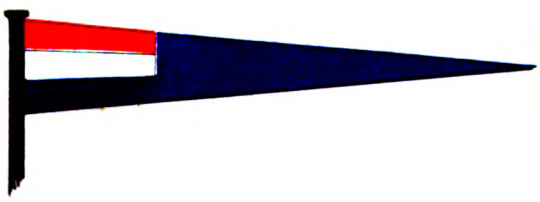

VIII

IX

X

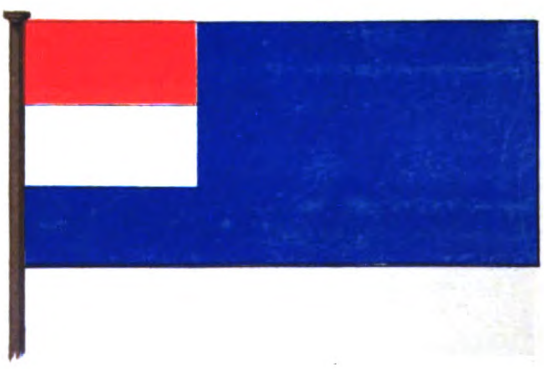

Chromolith. Auguste Bry à Pa.

Digitized by Google

PAYS-BAS.

I. Pavillon du Yacht-Club.
Guindant au battant comme 2 : 3.

Ce pavillon est arboré par tous les bâtiments qui font partie du Yacht-Club royal néerlandais. Ville de Rotterdam.

II. Pavillon du Yacht-Club.
Guindant au battant comme 2 : 3.

Ce pavillon est arboré par tous les bâtiments qui font partie de la Société royale d'exercices à voiles et à rames de la ville d'Amsterdam.

III. Flamme du Yacht-Club.
Guindant au battant comme 1 : 3.

C'est la flamme du Yacht-Club royal néerlandais, elle est arborée avec le pavillon n° I.

IV. Flamme de la Société royale.
Guindant au battant comme 1 : 3.

C'est la flamme de la Société royale d'exercices à voiles et à rames d'Amsterdam; elle est arborée avec le pavillon n° II.

Pavillons distinctifs pour les bateaux-pilotes néerlandais.

V. Pavillon de Pilote.
Guindant au battant comme 3 : 5 ½.

Ce pavillon est hissé en tête de mât de tous les bateaux-pilotes néerlandais; le chiffre qui est au milieu indique le numéro d'ordre du bateau.

VI. Flamme des Pilotes du 4e district.
Guindant au battant comme 1 : 5 ½.

Les bateaux-pilotes qui sont chargés du pilotage du quatrième district, qui comprend l'embouchure du Texel, portent cette flamme à la corne, en même temps que le pavillon n° V.

VII. Flamme de Pilote.
Guindant au battant comme 1 : 5 ½.

Les bateaux-pilotes qui sont chargés du pilotage du premier district, qui comprend l'embouchure de l'Eems et du canal de Frise, portent cette flamme à la corne, en même temps que le pavillon n° V.

VIII. Flamme de Pilote.
Guindant au battant comme 1 : 5 ½.

Les bateaux-pilotes qui sont chargés du pilotage des quatrième et cinquième districts, qui comprend les entrées de Goedereede, de la Meuse et de Brouwershaven, portent cette flamme hissée à la corne, en outre du pavillon n° V.

IX. Pavillon de Pilote.
Guindant au battant comme 2 : 4.

Les bateaux-pilotes qui sont chargés du pilotage du deuxième district, comprenant les entrées du Terschelling et du Ulie, portent ce pavillon à la corne, en outre du pavillon n° V.

X. Pavillon de Pilote.
Guindant au battant comme 2 : 4.

Les bateaux-pilotes qui sont chargés du pilotage du sixième district, qui comprend les chenaux des bouches de l'Escaut, portent ce pavillon à la corne, en outre du pavillon n° V.

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

PAYS-BAS.

I

II

III

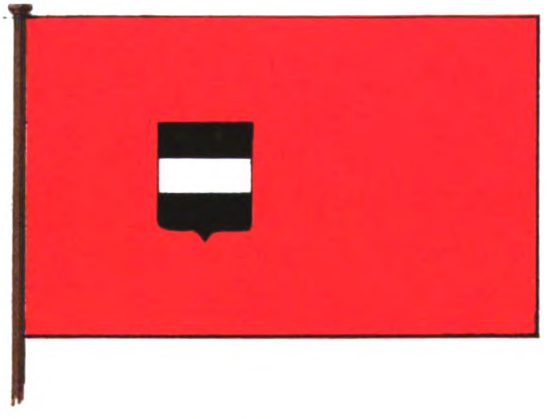

IV

V

VI

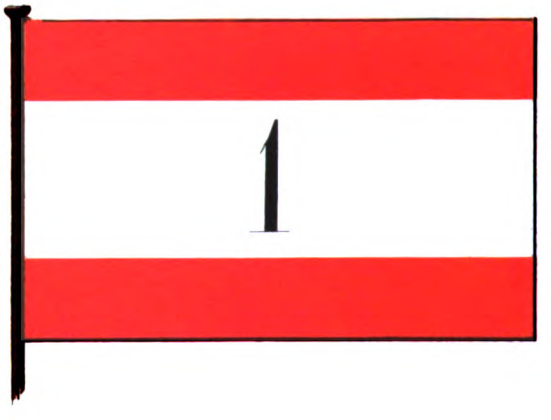

VII

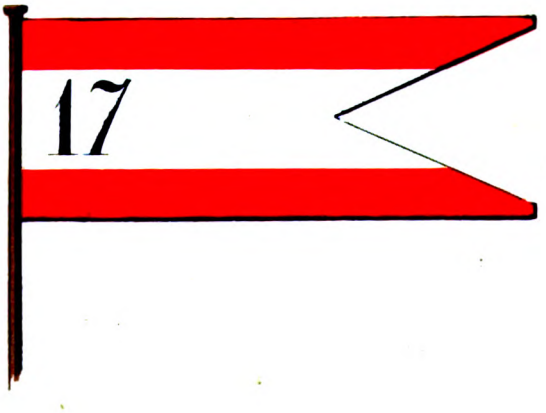

VIII

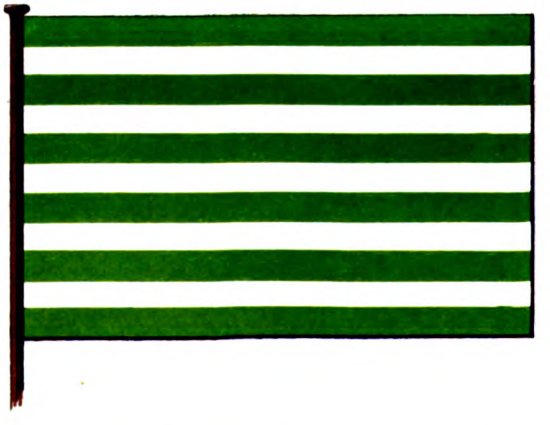

Chromolith Auguste Bry à Paris

Digitized by Google

PAYS-BAS.

PAVILLONS DE VILLES, DE PROVINCES MARITIMES ET DE SOCIÉTÉS DE COMMERCE.

I. **Pavillon de Flessingue.**	Pavillon de la ville de Flessingue.
II. **Pavillon de Terschelling.**	Pavillon de l'île de Terschelling.
III. **Pavillon de Veere.**	Pavillon de l'île de Veere.
IV. **Pavillon du Texel.**	Pavillon de l'île du Texel.
V. **Pavillon de Schiedam.**	Pavillon de la ville de Schiedam.
VI. **Pavillon de Dordrecht.**	Pavillon de la Société de commerce de Dordrecht. Le numéro qui est dans le pavillon est celui qui est affecté au bâtiment.
VII. **Pavillon de Pekel A.**	Pavillon de la Société de commerce de Pekel A, province de Groningue. Le numéro qui est dans le pavillon est celui qui est affecté au bâtiment.
VIII. **Pavillon de Rotterdam.**	Pavillon de la ville de Rotterdam. (Voir le pavillon III de la feuille 43; le pavillon de la Société de commerce de Rotterdam.)
IX. **Pavillon de Groningue.**	Le pavillon de la Société de commerce de Groningue est tout blanc avec les lettres G R et le numéro du bâtiment au milieu.
X. **Pavillon de Veendam.**	Le pavillon de la Société de commerce de Veendam (province de Groningue) est tout blanc avec la lettre E et le chiffre 3 au centre.

Ces pavillons, qui appartiennent tous à des provinces maritimes, à des villes ou à des sociétés de commerce, ont des dimensions arbitraires ou en rapport avec les grandeurs des bâtiments qui les arborent.

Les numéros inscrits dans les pavillons des sociétés de commerce changent suivant le numéro assigné au navire par la société à laquelle il appartient.

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

PAYS-BAS.

I

II

III

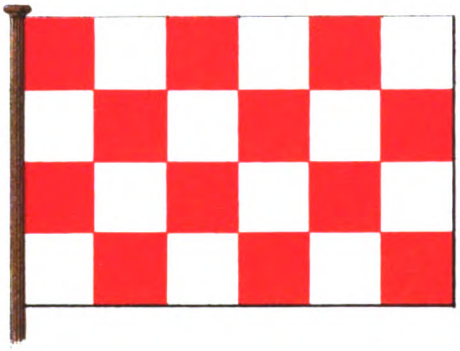

IV

V

VI

VII

VIII

IX

X

Chromolith. Auguste Bry, a Pa

Digitized by Google

PAYS-BAS.

PAVILLONS DE VILLES OU PROVINCES MARITIMES.

I. **Pavillon de Harlingen.**	Pavillon de la ville de Harlingen.
II. **Pavillon de Leeuwarden.**	Pavillon de la ville de Leeuwarden.
III. **Pavillon de Brabant.**	Pavillon de la province de Brabant.
IV. **Pavillon de Frise.**	Pavillon de la province de Frise.
V. **Pavillon de Hoorn.**	Pavillon de l'arrondissement de Hoorn.
VI. **Pavillon d'Ameland.**	Pavillon de l'île d'Ameland.
VII. **Pavillon d'Amsterdam.**	Pavillon de la ville d'Amsterdam.
VIII. **Pavillon d'Enkuizen**	Pavillon de la ville d'Enkuizen.
IX. **Pavillon de Waterland.**	Pavillon de la ville de Waterland.
X. **Pavillon de Middelburg.**	Pavillon de la ville de Middelburg.

Ces pavillons, qui appartiennent à des provinces maritimes ou à des villes de la Hollande, ont des dimensions en rapport avec la grandeur des bâtiments qui les portent.

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

PERSE.

I

II

SIAM.

III

SURAT.

IV

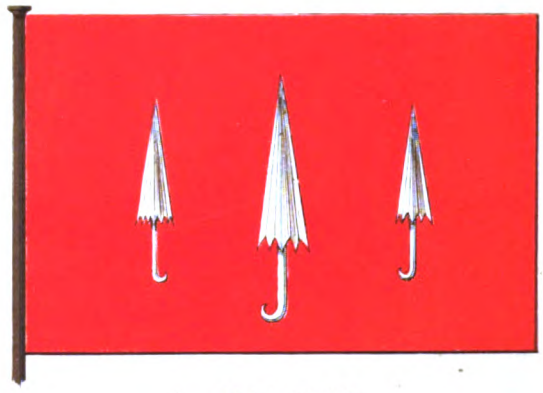

MALABAR.

V

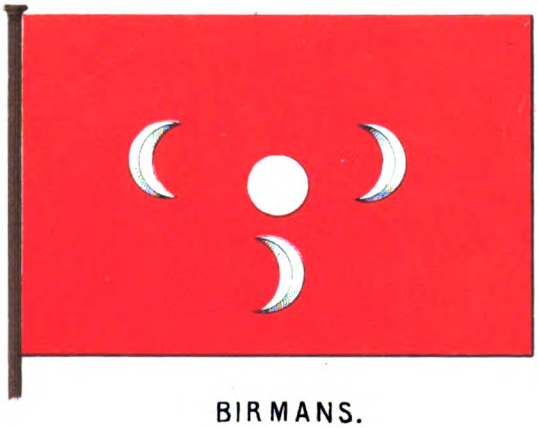

BIRMANS.

VI

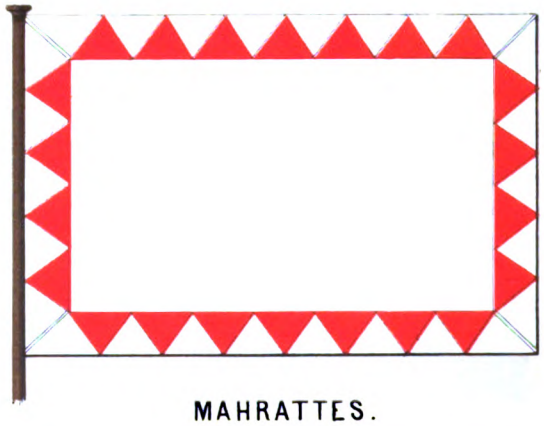

MAHRATTES.

VII

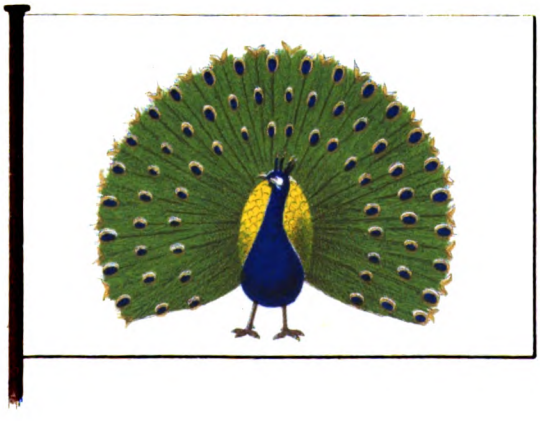

VIII

Chromolith. Auguste Bry à Paris

Digitized by Google

PERSE.

I. Pavillon de Perse.
Guindant au battant comme 2 : 3.
Échelle de 12 mill. p. 1 mètre.

Ce pavillon est arboré quelquefois par les bâtiments qui naviguent sur la mer Caspienne; il est un peu de fantaisie, comme tous les pavillons du royaume de Perse qui ne sont pas semblables au n° II.
Communiqué par l'ambassade de Perse à Paris.

II. Pavillon du royaume de Perse.
Guindant au battant comme 2 : 3.
Échelle de 9 mill. p. 1 mètre.

C'est le seul pavillon national du royaume de Perse; il est arboré sur le palais du Roi de Perse, sur les forts, porté par les armées et arboré à l'arrière de tous les bâtiments de guerre de la Perse.
Communiqué par l'ambassade de Perse à Paris.

SIAM.

III. Pavillon du royaume de Siam.
Guindant au battant comme 2 : 3.
Échelle de 9 mill. p. 1 mètre.

Ce pavillon est arboré sur les forts, à la poupe des bâtiments du royaume de Siam et porté par les armées.

IV. Pavillon du royaume de Siam.
Guindant au battant comme 2 : 3.
Échelle de 9 mill. p. 1 mètre.

Ce pavillon est, dit-on, particulier à l'Empereur de Siam; il est porté devant lui et arboré à bord des bâtiments sur lesquels il monte.
Il existe en outre d'autres pavillons avec des dessins différents, mais le fond du pavillon de Siam est presque toujours le rouge.

SURATE.

V. Pavillon de Surate.
Guindant au battant comme 2 : 3.
Échelle de 9 mill. p. 1 mètre.

Pavillon de Surate, ville de l'Inde anglaise, dans le Guzzerat

MALABAR.

VI. Pavillon de Malabar.
Guindant au battant comme 2 : 3.
Échelle de 9 mill. p. 1 mètre.

Pavillon de Malabar, province de l'Inde anglaise, côte occidentale de l'Inde.

BIRMANIE.

VII. Pavillon de l'Empire Birman.
Guindant au battant comme 2 : 3.
Échelle de 9 mill. p. 1 mètre.

L'empire des Birmans, dans l'Inde, ne possède que des embarcations de guerre.
Ce pavillon est hissé sur les forts et porté dans les armées.

MAHRATTES.

VIII. Pavillon des Mahrattes.
Guindant au battant comme 2 : 3.
Échelle de 9 mill. p. 1 mètre

Pavillon des Mahrattes, dans l'Hindoustan, province de l'Inde anglaise.

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

PORTUGAL.

I

II

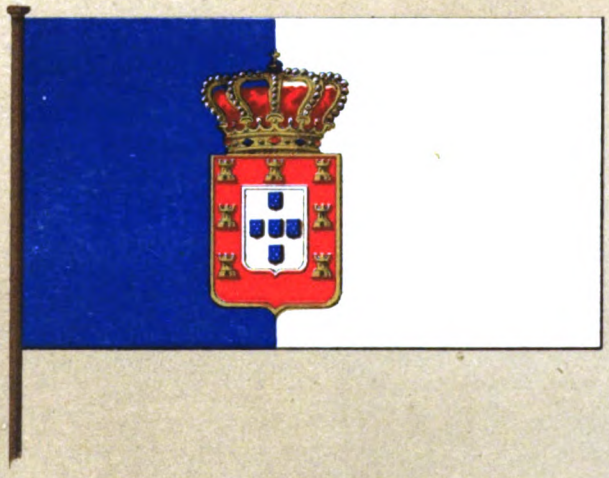

III

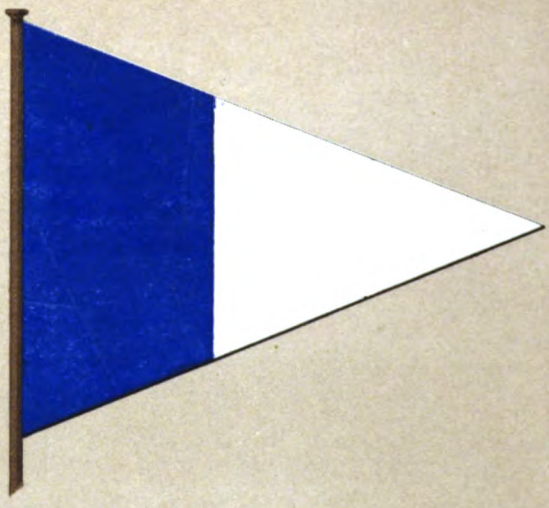

IV

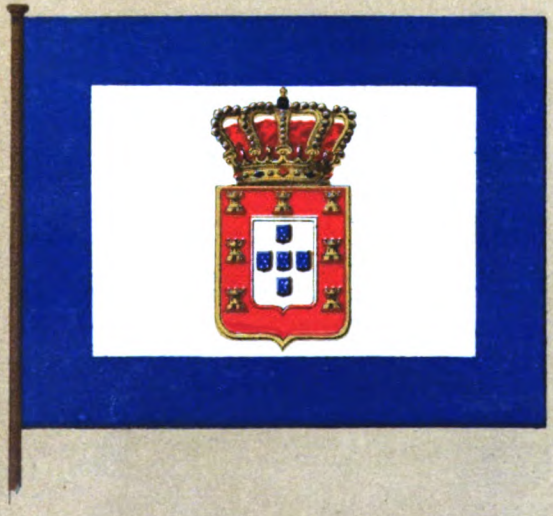

V

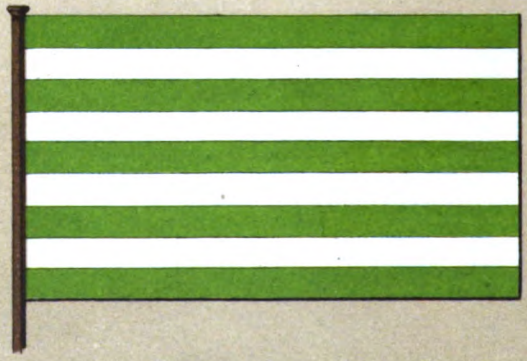

VI

Chromohth. Auguste Bry, a Paris

Digitized by Google

PORTUGAL.

I. Pavillon royal.
Guindant au battant comme 2 : 3.
Échelle de 27 mill. p. 1 mètre.

Ce pavillon est hissé à la tête du grand mât quand LL. MM. le Roi ou la Reine montent à bord d'un bâtiment de guerre; il est salué de 21 coups de canon à l'arrivée des personnes royales.

On arbore le même pavillon sur le canot royal monté par LL. MM. le Roi ou la Reine; il est porté par un officier de la marine spécialement chargé de ce service, qui se place entre les derniers rameurs et les personnes royales.

Aussitôt que le pavillon royal est aperçu, les bâtiments pavoisent, les hommes se rangent sur les vergues et tous les bâtiments de guerre présents sur rade font un salut de 21 coups de canon; la garde est en armes sur le pont et le canot royal est salué de 7 cris de *vivat* par tous les bâtiments devant lesquels il passe.

On rend les mêmes honneurs et on salue de 5 cris de *vivat* les Princes et les Princesses de la famille royale, mais on ne hisse pas le pavillon royal et on ne tire pas les 21 coups de canon.

II. Pavillon portugais.
Guindant au battant comme 2 : 3.
Échelle de 13 mill. p. 1 mètre.

Ce pavillon est hissé à la poupe de tous les bâtiments portugais de guerre ou du commerce.

Pavillon de Commandement.
Le même, mais carré, avec des dimensions réduites.

L'Amiral le hisse au grand mât; il est salué de 19 coups de canon.

Le Vice-Amiral le hisse au mât de misaine; il est salué de 17 coups de canon.

Le Chefe de escadra (contre-amiral) l'arbore au mât d'artimon; il est salué de 15 coups de canon.

III. Pavillon de Pilote.
Guindant au battant
comme 2,85 : 3,60.
Échelle de 19 mill. p. 1 mètre.

En rade on le hisse sur le beaupré tous les jours, en même temps que le pavillon de poupe.

On le hisse au mât de misaine pour appeler un pilote à l'entrée du port et des rades; hissé au mât d'artimon, il indique le bâtiment de service dans une division au mouillage.

IV. Triangle de Commandement.
Guindant au battant comme 2 : 3.
Échelle de 22 mill. p. 1 mètre.

Le chef de division (*chefe de divisão*) le hisse au grand mât; il est salué de 13 coups de canon.

Si deux chefs de division se trouvent sur la même rade, le plus jeune amène son guidon de commandement.

Un pavillon jaune, hissé au mât de misaine dans une escadre, signifie le chirurgien de garde.

V. Pavillon de Commerce.

Ce pavillon, arboré autrefois par les caboteurs d'Oporto, n'est plus en usage maintenant.

VI. Flamme portugaise.
Guindant au battant comme 1 : 17.
Échelle de 2 mill. $\frac{1}{2}$ p. 1 cent.
$\frac{1}{3}$ bleue, $\frac{2}{3}$ blanche.

Cette flamme est bleue et blanche; elle est le signe distinctif des bâtiments de guerre portugais; on la hisse au grand mât lorsqu'il n'y a pas de signe de commandement arboré.

Les bâtiments de commerce commandés par un officier de la marine royale peuvent seuls arborer la flamme au grand mât.

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

PRUSSE.

I

II

III

IV

V

VI

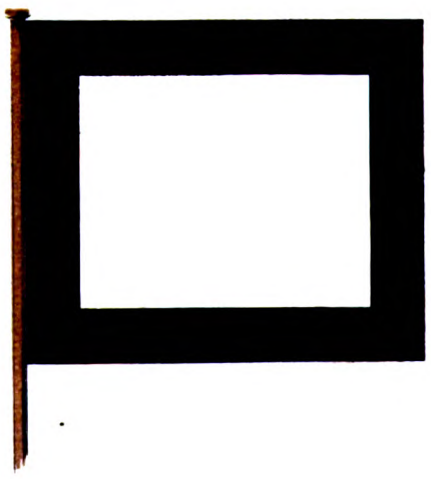

Digitized by Google

PRUSSE.

I. **Pavillon Royal.** Carré. Échelle de 20 mill. p. 1 mètre.	Pas de renseignements.
II. **Pavillon des Princes.** Carré. Échelle de 20 mill. p. 1 mètre.	Pas de renseignements.
III. **Pavillon de Guerre.** Guindant au battant comme 2 : 3. Échelle de 9 mill. p. 1 mètre.	Ce pavillon est arboré à l'arrière de tous les bâtiments de guerre du royaume de Prusse.
IV. **Pavillon de Guerre.**	Ce pavillon n'est pas autorisé pour les bâtiments de l'État.
V. **Pavillon Marchand.** Guindant au battant comme 2 : 3.	Ce pavillon est arboré à l'arrière de tous les bâtiments de commerce du royaume de Prusse.
VI. **Pavillon de Pilote.** Carré.	Ce pavillon est arboré en tête de mât par tous les bâtiments de guerre ou marchands pour appeler les pilotes à l'entrée des ports et des rades du royaume de Prusse.

Malgré toutes nos démarches, nous n'avons pas pu nous procurer les différents modèles des pavillons de commandement, guidons et flammes du royaume de Prusse, ainsi que les renseignements nécessaires pour compléter cette légende. Les pavillons de cette planche ont été copiés sur le livre officiel du consulat de Prusse à Paris.

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

RIO DE LA PLATA.

I

II

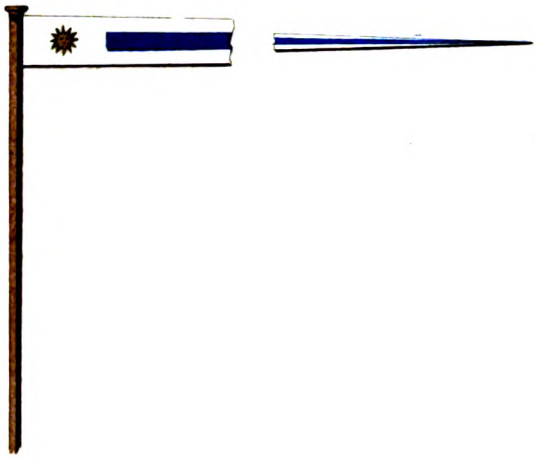

III

IV

V

Chromolith. Auguste Bry à P.

Digitized by Google

RIO DE LA PLATA.

MONTÉVIDEO ET URUGUAY.

I. **Pavillon de Guerre et de Commerce.** — Ce pavillon est arboré par tous les bâtiments de guerre et du commerce de l'État de Montévideo (bande orientale) et du gouvernement de l'Uruguay.

II. **Flamme de Guerre.** — Elle est arborée au grand mât des bâtiments de guerre de l'État de Montévideo et du gouvernement de l'Uruguay.

CONFÉDÉRATION ARGENTINE (*)

III. **Pavillon d'Entre-Rios.** — Ce pavillon est arboré par tous les navires appartenant à l'État d'Entre-Rios.

IV. **Pavillon de Corrientes.** — Ce pavillon est arboré par tous les bâtiments appartenant à l'État de Corrientes.

V. **Pavillon de Santa-Fé.** — Ce pavillon est arboré par tous les bâtiments appartenant à l'État de Santa-Fé.

Les dimensions de ces pavillons ne sont pas déterminées. Les proportions du tableau sont celles du pavillon français.

(*) Voir la Planche 13, le pavillon de Buenos-Ayres, qui est en même temps celui de la Confédération Argentine.

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

RUSSIE.

I

II

III

IV

V

VI

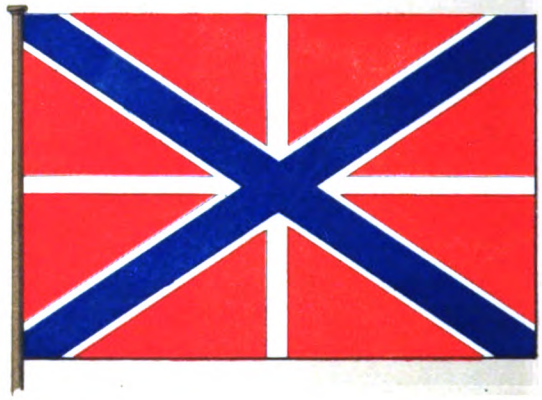

VII

VIII

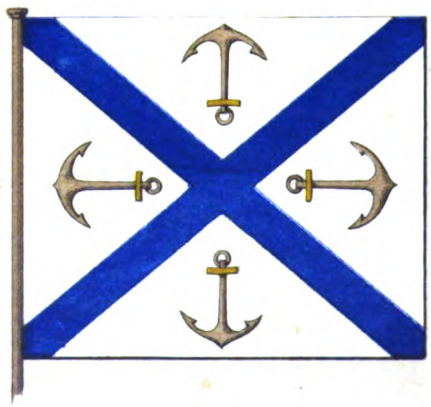

Chromolith. Auguste Bry à Paris

Digitized by Google

RUSSIE.

I. Pavillon Impérial.
Guindant au battant.
Comme 1 : 1,17
Échelle de 12 mill. p. 1 mètre.

Ce pavillon signifie la présence de l'Empereur à bord, et on le hisse seulement au grand mât des bâtiments de guerre.

L'embarcation que monte l'Empereur le porte à l'avant; on le hisse aussi sur le mât de pavillon des forts dans lesquels se trouve l'Empereur.

Dans tous les cas le Pavillon impérial n'est hissé que sur un ordre spécial de l'Empereur.

Il est salué de 31 coups de canon par les bâtiments qui ont 30 canons au moins et par toute l'artillerie des navires qui en ont davantage.

II. Pavillon des Grands-Ducs et des Grandes-Duchesses de Russie.
Guindant au battant.
Comme 1 : 1,17
Échelle de 12 mill. p. 1 mètre.

Ce pavillon indique la présence à bord des Grands-Ducs et des Grandes-Duchesses de Russie.

Les honneurs qu'on lui rend sont les mêmes que ceux rendus au pavillon du Grand-Duc héritier; il est salué de 21 coups de canon.

III. Pavillon de S. M. l'Impératrice.
Guindant au battant.
Comme 1 : 1,17
Échelle de 12 mill. p. 1 mètre.

Le pavillon de l'Impératrice reçoit les mêmes honneurs et les règlements qui s'y rapportent sont les mêmes que ceux du pavillon de l'Empereur.

IV. Pavillon du Grand Amiral.
Guindant au battant.
Comme 1 : 1,17
Échelle de 12 mill. p. 1 mètre.

Ce pavillon est celui du Grand Amiral, si ce titre est porté par un Grand-Duc.

On lui rend les mêmes honneurs qu'au pavillon du Grand-Duç héritier.

Il est salué de 21 coups de canon.

V. Pavillon de Mgr le Grand-Duc héritier.
Guindant au battant.
Comme 1 : 1,17
Échelle de 12 mill. p. 1 mètre.

Le pavillon de Mgr le Grand-Duc héritier ainsi que de Mme la Grande-Duchesse héritière n'est hissé que sur un ordre spécial de LL. Altesses.

On le hisse au grand mât sur les bâtiments montés par LL. Altesses impériales.

On l'arbore sur l'avant des canots dans lesquels se trouvent LL. Altesses Impériales.

Il est salué de 25 coups de canon.

VI. Pavillon de beaupré.
Guindant au battant.
Comme 2 : 3
Échelle de 12 mill. p. 1 mètre.

Ce pavillon, hissé en tête du grand mât, signifie la présence du Grand-Duc Amiral, lorsque celui-ci n'est pas un prince du sang.

Il est salué de 15 coups de canon.

Ce pavillon, avec des dimensions réduites et hissé sur le beaupré en même temps que le pavillon de poupe, désigne un bâtiment de guerre russe.

VII. Pavillon du Grand Amiral.
Guindant au battant.
Comme 1 : 1,17
Échelle de 12 mill. p. 1 mètre.

Ce pavillon est celui du Grand Amiral, si ce titre est porté par l'Héritier du trône.

Les honneurs et les règlements qui le concernent sont les mêmes que ceux rendus au pavillon du Grand-Duc héritier.

VIII. Pavillon du Ministre de la Marine.
Gnindant au battant.
Comme 1 : 1,17
Échelle de 15 mill. p. 1 mètre.

Ce pavillon signifie la présence du Ministre de la Marine à bord et ne se hisse qu'à la tête du grand mât.

Il est salué de 15 coups de canon.

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

RUSSIE.

I

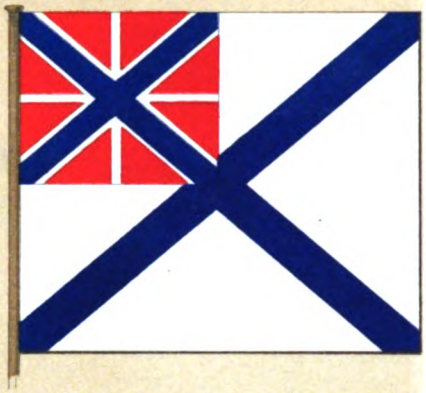

II

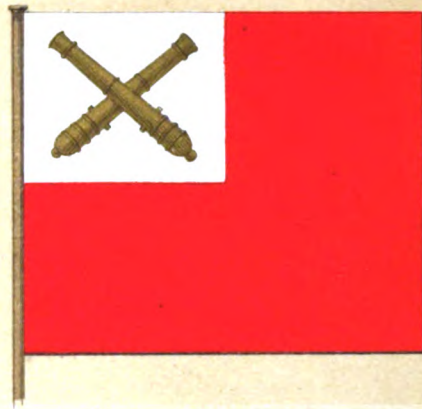

III

IV

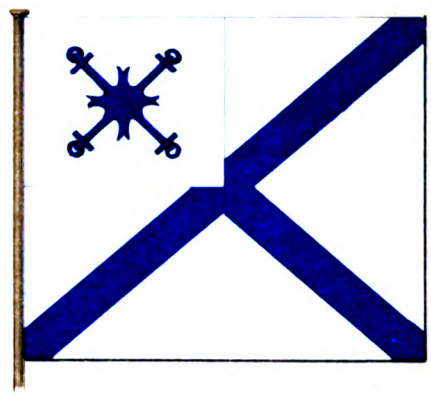

V

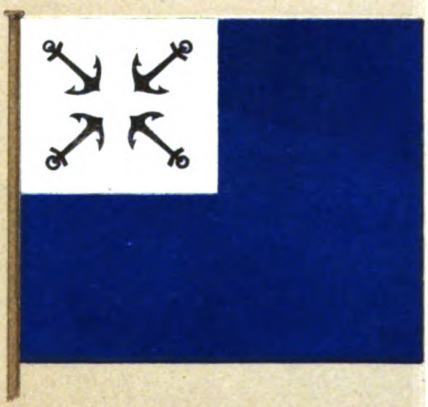

VI

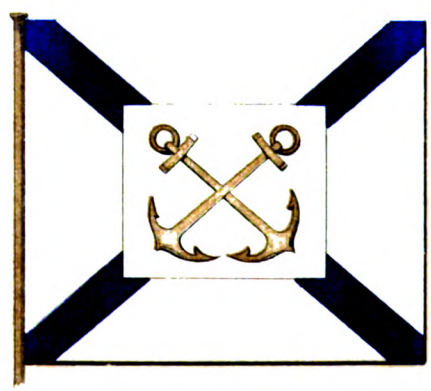

VII

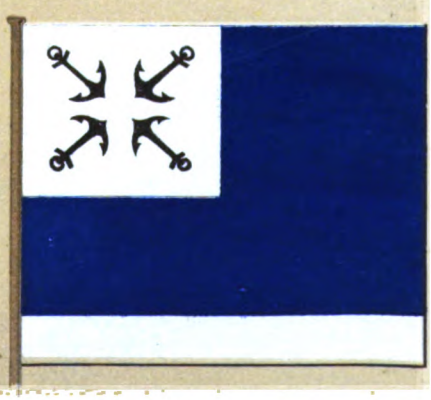

VIII

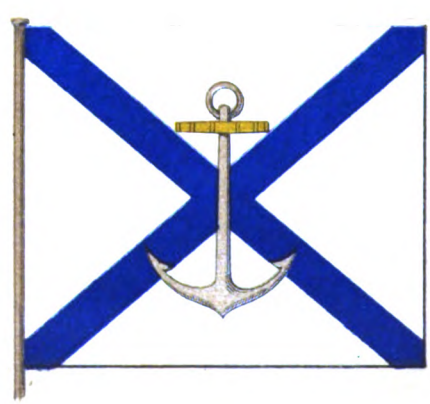

Digitized by Google

RUSSIE.

I. Pavillon du Chef d'État-Major de la Marine.

Guindant au battant.

Comme 1 : 1,17

Échelle de 12 mill. p. 1 mètre.

Ce pavillon signifie la présence à bord d'un bâtiment de guerre et dans un canot (avec des dimensions réduites), du CHEF D'ÉTAT-MAJOR DE LA MARINE.

Il est salué de 15 coups de canon.

II. Pavillon du Chef de l'Artillerie de la Marine.

Guindant au battant.

Comme 1 : 1,17

Échelle de 30 mill. p. 1 mètre.

Ce pavillon ne s'arbore que sur l'avant de l'embarcation montée par le CHEF DE L'ARTILLERIE de la marine.

Il est salué de coups de canon.

III. Pavillon du Général de service de l'État-Major de la Marine.

Guindant au battant.

Comme 1 : 1,17

Échelle de 30 mill. p. 1 mètre.

Ce pavillon ne s'arbore que sur l'avant de l'embarcation qui porte le GÉNÉRAL DE SERVICE de l'état-major de la marine.

Il est salué de coups de canon.

IV. Pavillon des Gouverneurs militaires qui sont en même temps Chefs d'un port de mer.

Guindant au battant.

Comme 1 : 1,17

Échelle de 15 mill. p. 1 mètre.

Ce pavillon s'arbore sur l'embarcation montée par le GOUVERNEUR MILITAIRE.

On le hisse à bord des bâtiments légers appartenant au port qu'il gouverne, tant que le bâtiment ne quitte pas la rade de ce port.

Il n'est jamais salué par l'artillerie.

V. Pavillon de l'Intendant Général de la Marine.

Guindant au battant.

Comme 1 : 1,17

Échelle de 30 mill. p. 1 mètre.

Ce pavillon ne s'arbore que sur l'avant de l'embarcation montée par l'INTENDANT GÉNÉRAL de la marine.

Il est salué de coups de canon.

VI. Pavillon des Généraux Commandants de la Marine.

Guindant au battant.

Comme 1 : 1,17

Échelle de 30 mill. p. 1 mètre.

Ce pavillon ne s'arbore que sur l'embarcation montée par un GÉNÉRAL COMMANDANT la marine.

Il n'est jamais salué par l'artillerie.

VII. Pavillon de l'Intendant en Chef de la flotte de la Mer Noire.

Guindant au battant.

Comme 1 : 1,17

Échelle de 30 mill. p. 1 mètre.

Ce pavillon ne s'arbore que sur l'avant de l'embarcation montée par l'INTENDANT GÉNÉRAL de la flotte de la Mer Noire.

Il est salué de coups de canon.

VIII. Pavillon des Commandants de la Marine.

Guindant au battant.

Comme 1 : 1,17

Échelle de 30 mill. p. 1 mètre.

Ce pavillon ne s'arbore que sur l'embarcation montée par les COMMANDANTS de la marine.

Il n'est jamais salué par l'artillerie.

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

RUSSIE.

I

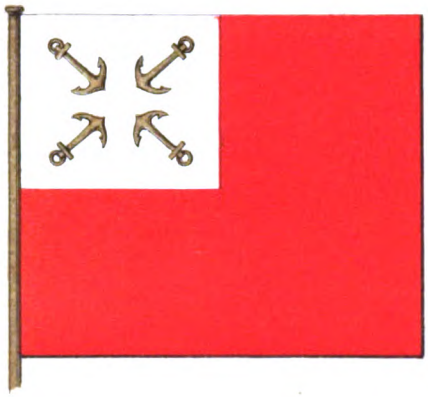

II

III

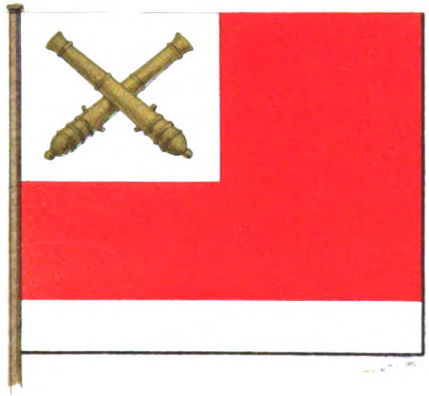

IV

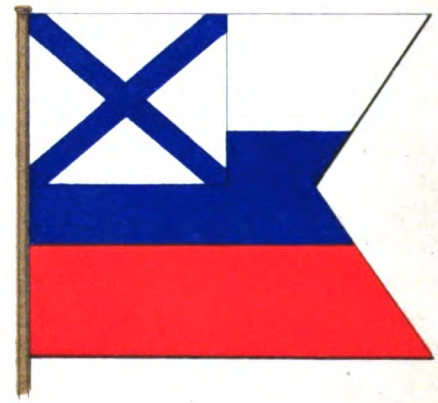

V

VI

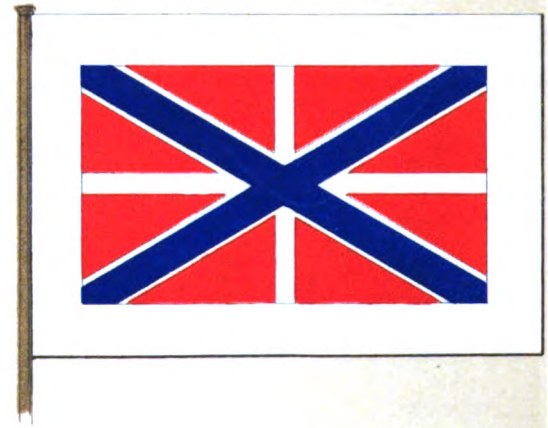

VII

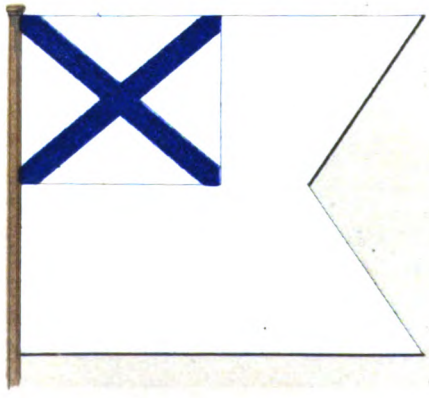

VIII

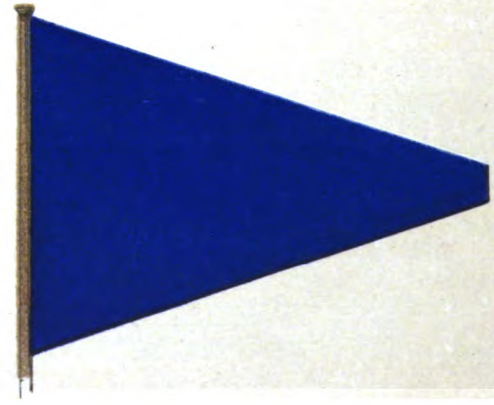

Chromolith. Auguste Bry à Pa

Digitized by Google

RUSSIE.

I. Pavillon des Capitaines de Port.

Guindant au battant.
Comme 1 : 1,17
Échelle de 30 mill. p. 1 mètre.

Ce pavillon est arboré seulement sur l'embarcation montée par le Capitaine du Port.
Il n'est pas salué par l'artillerie.

II. Pavillon des Consuls Généraux de Russie.

Guindant au battant.
Comme 1 : 1,17
Échelle de 30 mill. p. 1 mètre.

Ce pavillon n'est arboré que sur l'embarcation montée par un Consul. Général de Russie, et dans les limites de l'État où il est accrédité.
Il est salué de 11 coups de canon.

III. Pavillon du Chef de l'Artillerie dans un port militaire.

Guindant au battant.
Comme 1 : 1,17
Échelle de 30 mill. p. 1 mètre.

Ce pavillon est arboré seulement sur l'embarcation montée par le Chef de l'Artillerie dans un port militaire.
Il n'est jamais salué par l'artillerie.

IV. Pavillon des Consuls de Russie.

Guindant au battant.
Comme 1 : 1,17
Échelle de 30 mill. p. 1 mètre.

Ce pavillon n'est arboré que sur l'embarcation montée par un Consul de Russie, et dans les limites de l'État où il est accrédité.
Il est salué de 7 coups de canon.

V. Pavillon des Ambassadeurs et des Ministres Plénipotentiaires.

Guindant au battant.
Comme 1 : 1,17
Échelle de 12 mill. p. 1 mètre.

Les Ambassadeurs et les Ministres Plénipotentiaires sont autorisés à porter ce pavillon lorsqu'ils se trouvent à bord d'un bâtiment de guerre russe.
Pour les Ambassadeurs on le hisse au grand mât; pour les Ministres on le hisse au mât de misaine, mais on ne doit les arborer que dans les limites de l'État où ils sont accrédités.
Lorsque l'Ambassadeur ou le Ministre quittent un bâtiment de guerre Russe avec leur pavillon arboré sur l'embarcation qui les porte, ils sont salués le premier de 15 coups de canon; le second de 13 coups de canon.

VI. Pavillon pour appeler les Pilotes.

Guindant au battant.
Comme 2 : 3
Échelle de 12 mill. p. 1 mètre.

On le hisse au mât de misaine pour appeler les pilotes à l'entrée des ports ou des rades de l'empire russe et des ports et rades étrangères.

VII. Pavillon des Résidents et des Chargés d'Affaires de Russie.

Guindant au battant.
Comme 1 : 1,17
Échelle de 30 mill. p. 1 mètre.

Ce pavillon n'est arboré que sur l'embarcation montée par un Résident ou par un Chargé d'Affaires de Russie, et seulement dans les limites de l'État où il se trouve accrédité.
Il est salué de 11 coups de canon.

VIII. Pavillon des vaisseaux de garde.

Guindant au battant.
Comme 1 : 2
Échelle de 12 mill. p. 1 mètre.

Les vaisseaux de garde à l'entrée d'un port l'arborent en tête du mât de misaine.
S'il est hissé en tête du mât d'artimon, il signifie le vaisseau de service d'une escadre, lorsque celle-ci est à l'ancre.

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

RUSSIE.

I

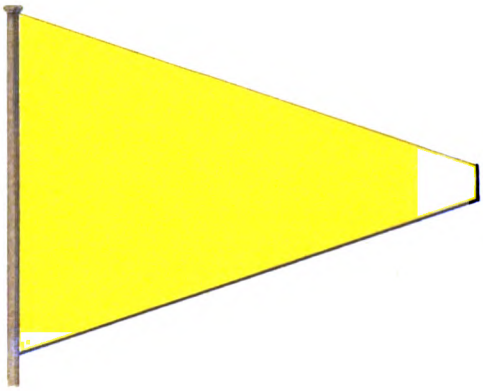

II

III

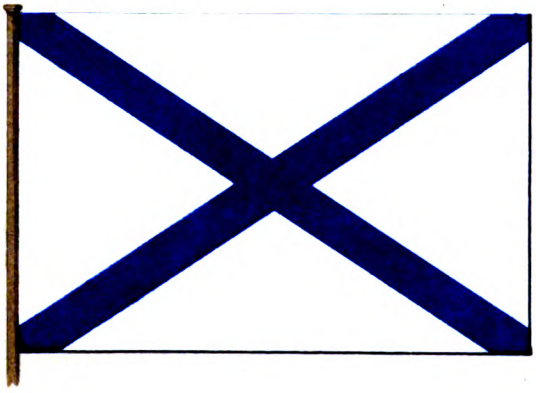

IV

V

VI

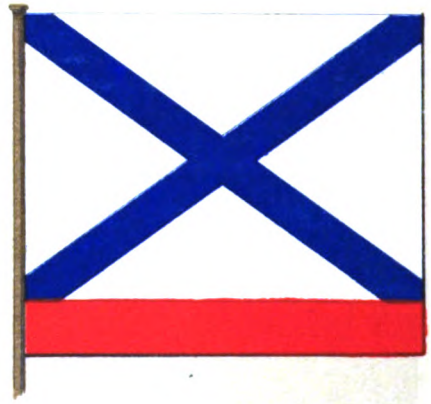

VII

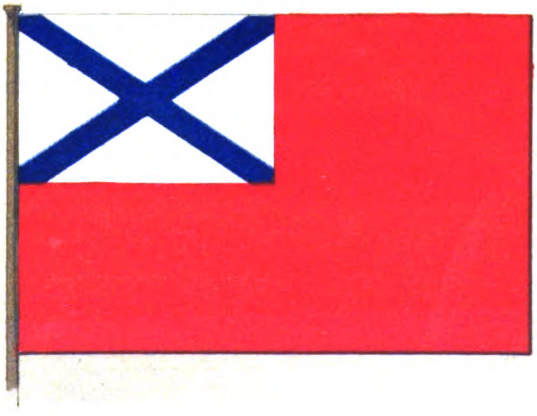

VIII

Chromolith. Auguste Bry, a Paris

Digitized by Google

RUSSIE.

I. Pavillon de Quarantaine.
Guindant au battant
Comme 1 : 2
Échelle de 15 mill. p. 1 mètre.

Ce triangle hissé au mât de misaine signifie que le navire qui le porte est en quarantaine.

II. Pavillon de l'Ordre de Saint-Georges.
Guindant au battant
Comme 2 : 3
Échelle de 9 mill. p. 1 mètre.

Ce pavillon est conféré aux bâtiments qui se sont distingués dans les combats.
Il est arboré aussi à bord du bâtiment qui porte l'Équipage de la Garde.
L'Amiral le hisse au grand mât; il est salué de coups de canon.
Le Vice-Amiral le hisse au mât de misaine; il est salué de coups de canon.
Le Contre-Amiral le hisse au mât d'artimon; il est salué de coups de canon.

III. Pavillon de Guerre Russe et de la 2e Division navale.
Guindant au battant
Comme 2 : 3
Échelle de 8 mill. p. 1 mètre.

Il est arboré à la poupe de tous les bâtiments de guerre russes, lorsque ceux ci naviguent isolément ou lorsque leur nombre ne dépasse pas 2 brigades, c'est-à-dire six vaisseaux de ligne.
Lorsqu'il y a plus de six vaisseaux, ils portent le pavillon de la division à laquelle ils appartiennent.
Ce pavillon est alors celui de la 2e division navale.
Les Amiraux de la 2e division le hissent au grand mât; il est salué de coups de canon.
Les Vice-Amiraux de la 2e division le hissent au mât de misaine; il est salué de coups de canon.
Les Contre-Amiraux de la 2e division le hissent au mât d'artimon; il est salué de coups de canon.

IV. Pavillon de Canot, Vice-Amiral.
Guindant au battant
Comme 1 : 1,17
Echelle de 30 mill. p. 1 mètre.

Ce pavillon est porté à l'avant de l'embarcation monté par le Vice-Amiral de la 2e division.
Il est salué de coups de canon.

V. Pavillon de la 1re Division navale.
Guindant au battant
Comme 2 : 3
Échelle de 8 mill. p. 1 mètre.

Ce pavillon est celui de la 1re division navale. (Voir la note au pavillon III.)
Les Amiraux de la 1re division le hissent au grand mat; il est salué de coups de canon.
Les Vice-Amiraux de la 1re division le hissent au mât de misaine; il est salué de coups de canon.
Les Contre-Amiraux de la 1re division le hissent au mât d'artimon; il est salué de coups de canon.

VI. Pavillon de Canot, Contre-Amiral.
Guindant au battant
Comme 1 : 1,17
Échelle de 30 mill. p. 1 mètre.

Ce pavillon est arboré à l'avant de l'embarcation montée par un Contre-Amiral de la 2e division.
Il est salué de coups de canon.

VII. Pavillon de la 3e Division navale.
Guindant au battant
Comme 2 : 3
Échelle de 8 mill. p. 1 mètre.

Ce pavillon est celui de la 3e division navale. (Voir la note au pavillon III.)
Les Amiraux de la 3e division le hissent au grand mât; il est salué de coups de canon.
Les Vice-Amiraux de la 3e division le hissent au mât de misaine; il est salué de coups de canon.
Les Contre-Amiraux de la 3e division le hissent au mât d'artimon; il est salué de coups de canon.

VIII. Pavillon de Canot, Vice-Amiral.
Guindant au battant
Comme 1 : 1,17
Échelle de 30 mill. p. 1 mètre.

Ce pavillon est arboré à l'avant de l'embarcation montée par un Vice-Amiral de la 1re division.
Il est salué de coups de canon.

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

RUSSIE.

I

II

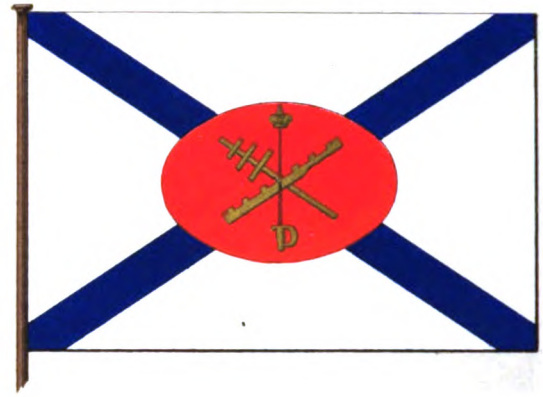

III

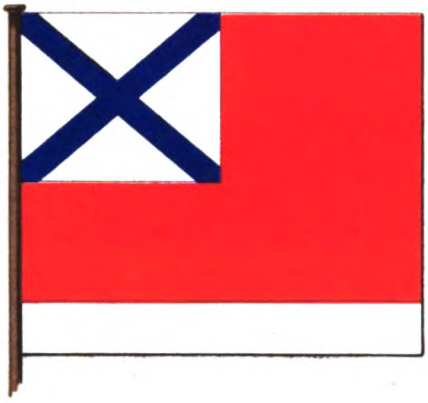

IV

V

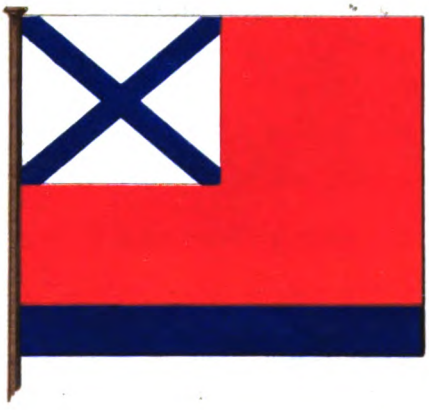

VI

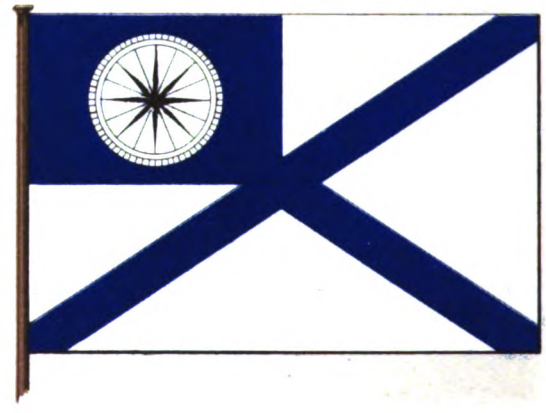

VII

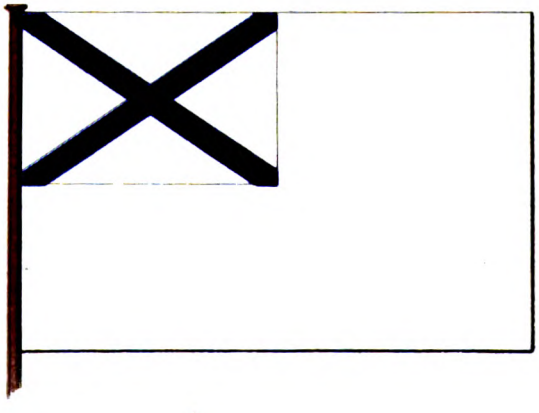

VIII

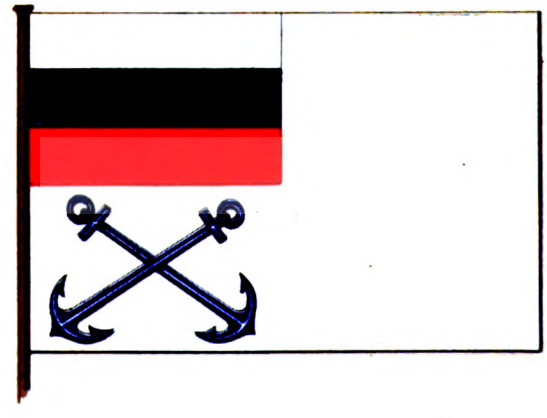

Chromolith. Auguste Bry

Digitized by Google

RUSSIE.

I. Pavillon de canot, Contre-Amiral.
Guindant au battant.
Comme 1 : 1,17
Échelle de 30 mill. p. 1 mètre.

Ce pavillon est arboré sur l'avant de l'embarcation montée par le Contre-Amiral de la 1re division.
Il est salué de coups de canon.

II. Pavillon de l'École de Marine.
Guindant au battant.
Comme 2 : 3
Échelle de 9 mill. p. 1 mètre.

Ce pavillon est arboré à la poupe des bâtiments qui servent de vaisseaux-écoles.

III. Pavillon de canot, Vice-Amiral.
Guindant au battant.
Comme 1 : 1,17
Échelle de 30 mill. p. 1 mètre.

Ce pavillon est arboré sur l'avant de l'embarcation montée par un Vice-Amiral de la 3e division.
Il est salué de coups de canon.

IV. Pavillon de l'Équipage modèle.
Guindant au battant.
Comme 2 : 3
Échelle de 9 mill. p. 1 mètre.

Ce pavillon est arboré à la poupe du bâtiment monté par l'équipage modèle.

V. Pavillon de canot, Contre-Amiral.
Guindant au battant.
Comme 1 : 1,17
Échelle de 30 mill. p. 1 mètre.

Ce pavillon est arboré sur l'avant de l'embarcation montée par un Contre-Amiral de la 3e division.
Il est salué de coups de canon.

VI. Pavillon des Bâtiments appartenant à la Direction hydrographique.
Guindant au battant.
Comme 2 : 3
Échelle de 9 mill. p. 1 mètre.

Ce pavillon est arboré à la poupe de tous les bâtiments appartenant à la direction des services hydrographiques et chargés de missions d'exploration.

VII. Pavillon des yachts impériaux.
Guindant au battant.
Comme 2 : 3

Ce pavillon est arboré à la poupe des yachts impériaux, à voile et à vapeur.

VIII. Pavillon des Bâtiments de transport.
Guindant au battant.
Comme 2 : 3
Échelle de 10 mill. p. 1 mètre.

Ce pavillon est arboré à la poupe de tous les bâtiments de transport appartenant à la 2e division navale.

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

RUSSIE.

I

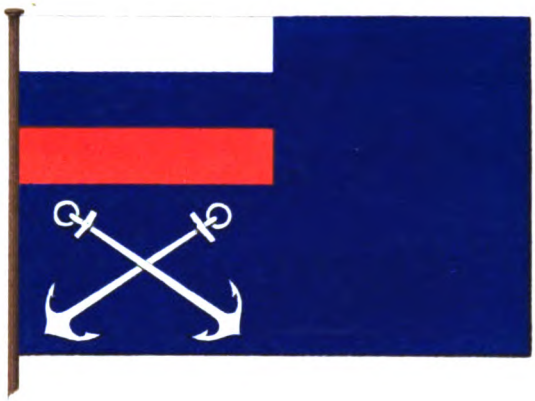

II

III

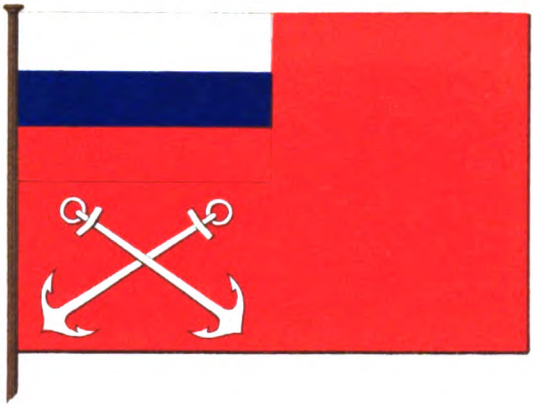

IV

V

VI

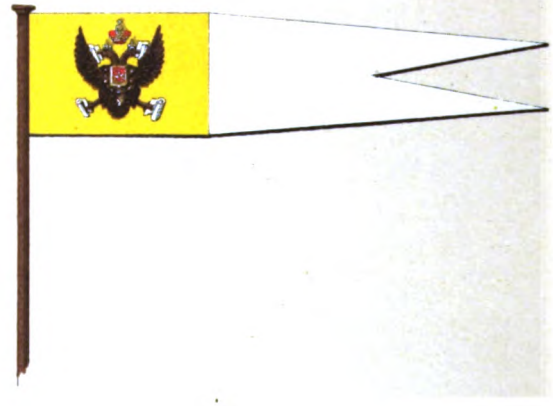

VII

VIII

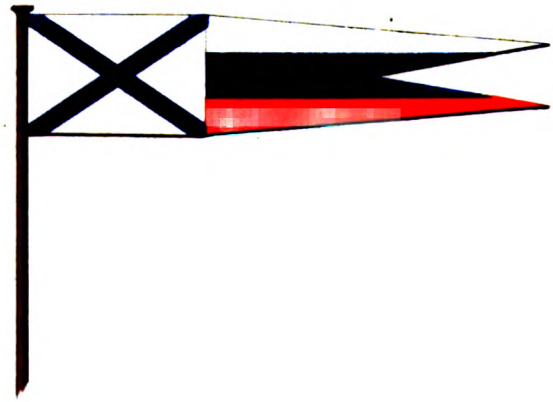

Digitized by Google

RUSSIE.

I. Pavillon des Bâtiments de transport.
Guindant au battant comme 2 : 3.
Échelle 10 mill. p. 1 mètre.

Ce pavillon est arboré à la poupe de tous les bâtiments-transports de la 1re division.

II. Pavillon des Bateaux-poste.
Guindant au battant comme 2 : 3.
Échelle 12 mill. p. 1 mètre.

Ce pavillon est arboré à l'arrière de tous les bâtiments russes faisant le service des postes dans la mer Caspienne.

III. Pavillon des transports.
Comme au n° I.

Ce pavillon est arboré à la poupe de tous les bâtiments-transports de la 3e division.

IV. Pavillon des Ports.
Comme au n° I.

Ce pavillon est arboré à l'arrière de tous les bâtiments russes affectés spécialement au service des ports de l'Empire russe.

V. Pavillon des Bateaux-poste.
Comme au n° II.

Ce pavillon est arboré à l'arrière de tous les bâtiments russes faisant le service des postes dans la mer Baltique.

VI. Guidon de S. M. l'Empereur.
Guindant au battant comme 1 : 4.
Échelle 8 mill. p. 1 mètre.

Ce guidon hissé au grand mât signifie la présence de S. M. L'Empereur à bord d'un bâtiment de guerre russe; mais il indique que Sa Majesté ne veut pas être saluée par les bâtiments qui sont sur la rade.

VII. Pavillon des Bateaux-poste.
Comme au n° II.

Ce pavillon est arboré à l'arrière de tous les bâtiments russes faisant le service des postes dans la mer Noire.

Guidon de S. M. l'Impératrice.
Comme au n° VI.

Les guidons de S. M. L'Impératrice, des Grands-Ducs et des Grandes-Duchesses, se composent également de leurs pavillons (voir la planche 52), auxquels on a ajouté une queue blanche.

Ils ont la même signification que le Guidon de S. M. L'Empereur (voir le n° VI).

VIII. Guidon de Commandement.
Guindant au battant comme 1 : 4.
Échelle 8 mill. p. 1 mètre.

Envergué. Ce guidon est hissé au grand mât par les officiers supérieurs commandant une escadre détachée.

Il est salué de 7 coups de canon.

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

RUSSIE.

I

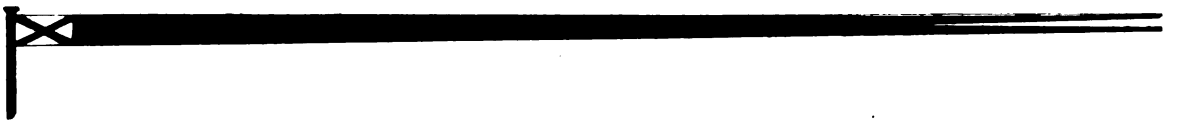

II

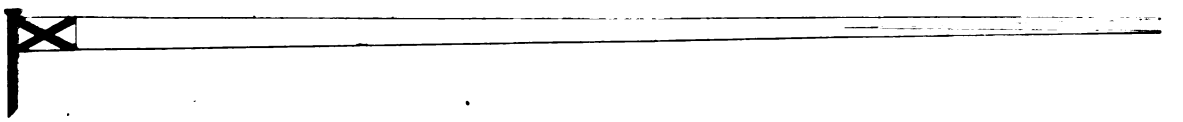

III

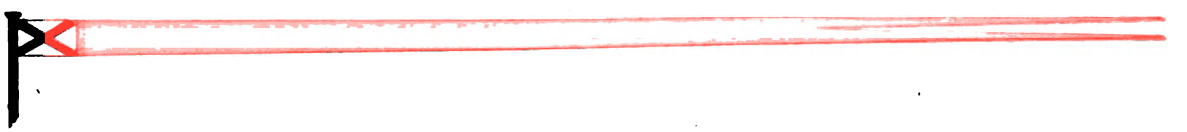

IV

V

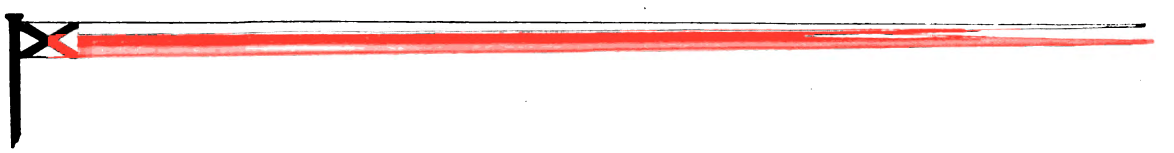

Digitized by Google

RUSSIE.

La flamme est le signe distinctif de tous les bâtiments de guerre de la marine impériale russe. Elle est arborée au grand mât toutes les fois que le bâtiment ne porte pas une marque distinctive d'officier général ou de commandement quelconque.

I. **Flamme de Guerre.**
Guindant au battant comme 0,15 : 20.
Échelle 1 mill. p. 3 cent.

Flamme de la première division.

II. **Flamme de Guerre.**
Comme dessus.

Flamme de la deuxième division.

III. **Flamme de Guerre.**
Comme dessus.

Flamme de la troisième division.

IV. **Flamme de Saint-Georges.**
Comme dessus.

Cette flamme est portée à la tête du grand mât de tous les bâtiments russes qui sont autorisés à porter le pavillon de Saint-Georges. (Voir planche 55, pavillon n° II).

V. **Flamme Nationale.**
Comme dessus.

Elle est arborée au grand mât de tout bâtiment de guerre naviguant isolément et ne faisant pas partie d'une escadre.

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

RUSSIE.

I

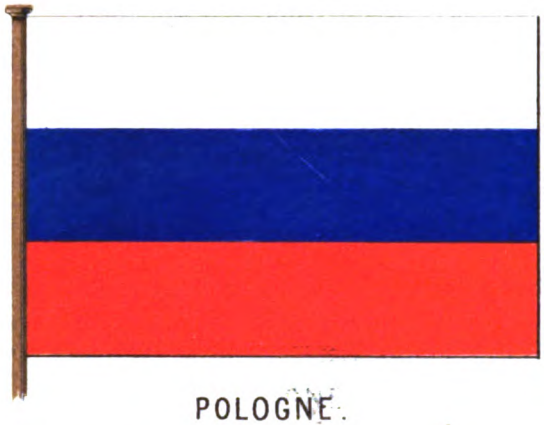

POLOGNE.

II

COURLANDE.

III

DOUANE.

IV

REVEL.

V

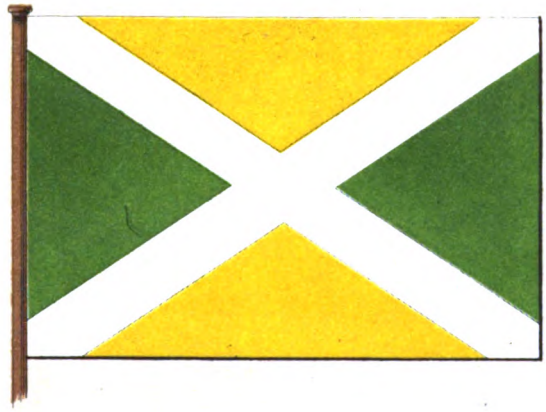

VI

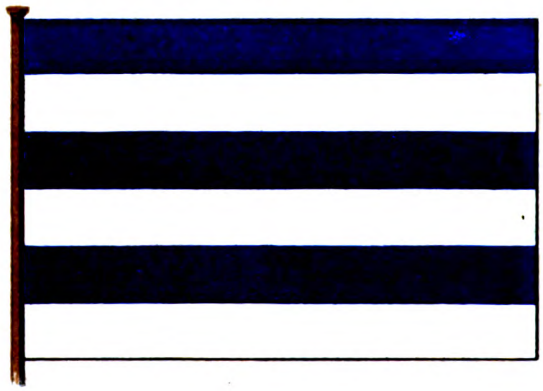

RIGA.

VII

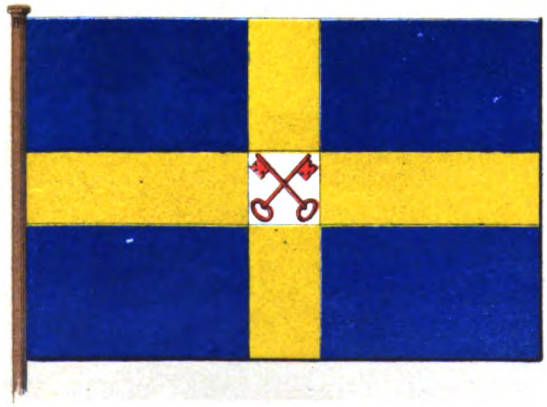

VIII

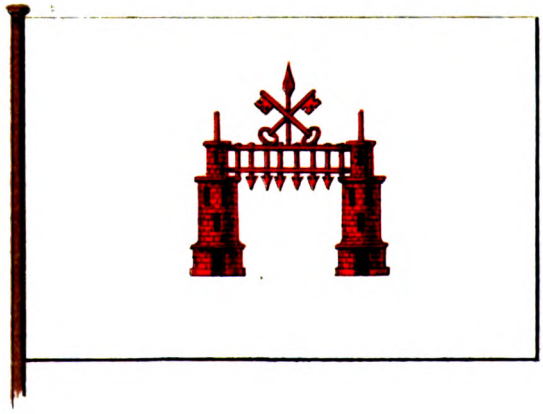

Chromolith. Auguste Bry, à Paris.

Digitized by Google

RUSSIE.

I **Pavillon Russe marchand.**	Ce pavillon est arboré par tous les bâtiments de commerce de l'Empire russe.
II. **Pavillon de la compagnie Russe-Américaine.**	Ce pavillon est arboré par tous les bâtiments appartenant à la compagnie Russe-Américaine. Lorsque les bâtiments de cette compagnie portent la flamme, le pavillon reçoit les mêmes honneurs et les mêmes saluts que le pavillon des bâtiments de guerre.
III. **Pavillon de la Pologne.**	Pavillon particulier du royaume de Pologne.
IV. **Pavillon du Courlande.**	Pavillon particulier de la principauté de Courlande; il est quelquefois à fond blanc avec l'aigle noir; d'autre fois mi-partie rouge et blanc horizontal sans aigle dans le fond.
V. **Pavillon Russe de Quarantaine.**	Ce pavillon est arboré à a poupe et sur le beaupré de tous les bâtiments et des embarcations de l'administration des quarantaines en Russie. — Les bâtiments de guerre de cette administration portent en outre un pavillon bleu triangulaire en tête de mât comme marque distinctive.
VI. **Pavillon de Revel.**	Pavillon particulier à la ville de Revel.
VII. **Pavillon de Riga.**	Pavillon particulier à la ville de Riga.
VIII. **Pavillon de Riga.**	Autre pavillon particulier à la ville de Riga.

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

SARDAIGNE.

I

II

III

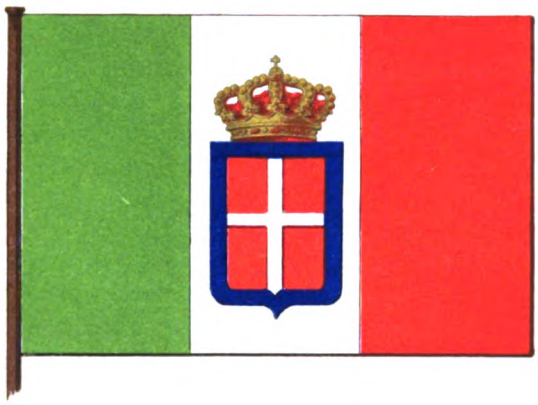

IV

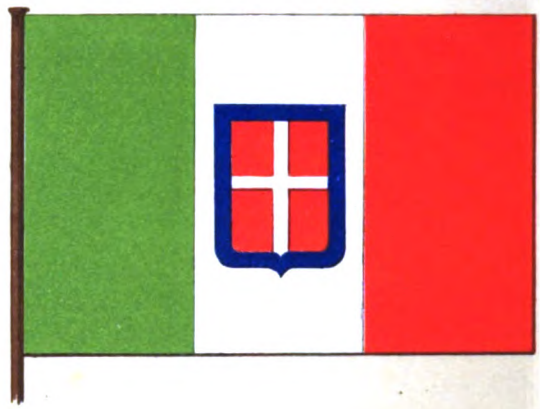

V

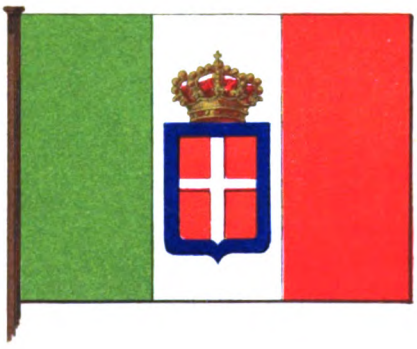

VI

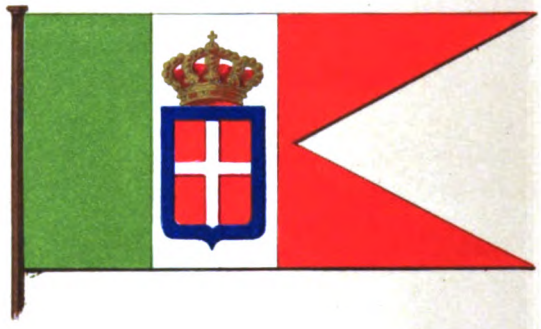

VII

VIII

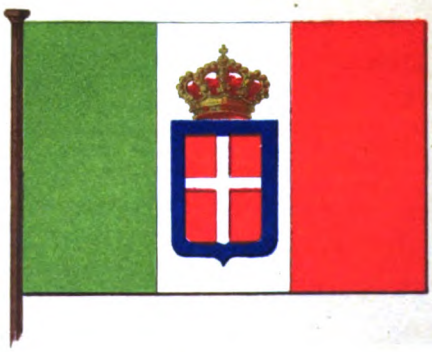

IX

Chromolith. Auguste Bry a Paris

Digitized by Google

SARDAIGNE.

I. Pavillon Royal.
Guindant au battant comme 3 : 4.
Échelle 18 mill. p. 1 mètre.

On le hisse au grand mât lorsque LL. MM. le Roi ou la Reine montent à bord d'un bâtiment de guerre.

Il est salué de 21 coups de canons et de 3 cris de *vive le roi!* par tous les bâtiments qui sont sur rade au moment de l'arrivée et au moment du départ de LL. MM.; l'équipage est sur les vergues. Les bâtiments sont pavoisés (grand pavois).

Le pavillon royal est arboré également sur le canot que montent Leurs Majestés.

On rend les honneurs ci-dessus (sans pavillon) à Leurs Majestés quand elles arrivent en ville et si elles passent en vue des bâtiments.

Également lorsque Leurs Majestés passent en rade en vue des bâtiments sans y monter, après avoir demandé toutefois si elles veulent être saluées.

On hisse le pavillon royal au grand mât dans les pavois (grands et petits).

II. Cornette des Princes.
Guindant au battant comme 3 : 5.
Échelle 18 mill. p. 1 mètre.

On la hisse au grand mât lorsque LL. AA. les Princes ou Princesses de la famille royale montent à bord d'un bâtiment de guerre.

On rend à la cornette les mêmes honneurs qu'au pavillon royal et dans les mêmes circonstances que ci-dessus.

On ne hisse pas le pavillon royal pour les Princes du sang; ils sont salués de 19 coups de canon à l'arrivée et au départ; l'équipage est sur les vergues, et le tambour bat aux champs. On ne les salue pas si Leurs Majestés sont en ville.

III. Pavillon de Guerre.
Guindant au battant comme 2 : 3.
Échelle 12 mill. p. 1 mètre.

Ce pavillon est hissé tous les jours à l'arrière des bâtiments de guerre de la marine royale sarde.

IV. Pavillon de Commerce.
Guindant au battant comme 2 : 3.

Ce pavillon est hissé à l'arrière de tous les bâtiments de commerce de la marine sarde.
Les dimensions sont en raison de la grandeur des bâtiments.

V. Pavillon de Commandement.
Guindant au battant comme 3 : 4.
Échelle 20 mill. p. 1 mètre.

On le hisse au grand mât pour un Amiral.
Il est salué de 15 coups de canon (17 ordinairement).
On le hisse au mât de misaine pour un Vice-Amiral.
Il est salué de 13 coups de canon (15 ordinairement).
On le hisse au mât d'artimon pour un Contre-Amiral.
Il est salué de 13 coups de canon.

VI. Cornette de Commandant.
Guindant au battant comme 1 : 2.
Échelle 22 mill. p. 1 mètre.

Le Capitaine de vaisseau commandant une division hisse la cornette au grand mât.
Elle est salué de 11 coups de canon.
Elle n'est employée comme signe distinctif dans aucun autre cas.

VII. Pavillon de Pilote.
Guindant au battant comme 3 : 4.
Échelle 21 mill. p. 1 mètre.

On le hisse au mât de misaine pour appeler le pilote à l'entrée des ports et des rades du royaume de Sardaigne.

VIII. Pavillon de Beaupré.
Guindant au battant comme 2 : 3.
Échelle 22 mill. p. 1 mètre.

On le hisse sur le beaupré des bâtiments de guerre les jours de fête et les dimanche seulement.

IX. Flamme Nationale.
Guindant au battant
Comme 0,20 : 20.
Échelle 3 mill. p. 20 cent.

On la hisse à la tête du grand mât de tous les bâtiments de guerre de la marine sarde comme signe distinctif.

Les capitaines au long cours de la marine marchande sont autorisés à porter la flamme au mât de misaine.

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

SARDAIGNE.

I

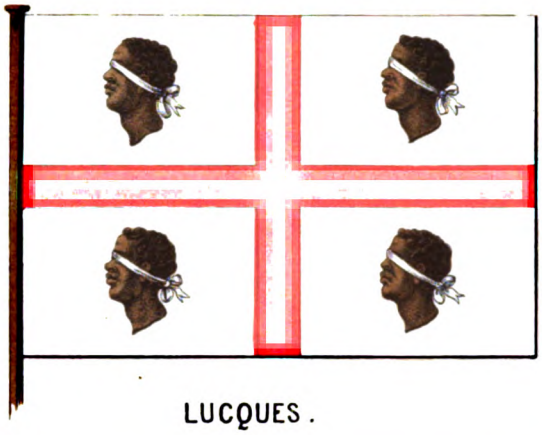

LUCQUES.

II

MONACO.

III

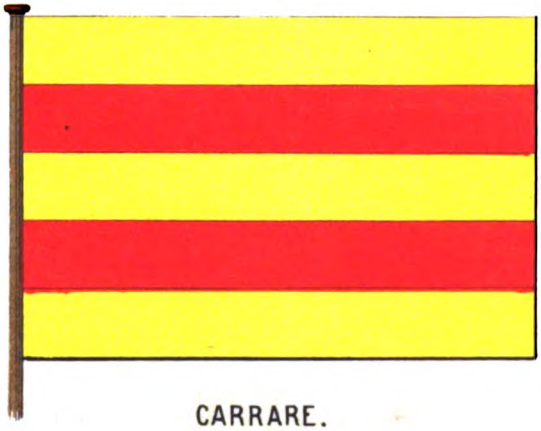

CARRARE.

IV

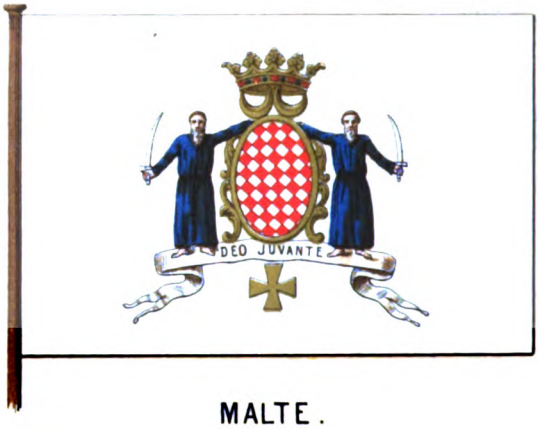

MALTE.

V

MAROC.

VI

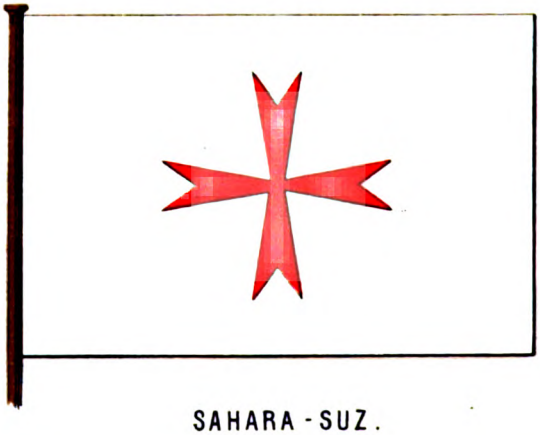

SAHARA-SUZ.

VII

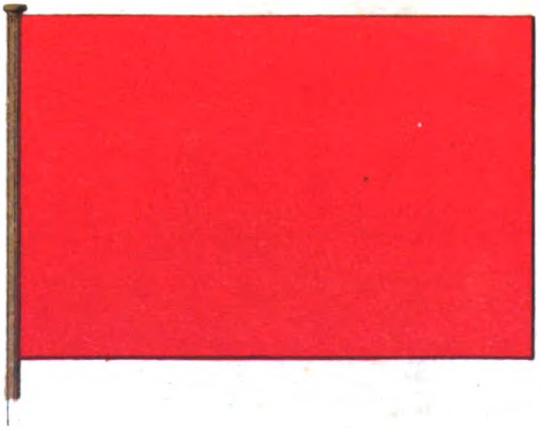

VIII

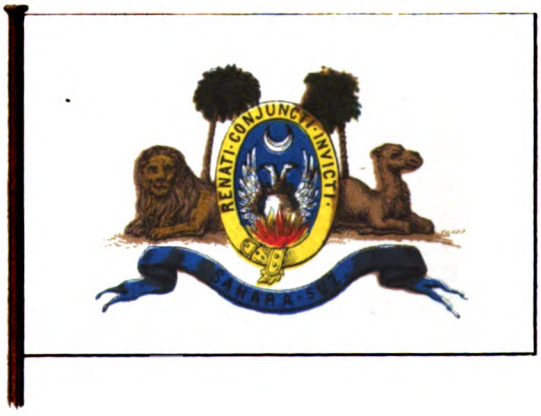

Chromolith. Auguste Bry à Par

Digitized by Google

ILE DE SARDAIGNE.

I. **Pavillon de l'île de Sardaigne.** — Ce pavillon est particulier à l'île de Sardaigne; il est arboré au mât de misaine des bâtiments de guerre du royaume de Sardaigne dans les pavois.

SAINTS MAURICE ET LAZARE.

II. **Pavillon des Saints Maurice et Lazare.** — Ce pavillon est particulier à l'ordre des Saints Maurice et Lazare; il est arboré au mât d'artimon des bâtiments de guerre du royaume de Sardaigne dans les pavois.

LUCQUES.

III. **Pavillon de Lucques.** — Pavillon de la principauté de Lucques; il est porté par les petits bâtiments de cette principauté qui naviguent dans la mer Méditerranée.

MONACO.

IV. **Pavillon de Monaco.** — C'est le pavillon de guerre de la principauté de Monaco.
La flamme est blanche avec les armes auprès de la gaîne.
Le pavillon du commerce de la principauté de Monaco est semblable au pavillon de guerre, mais dans l'écusson il y a en moins la couronne et les armoiries.

CARRARE.

V. **Pavillon de Carrare.** — Particulier à la principauté de Carrare.

MALTE.

VI. **Pavillon de Malte.** — Particulier à l'île de Malte, arboré en tête des mâts des bâtiments appartenant à cette île, qui portent ordinairement le pavillon anglais à l'arrière.

MAROC.

VII. **Pavillon du Maroc, de Tripoli, etc.** — Le pavillon de l'empire du Maroc est ordinairement tout rouge; quelquefois il y a un croissant au milieu.
Le pavillon rouge est généralement le pavillon des puissances barbaresques.

SAHARA.

VIII. **Pavillon du Sahara.** — Pavillon de guerre du Sahara.
Le pavillon du commerce porte le jack anglais dans l'angle supérieur du guindant.

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

SUÈDE.

I

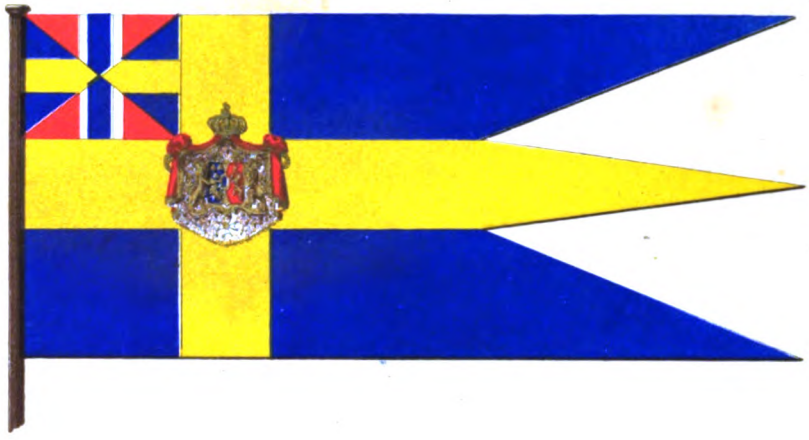

II

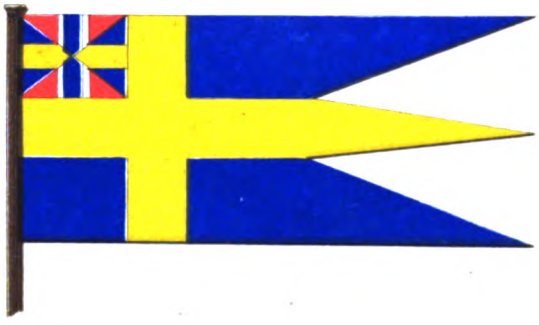

III

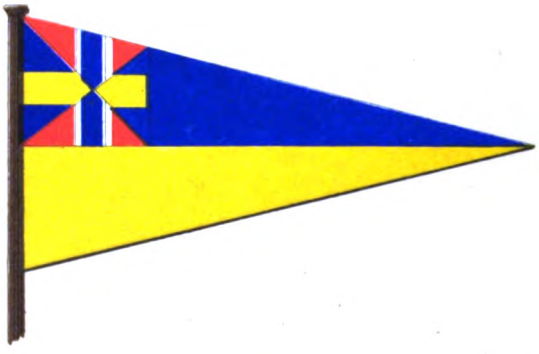

IV

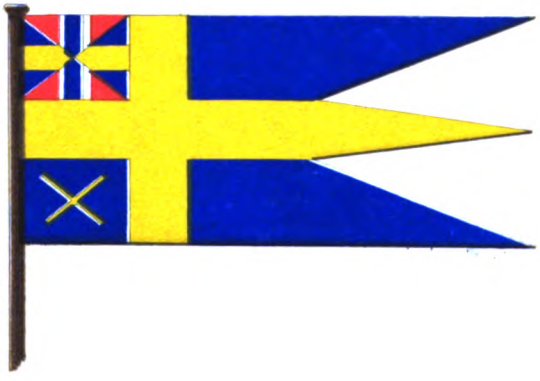

V

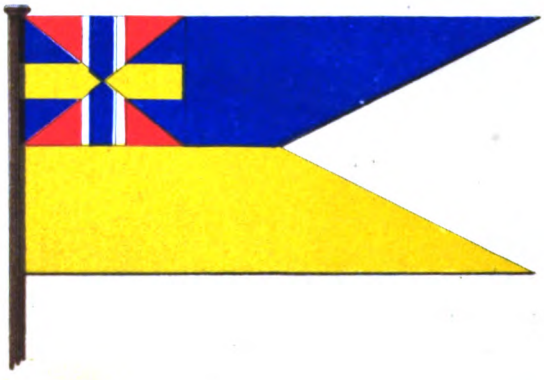

VI

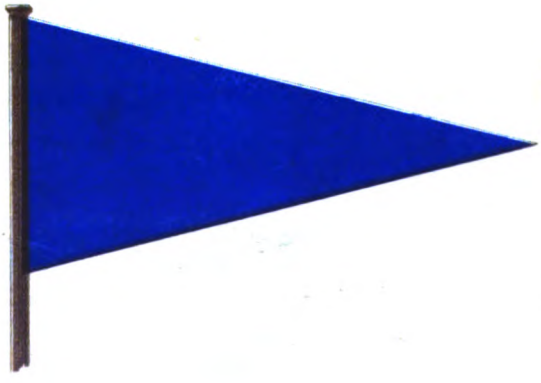

VII

VIII

Chromolith. Auguste Bry, à Paris

Digitized by Google

SUÈDE.

I. Pavillon Royal.
Guindant au battant
Comme 3.50 : 7.86.
Échelle 13 mill. p. 1 mètre.

On hisse le pavillon royal au grand mât, *avec la flamme royale n° VII, au-dessus,* lorsque S. M. le Roi, la Reine-Mère, le Prince Royal ou la Princesse Royale, sont à bord d'un bâtiment de guerre.

Pour S. M. le Roi, la Reine, la Reine-Mère, il est salué de 32 coups de canon.

Pour le Prince et la Princesse Royale, il est salué de 28 coups de canon.

On hisse le pavillon royal au grand mât, *sans la flamme royale n° VII.*

Pour les autres Princes et Princesses et la Famille royale.

Il est salué de 21 coups decanon.

Lorsque la Personne royale arrive en rade, les bâtiments de guerre au mouillage sont pavoisés; une partie de l'équipage est rangée sur les vergues, et l'on fait les saluts ci-dessus.

A mesure que la Personne royale passe devant chaque bâtiment, les hommes saluent de quatre cris de Vive le Roi et hourra! — La garde présente les armes et les tambours battent aux champs.

Lorsque la Personne royale quitte l'escadre ou le bâtiment, les mêmes honneurs lui sont rendus.

Le pavillon royal est arboré sur les canots qui portent LL. MM. le Roi, la Reine, la Reine-Mère, les Princes et Princesses de la Famille Royale; il est salué du même nombre de coups de canon que ci-dessus.

II. Pavillon de Guerre.
Guindant au battant
Comme 5.25 : 11.80.
Échelle 6 mill. p. 1 mètre.

Ce pavillon est arboré à la poupe de tous les bâtiments de guerre de la marine suédoise, tous les jours, depuis 8 heures du matin jusqu'au coucher du soleil.

Pavillon de Commandement.
Guindant au battant
Comme 2.20 : 5.00.
Échelle 14 mill. p. 1 mètre.

Le pavillon national, avec des dimensions réduites, est hissé comme signe distinctif de commandement.

Pour l'Amiral général, on le hisse au grand mât; il est salué de 16 coups de canon.

Pour un Amiral, on le hisse au grand mât; il est salué de 12 coups de canon.

Pour un Vice-Amiral, on le hisse au mât de misaine; il est salué de 10 coups de canon.

Pour un Contre-Amiral, on le hisse au mât d'artimon; il est salué de 8 coups de canon.

III. Guidon de Chef d'Escadre.
Guindant au battant comme 1 : 2.
Échelle 15 mill. p. 1 mètre.

On le hisse au grand mât pour un chef d'escadre qui n'a pas le grade d'amiral.

Il est salué de 6 coups de canon.

IV. Pavillon de Commandant.
Guindant au battant
Comme 2.20 : 5.00.
Échelle 14 mill. p. 1 mètre.

Lorsque deux amiraux (flaggmare) se trouvent sur la même rade, celui qui commande en chef porte deux bâtons de commandement disposés en croix en dessous du signe d'union.

V. Guidon de Commandement.
Guindant au battant comme 1 : 2.
Échelle 15 mill. p. 1 mètre.

Le guidon, *Gaillardet*, est hissé au grand mât pour le commandant en chef d'une escadrille composée de plusieurs vaisseaux et frégates ou corvettes, ou *au minimum* de trois corvettes.

Il est salué de 4 coups de canon.

VI. Triangle.
Guindant au battant comme 1 : 2.
Échelle 15 mill. p. 1 mètre.

Pour les sous-officiers, on le hisse au grand mât des bâtiments qu'ils commandent. Il n'est point arboré pour les divers officiers d'un grade subalterne.

VII. Flamme Royale.
Guindant au battant
Comme 0.20 : 21.
Échelle 1 mill. p. 2 centimètres.

La flamme est fendue au tiers de sa longueur. — Voir son emploi à la note concernant le pavillon royal.

Elle n'est jamais hissée seule en tête de mât.

VIII. Flamme de Guerre.
Guindant au battant
comme 0.20 : 21.
Échelle 1 mill. p. 2 centimètres.

Elle est fendue au tiers de sa longueur. Elle est hissée comme signe distinctif de tout bâtiment appartenant à ou disposé pour l'État. (Bâtiment de guerre, de poste, transport), commandé par un officier de la marine royale, quel que soit son grade, à moins qu'elle ne soit remplacée par une des marques de commandement indiquées ci-dessus. Elle est arborée par l'officier commandant un bataillon de chaloupes canonnières, pour le distinguer des autres officiers du bataillon.

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

SUÈDE.

I

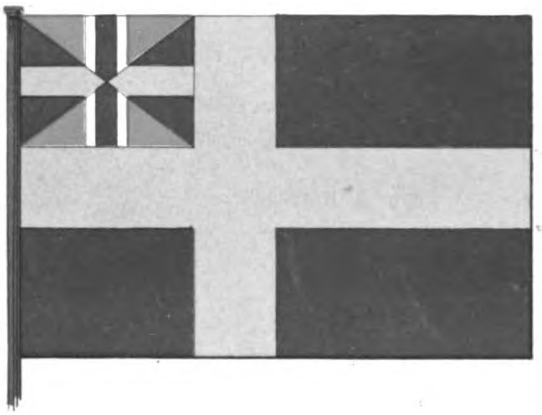

II

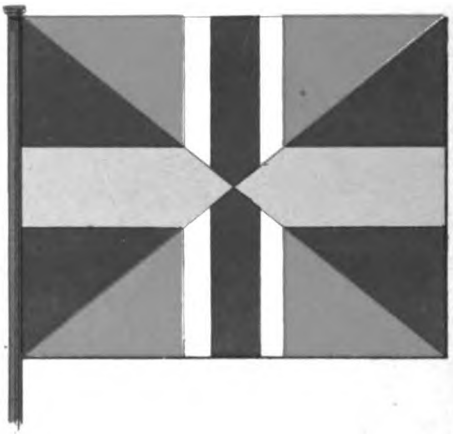

III

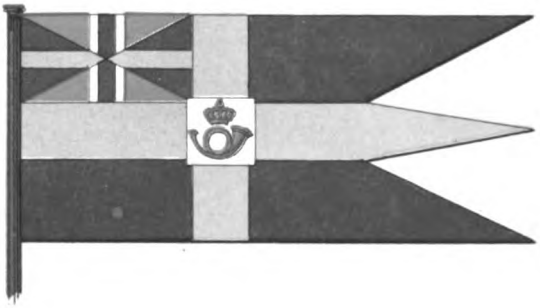

IV

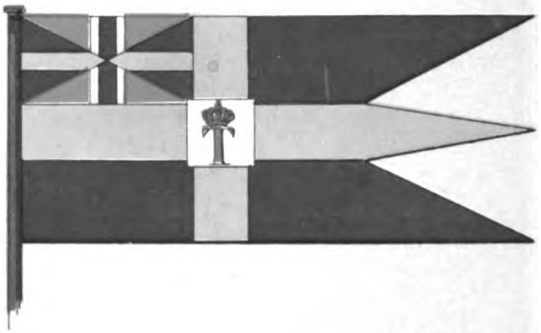

V

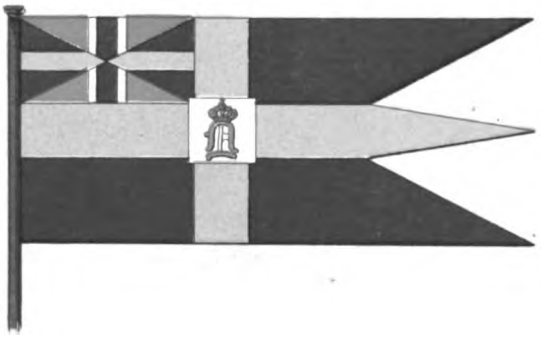

VI

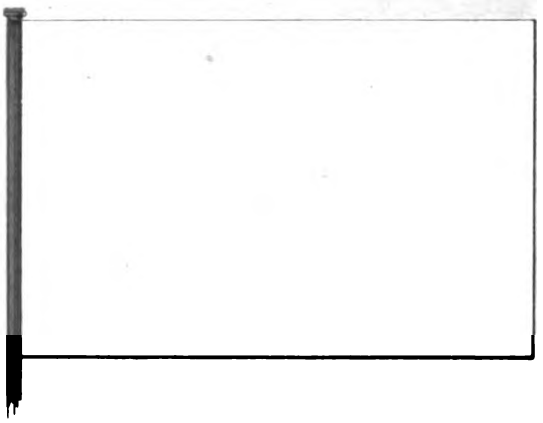

VII

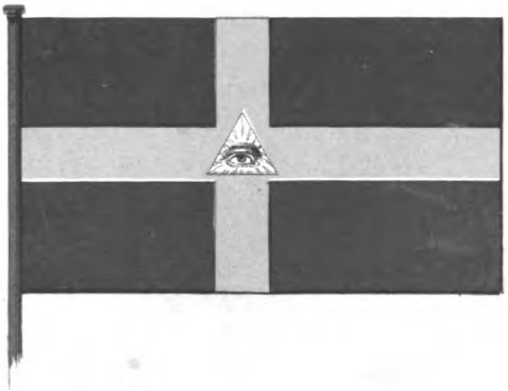

VIII

Chromolith. Auguste Bry, à Paris

Digitized by Google

SUÈDE.

I. Pavillon du Commerce.
Guindant au battant comme 2 : 3.

Ce pavillon est hissé à la poupe de tous les bâtiments du commerce de la marine suédoise.

Hissé à la tête du mât de misaine, il sert pour appeler les pilotes à l'entrée des ports et des rades du royaume de Suède.

II. Pavillon de Beaupré.
Guindant au battant comme 4 : 5.
Échelle 30 mill. p. 1 mètre.

Signe d'Union ; les bâtiments de guerre le hissent sur le beaupré les jours de fête et les dimanches seulement, en même temps que le pavillon de poupe.

Hissé en tête du mât de misaine des bâtiments de guerre, il sert à appeler les pilotes.

Il est arboré dans les légations et par les consuls du roi de Suède à l'étranger.

III. Pavillon des Postes.
Guindant au battant
Comme 1 : $2\frac{1}{10}$.
Échelle 6 mill. p. 1 mètre.

Il est arboré à l'arrière de tous les bâtiments suédois qui font le service du courrier ou qui portent la correspondance.

IV. Pavillon de la Douane.
Comme le n° II.

Ce pavillon est arboré à l'arrière de tous les bâtiments suédois appartenant à l'administration des douanes et faisant le service de gardes-côtes.

V. Pavillon du Yacht-Club.

C'est le pavillon de la Société des Yachts (Segel Sällskapet).

VI. Pavillon de Pilote.

Le pavillon blanc est arboré par tous les bateaux pilotes qui croisent sur les côtes de Suède.

Ils l'arborent également en sortant des ports ou des rades, lorsqu'ils se rendent à l'appel d'un signal.

Il est amené aussitôt que le bateau pilote arrive auprès du navire qui l'a appelé.

VII. Pavillon de Messe.

Il est arboré à la poupe par les capitaines de messe seulement (bethel capitain), ils l'arborent à l'entrée et à la sortie des ports et pendant que l'on célèbre le service divin à bord.

Le capitaine de messe est tenu de faire célébrer le service divin à bord de son navire, dans les ports étrangers frequentés par les navires suédois.

VIII. Flamme de guerre.

Voir la note qui y est relative à la première feuille de Suède, page 62.

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

TOSCANE.

I

II

III

IV

V

IV

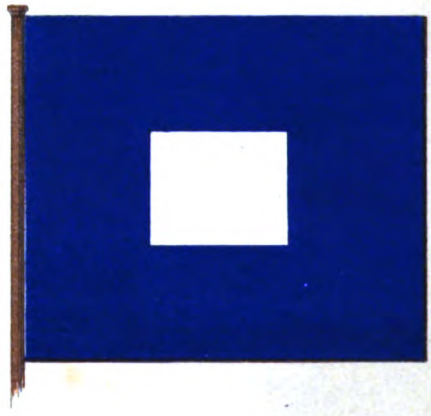

VII

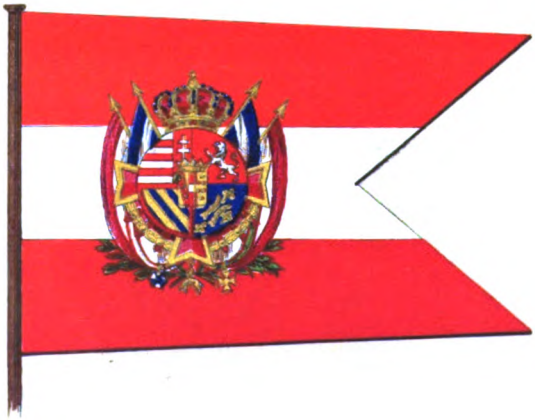

VIII

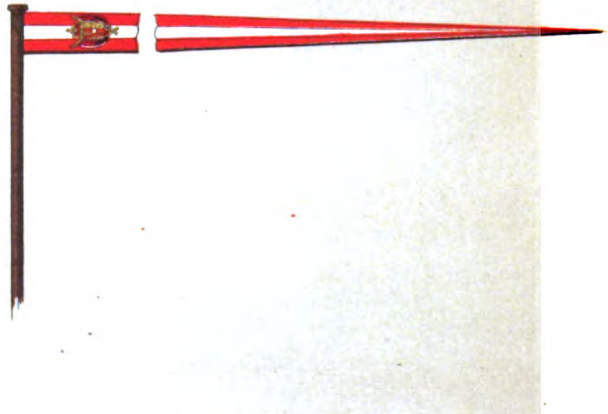

Chromolith. Auguste Bry à Paris.

Digitized by Google

TOSCANE.

I. Pavillon de guerre.
Guindant au battant comme 2 : 3.
Échelle de 15 mill. p. 1 mètre.

Ce pavillon est hissé tous les jours à l'arrière de tous les bâtiments de guerre du grand-duché de Toscane. C'est aussi le pavillon des forts et des places fortes.

II. Pavillon de l'île d'Elbe.
Guindant au battant comme 2 : 3.

Ce pavillon est particulier à l'île d'Elbe depuis 1840. Il est porté par tous les bâtiments du commerce armés à l'île d'Elbe.

Le jack qui est dans l'angle supérieur du pavillon est, dit-on, le pavillon donné à l'île d'Elbe par l'Empereur Napoléon Ier ; les cinq abeilles représentent les cinq arrondissements de l'île.

III. Pavillon d'officier général.
Carré.
Échelle de 18 mill. p. 1 mètre.

Ce pavillon est carré. Nous n'avons aucun renseignement.

IV. Pavillon du commerce.
Guindant au battant comme 2 : 3.

Ce pavillon est hissé à la corne par les bâtiments du commerce (*sotto-portata*) ; il existe en outre un pavillon semblable, mais avec les lettres LII dans le blanc, surmontées d'une couronne royale dans la bande rouge supérieure. Ce dernier est toléré, mais il n'est jamais autorisé.

V. Pavillon marchand.
Guindant au battant comme 2 : 3.

Les bâtiments de commerce du grand-duché de Toscane le hissent à la corne.

VI. Pavillon de Pilote.
Guindant au battant comme 3 : 4.
Échelle de 26 mill. pour 1 mètre.

On le hisse au mât de misaine pour appeler le pilote à l'entrée des ports et des rades.

VII. Cornette de commandement.
Guindant au battant comme 2 : 3.
Échelle de 26 mill. p. 1 mètre.

Le capitaine de vaisseau l'arbore au grand mât quand il commande sur une rade, ou plusieurs bâtiments réunis.

Enverguée ; elle est arborée au grand mât par les capitaines de frégate commandant un seul bâtiment, ou plusieurs bâtiments réunis.

VIII. Flamme nationale.
Guindant au battant
comme 0,30 : 10.
Échelle de 1 mill. p. 6 cent.

Elle est le signe distinctif des bâtiments de guerre, et hissée au grand mât; les bâtiments à voiles latines qui font le service des ports et de la côte la hissent à l'extrémité de la grande vergue.

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

TURQUIE.

I

II

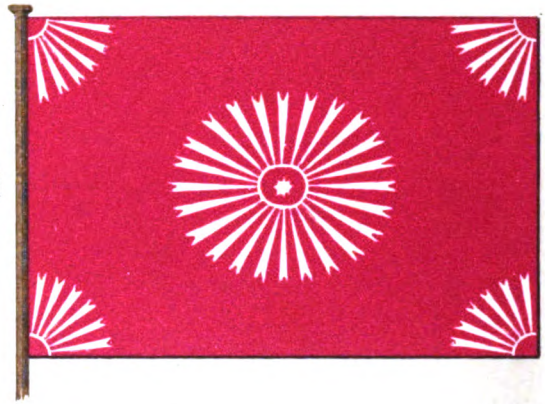

III

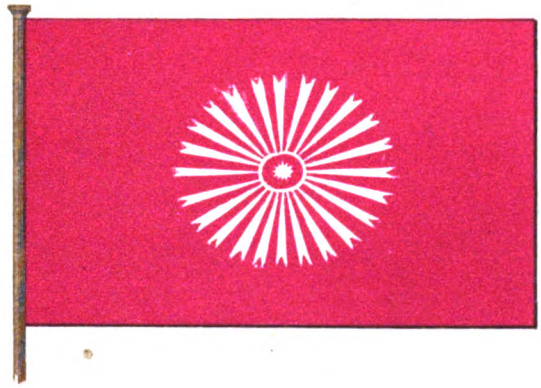

IV

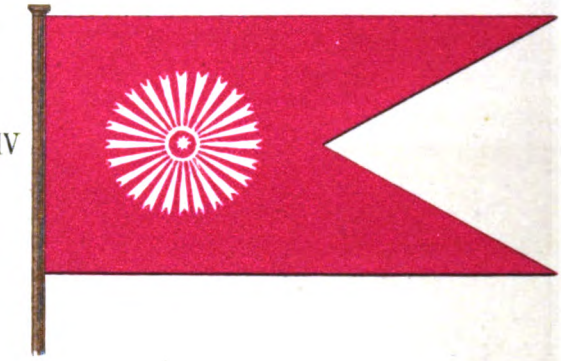

V

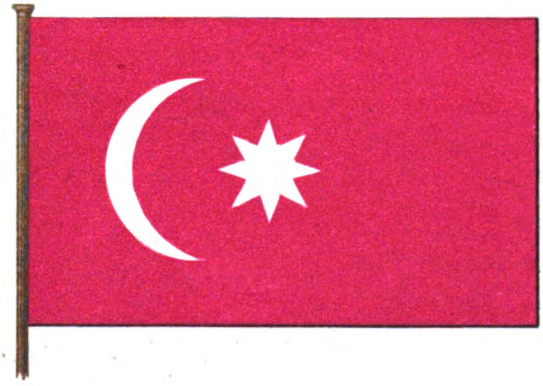

VI

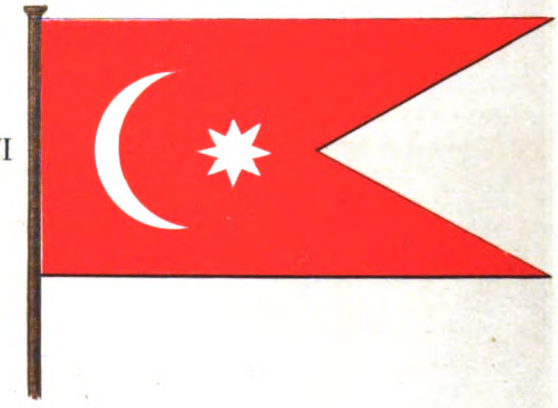

VII

VIII

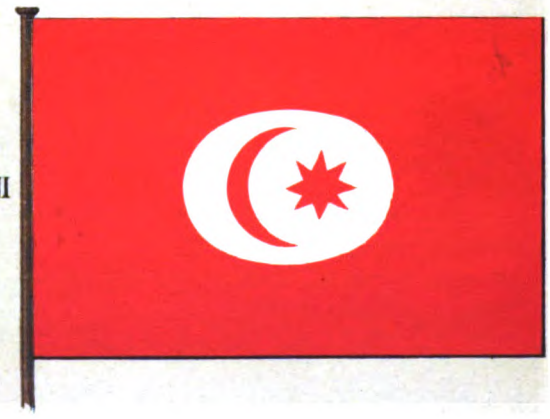

Chromolith. Auguste Bry à Par

Digitized by Google

TURQUIE.

I. Pavillon Impérial.
Guindant au battant comme 3 : 5.
Échelle 7 mill. p. 1 mètre.

Pavillon en soie; lorsque Sa Majesté Impériale se trouve à bord d'un bâtiment de guerre, on arbore le pavillon à la tête du grand mât; il est salué de 21 coups de canon par le bâtiment qui porte le pavillon, et par tous les bâtiments de guerre qui se trouvent sur la rade ou dans le port.

Le canot qui porte Sa Majesté Impériale arbore ce pavillon à l'arrière; il est salué de 21 coups de canon. Le canot monté par Sa Hautesse compte neuf paires de rames.

Lorsque LL. AA. les Princes Impériaux honorent officiellement de leur présence quelque lieu en dehors du canal de Constantinople, ils sont salués de 19 coups de canon.

II. Pavillon Impérial.
Guindant au battant comme 2 : 3.
Échelle 5 mill. p. 1 mètre.

Pavillon en soie; ce pavillon est hissé à la corne, lorsque Sa Majesté Impériale se trouve à bord d'un bâtiment de guerre.

On l'arbore également dans tous les lieux que Sa Hautesse honore officiellement de sa présence.

III. Pavillon Impérial.
Guindant au battant comme 3 : 5.
Échelle 9 mill. p. 1 mètre.

Pavillon en soie; ce pavillon est arboré sur le beaupré, lorsque Sa Majesté Impériale se trouve à bord d'un bâtiment de guerre.

IV. Guidon Impérial.
Guindant au battant comme 1 : 2, ou comme 1 : 4.
Échelle 14 mill. p. 1 mètre.

Guidon en soie; lorsque Sa Hautesse se trouve à bord d'un bâtiment de guerre pendant la nuit, on arbore ce pavillon à la tête du grand mât. Les mâts et les sabords sont illuminés.

Le Guidon Impérial est arboré sur l'avant du canot monté par Sa Hautesse.

V. Pavillon du Capitan Pacha.
Guindant au battant comme 2 : 5.

Pavillon en soie; lorsque Son Excellence le Capitan Pacha est à bord d'un bâtiment de guerre, on arbore ce pavillon au grand mât, avec la flamme fendue au 1/3 de sa longueur par-dessus. Le salut est de 19 coups de canon.

VI. Guidon de Capitan Pacha.
Guindant au battant comme 1 : 2.
Échelle 9 mill. p. 1 mètre.

On arbore ce guidon pendant la nuit à la tête du grand mât du bâtiment que montent habituellement Leurs Excellences les Capitan Pacha, qu'elles soient à bord ou non.

VII. Pavillon de Guerre.
Guindant au battant comme 2 : 3, ou comme 3 : 5.
Échelle 9 mill. p. 1 mètre.

Tous les bâtiments de guerre hissent ce pavillon à la corne depuis le lever jusqu'au coucher du soleil.

Avec des dimensions réduites, on le hisse également tous les jours sur le beaupré en même temps que le pavillon de poupe.

Il sert également pour les embarcations dans la journée du baïram et dans les journées officielles. Le vice-amiral, le padrona, le réala et le capitaine du port arborent le Pavillon National à l'avant et à l'arrière du canot qu'ils montent. Les officiers commandeurs portent le Pavillon National à l'arrière et la flamme nationale à l'avant. Les officiers sans commandement portent le pavillon à l'arrière seulement.

Pavillon de Commandement.
Guindant au battant comme 3 : 5, ou comme 2 : 3.
Échelle 12 mill. p. 1 mètre.

Le Pacha commandant une division (ferick) arbore ce pavillon au grand mât; il est salué de 17 coups de canon.

Le vice-amiral (padrona) arbore ce pavillon au mât de misaine; il est salué de 15 coups de canon.

Le contre-amiral (reala impérial) arbore ce pavillon au mât d'artimon; il est salué de 13 coups de canon.

TUNIS.

VIII. Pavillon de Tunis.
Guindant au battant comme 2 : 3.
Échelle 10 mill. p. 1 mètre.

Ce pavillon est uniquement affecté aux bâtiments de guerre de la régence de Tunis.

Il est néanmoins arboré par quelques navires de commerce des beys de cette régence.

Pavillon de Commandement.

Ce même pavillon, avec des dimensions réduites, est hissé au mât de misaine par le bâtiment que monte le Reala (contre-amiral) de Tunis; il est salué de 15 coups de canon.

Lorsqu'il y a un Vice-Amiral dans la régence, il arbore son pavillon au grand mât, et il est salué de 17 coups de canon.

Pavillon de Commerce.

Les bâtiments de commerce de Tunis arborent toujours un pavillon entièrement rouge (*voir Planche* 61, *pavillon* VI).

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

TURQUIE.

I

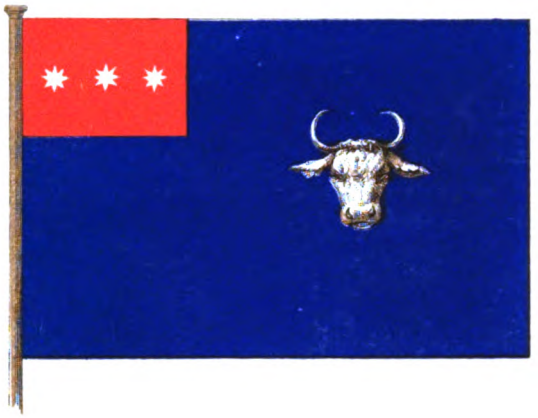

II

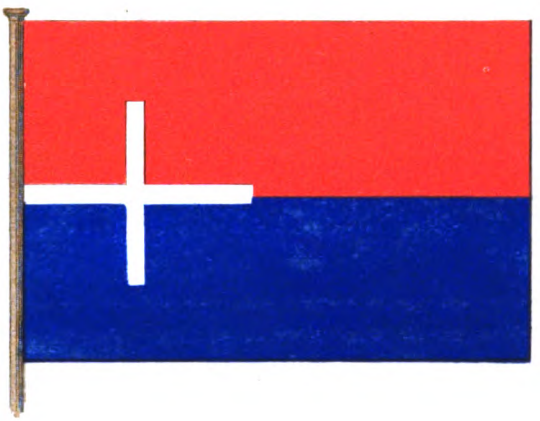

III

VII

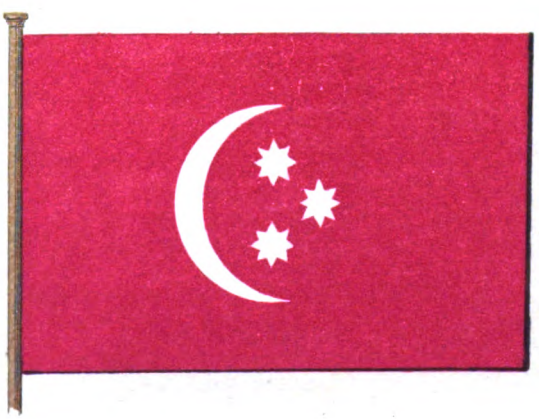

IV

V

VI

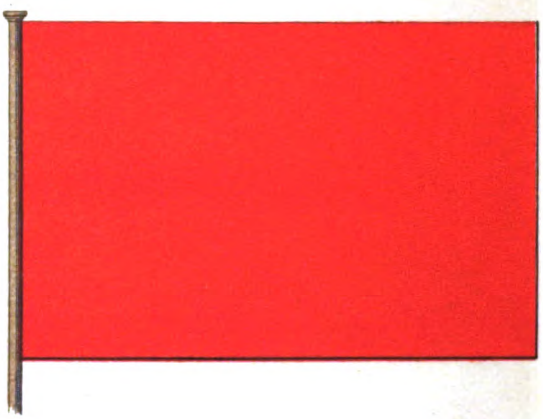

VIII

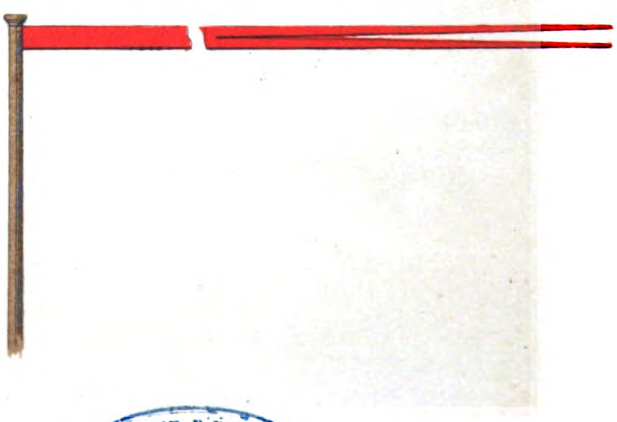

SYSTÈME D'ÉCHANGE A. P. INTERNATIONAL

Chromolith. Auguste Bry à Paris

Digitized by Google

MOLDAVIE.

I. Pavillon de Moldavie.

La Moldavie n'a pas de marine de guerre. Ce pavillon est celui des quelques bâtiments de commerce armés au port de Galatz.

Le pavillon des milices de la Moldavie est à deux bandes horizontales *rouge* et *bleue* (la *rouge* supérieure), avec la tête de bœuf dans un jack à fond blanc, auprès de la hampe, dans la partie supérieure du guindant.

SAMOS.

II. Pavillon de Samos.

Les bâtiments du commerce de la principauté de Samos portent ce pavillon à l'arrière.

VALACHIE.

III. Pavillon de Valachie.

Les bâtiments du commerce de la principauté de Valachie portent ce pavillon à l'arrière.

TURQUIE.

IV. Pavillon marchand Turc.

Ce pavillon a été affecté récemment aux bâtiments du commerce de l'empire turc. Tous les bâtiments appartenant à des négociants musulmans ou non musulmans, sujets de la Sublime Porte, doivent arborer ce pavillon On rencontre souvent, sur les côtes de Syrie surtout, des bâtiments portant des pavillons *rouge à bande verte, rouge à carré vert,* etc. Ces pavillons ne sont pas autorisés par le gouvernement turc.

SERVIE.

V. Pavillon de Servie.

Ce pavillon est arboré sur les bâtiments du commerce de la principauté de Servie.

TUNIS, MAROC, TRIPOLI.

VI. Pavillon de commerce. Tunis, Maroc, Tripoli.

Les bâtiments du commerce de Tunis qui ne portent pas le pavillon VIII de la planche 65 portent un pavillon tout *rouge* à la corne.

ÉGYPTE.

VII. Pavillon du vice-roi d'Égypte.

En soie. Ce pavillon est arboré à la tête du grand mât lorsque Son Altesse le Vice-Roi est à bord d'un bâtiment de guerre. Il est salué de 21 coups de canon.

Le pavillon national égyptien est exactement le même que le pavillon de guerre turc. Les bâtiments égyptiens de guerre l'arborent tous les jours, depuis le lever du soleil jusqu'à son coucher, à l'arrière et sur le beaupré. Toutes les marques distinctives et de commandement de la marine du vice-roi sont les mêmes que celles de la Turquie, et les honneurs à rendre sont aussi les mêmes.

Les bâtiments égyptiens de commerce doivent également arborer le nouveau pavillon du commerce de la Turquie.

VIII. Flamme Turque et de Tunis.

Elle est le signe distinctif de tous les bâtiments de guerre, on la hisse au grand mât lorsqu'il n'y a pas de marque distinctive arborée.

Le Capitan-Pacha la hisse au-dessous du pavillon de commandement.

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google